

Aujourd'hui

Spectacles



D1 L'assomption
de Madonna

Vacances-Voyage



I1 2 500 km
au Benelux

Habitat



J1 Le chouchou
des Montréalais

Cinéma



C1 L'événement
Nevsky

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	E1 à E14
marchandises	E14 à E16
emplois	E16 à E21, G2 à G4
automobiles	G4 à G6
propositions d'affaires	F4
Arts et spec.	cahiers C, D, K
horaires	G6
Avis	G7, H13, H14
Bandes dessinées	J10
Bridge, Echecs, Timbres	J14
Carr. et prof.	cahiers L, M
Cinéma	cahier C
Décès	G8
Economie	F1 à F7
Encans	H14, H15
Etes-vous observateur?	E7
Feuilleton	K4
Habitat	cahier J
Horoscope	K4
Le monde	H7
Maisons d'enseig.	H8
Mots croisés	E13, K4
Mot mystère	G5
Restaurants	K7, K8
Sports	H1 à H6

Avortement: fini l'amnistie

Québec soutient qu'il n'a pas le choix et appliquera la nouvelle loi adoptée par Ottawa

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec n'a pas le choix. Devant la décision de la Chambre des communes de criminaliser l'avortement avec l'adoption cette semaine de la loi C-43, le gouvernement du Québec doit mettre fin à l'amnistie générale adoptée depuis 13 ans à l'égard de cet acte.

Aussi, des poursuites pourront désormais être intentées contre les médecins qui feront un avortement sans évaluer l'état de santé de leur patiente, conformément à une disposition de la loi.

«Le gouvernement fédéral a choisi, conformément à sa compétence exclusive en matière de droit pénal, de criminaliser l'avortement», a rappelé hier en commission parlementaire le ministre de la Justice, Gil Remillard. Or, une fois cette décision prise, et inscrite dans une loi, le procureur général du Québec n'a d'autre choix que de l'appliquer, a résumé M. Remillard.

Suivant la loi, «en certaine circonstance l'avortement est un acte médical, qui doit être accompli selon les normes admises par la profession». Il n'appartient pas au ministre, mais bien aux médecins de déterminer «si la santé de la femme est en cau-

se» pour justifier un avortement. Les médecins seront amenés à définir dans un code d'éthique les critères qui serviront à décider si un avortement peut être réalisé.

Il pourra y avoir poursuites, a prévenu le ministre, si un médecin pratique un avortement avant d'arriver à la conclusion que la santé physique ou mentale de la femme est en jeu. «Il est évident que le procureur n'a pas le choix et que nous devons évaluer s'il y a matière à poursuite. Faire appliquer la loi c'est mon devoir premier», a-t-il insisté.

C'est cas par cas, selon les preuves qui lui seront fournies, que le ministère public

décidera s'il y a ou non matière à poursuite, a-t-il dit. Le gouvernement attendra toutefois que des plaintes soient déposées par des personnes.

«Je ne peux pas vous dire, en tant que procureur, si je suis d'accord ou non avec la loi», a lancé le ministre, qui promet «d'exercer en son âme et conscience la décision d'intenter ou non des poursuites, selon les circonstances». «Il faudra des éléments de preuve démontrant hors de tout doute raisonnable qu'il y a eu crime», prévient-il. Toutefois, «il y a toujours un élément de discrétion» lorsqu'on utilise la

VOIR AMNISTIE EN A 2

L'incendie d'une tour de l'hôtel de ville vite maîtrisé

MARTIN PELCHAT

Un incendie dans l'entrecroisement de la tour sud-ouest de l'hôtel de ville de Montréal a donné du fil à retordre aux pompiers et des sueurs froides aux administrateurs municipaux, en fin d'après-midi hier, dans le Vieux-Montréal.

«J'ai eu peur que l'on perde ce superbe bâtiment», a raconté le président du Comité exécutif, Michael Faïnstat, peu après que les pompiers eurent annoncé, vers 17 h, qu'ils avaient limité la propagation des flammes au toit de cette tour, dans un secteur actuellement en rénovation.

M. Faïnstat et le maire Jean Dore ont dû quitter leurs bureaux en même temps que les quelque 200 personnes évacuées, vers 16 h, une dizaine de minutes après que l'alerte fut donnée.

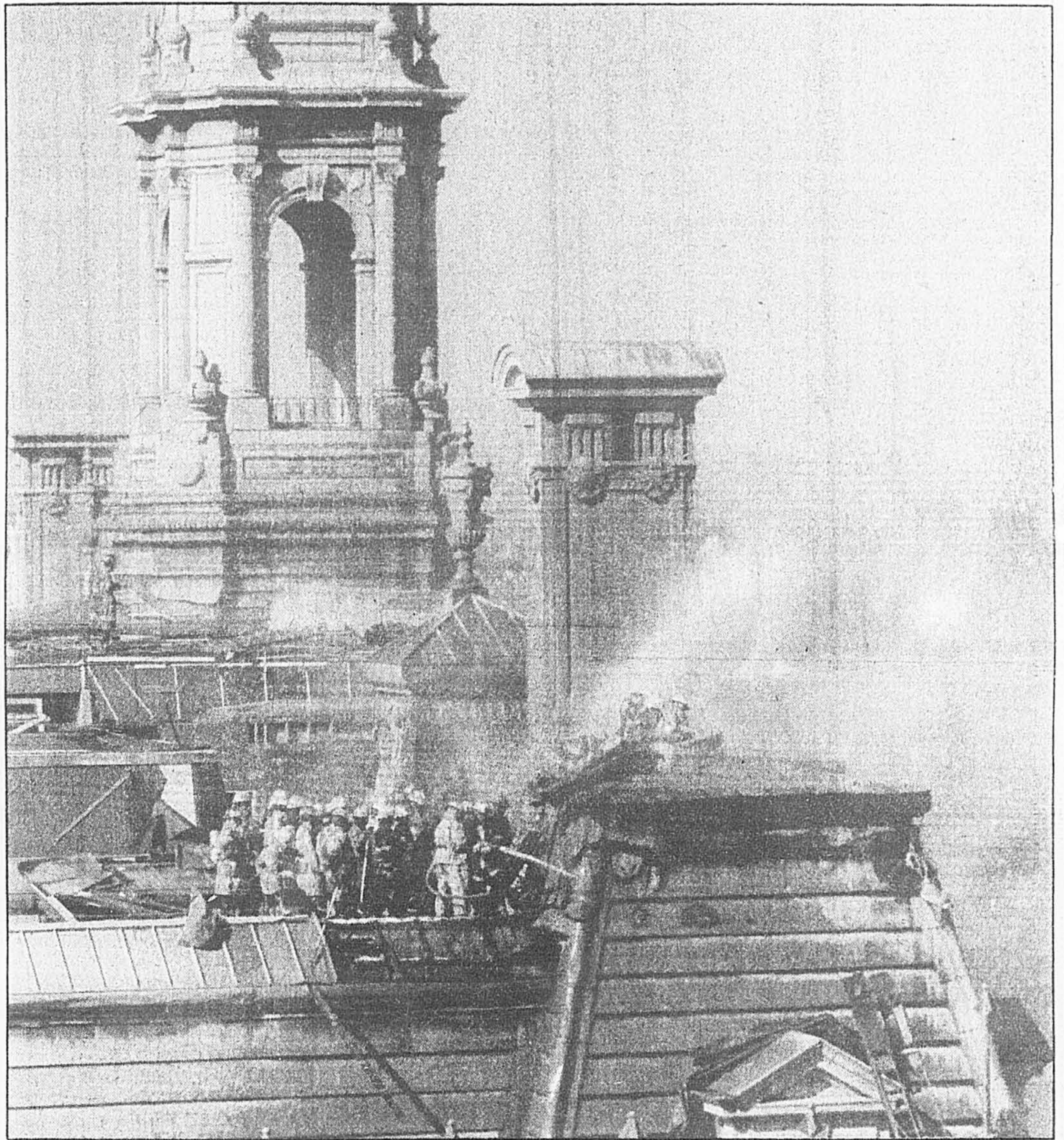
À la faveur de quatre alertes, quelque 80 pompiers ont pris part à cette opération, qui a paralysé pendant deux heures la circulation sur la rue Notre-Dame, entre Saint-Laurent et Bonsecours.

Une propagation des flammes au reste de l'édifice historique était possible par le toit, a expliqué le chef de division René Thibault.

«C'est pour ça que j'ai fait venir du monde, a-t-il déclaré. On ne voulait pas de mauvaise surprise.»

Inauguré en 1878, l'hôtel de ville fut détruit par un incendie le 3 mars 1922. Pendant les travaux de reconstruction, l'administration municipale s'installa au 775, rue Gosford. Elle revint au berceau en 1926, quand l'hôtel de

VOIR INCENDIE EN A 2



L'incendie s'est déclaré dans la tour sud-ouest de l'hôtel de ville.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Gorbatchev et Bush signent un accord non prévu

d'après Reuter, AFP et UPI
WASHINGTON

Les présidents George Bush et Mikhaïl Gorbatchev ont annoncé hier la signature d'un accord-surprise sur l'extension des relations commerciales entre les États-Unis et l'URSS, ainsi qu'un accord de principe sur une réduction de leurs arsenaux nucléaires stratégiques (START).

«Nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais nous sommes d'accord sur une grande vérité: le monde a attendu assez long-

VOIR ACCORD EN A 2



M. Robert Libman, chef du Parti Égalité

Le Parti Égalité prône le retour au libre choix pour les immigrants

ANDRÉ PRATTE

Les représentants du Parti Égalité ont soutenu hier, lors de la deuxième et dernière journée des audiences publiques sur le projet de politique linguistique de la CECM, que le meilleur moyen d'assurer la prédominance du français dans les écoles françaises serait de permettre aux immigrants d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise.

«Une loi (la Loi 101) qui force les enfants, parlant une langue particulière, dans un milieu où une autre langue prédomine, doit être directement responsable de la présente situation où la qualité du français semble menacée. L'assimilation forcée des immigrants ne peut et n'a jamais fonctionné», a déclaré le chef du parti, M. Robert Libman.

«La langue d'éducation d'un enfant doit être un choix individuel. De cette façon, seulement celui ou celle avec un penchant réel et un intérêt pour une intégration entière dans le milieu français choisira de fréquenter une école d'expression française. Le danger quant à la qualité et à la maîtrise du français de la CECM serait grandement diminué ou disparaîtrait complètement.»

M. Libman a vertement dénoncé les articles du projet de politique linguistique qui rendraient l'usage du français obligatoire dans les écoles et permettraient l'imposition de mesures disciplinaires aux élèves récalcitrants. Selon le député de D'Arcy-McGee, ces mesures «répressives, odieuses, illégales et immorales» vont à l'encontre de la Charte des

droits et libertés de la personne du Québec, de la Charte canadienne des droits et libertés, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention sur les droits de l'enfant des Nations-Unies.

M. Libman s'en est pris aux promoteurs de ces mesures, directeurs d'écoles, enseignants et autres, qui «font preuve d'une hostilité monolithique insulaire, d'une méfiance et même d'une peur. (...) Le message qui est véhiculé par ces déclarations publiques à leurs élèves allophones et à leurs parents indique qu'ils ne sont pas bienvenus et qu'ils seront à peine tolérés dans les conditions des plus rigoureuses».

M. Libman a même demandé la démission du président de la

VOIR CHOIX EN A 2

■ **Autres informations sur les audiences en page A 6**

Les plus magnifiques en Grand Choix

Informatique

Dumoulin

Montréal 8257 St-Hubert (Nord de Lauro) 305-1777

Laval 1533 Autoroute 440 O. (à l'est de l'autoroute 15) 668-1001

ENFIN!

Nous avons préparé une entrée facile dans le monde de l'informatique

OPC 1000
RAM 40 még
Disque dur 40 még
Cable étendu et accéssoires français
Moniteur 14" monochrome
Manuel d'apprentissage du DOS

Une solution informatique abordable & complète.

TOUT CE QU'IL FAUT POUR ABORDER L'INFORMATIQUE EN TOUTE CONFIANCE

WordPerfect

DataTrain

LE ORDINATEUR 40 MEG IBM COMPATIBLE
LE LOGICIEL WORDPERFECT 5.0 FRANÇAIS
L'IMPRIMANTE DE QUALITÉ DE ROLLAND

1995

1200000 AT 50200
1200000 AT 50200

SUITE DE LA UNE

AMNISTIE

Avortement: fini l'amnistie

notion du 'doute raisonnable', a reconnu M. Rémillard.

«Jean-Guy en mal de vengeance»

Pour Mme Louise Harel, critique du Parti québécois en matière de Justice, M. Rémillard adopte une position dangereuse en refusant de reconduire «la même façon de voir que ses prédécesseurs qui, depuis 13 ans, ne poursuivaient plus pour avortement». Selon elle, M. Rémillard met fin à un consensus de plus d'une décennie au Québec.

Elle ne croit pas que, dans les faits, la décision de Québec entraînera des poursuites en cascade. Toutefois certaines personnes pourront déposer des plaintes non fondées. Les médecins seront davantage sur leurs gardes et hésiteront à pratiquer une interruption de grossesse chez une patiente qu'ils ne connaissent pas. «La tentation sera forte de réduire les services offerts, les médecins craindront d'être poursuivis par n'importe quel Jean-Guy en mal de vengeance», a-t-elle lancé.

Le résultat net sera de rétrécir encore davantage l'accès à l'avortement pour les Québécoises, a-t-elle déploré.

Pour Mme Harel, l'Association médicale canadienne avait fait valoir que cette loi «était une invitation au mensonge et à la supercherie et qu'en tout état de cause la pratique de la médecine sera plus défensive».

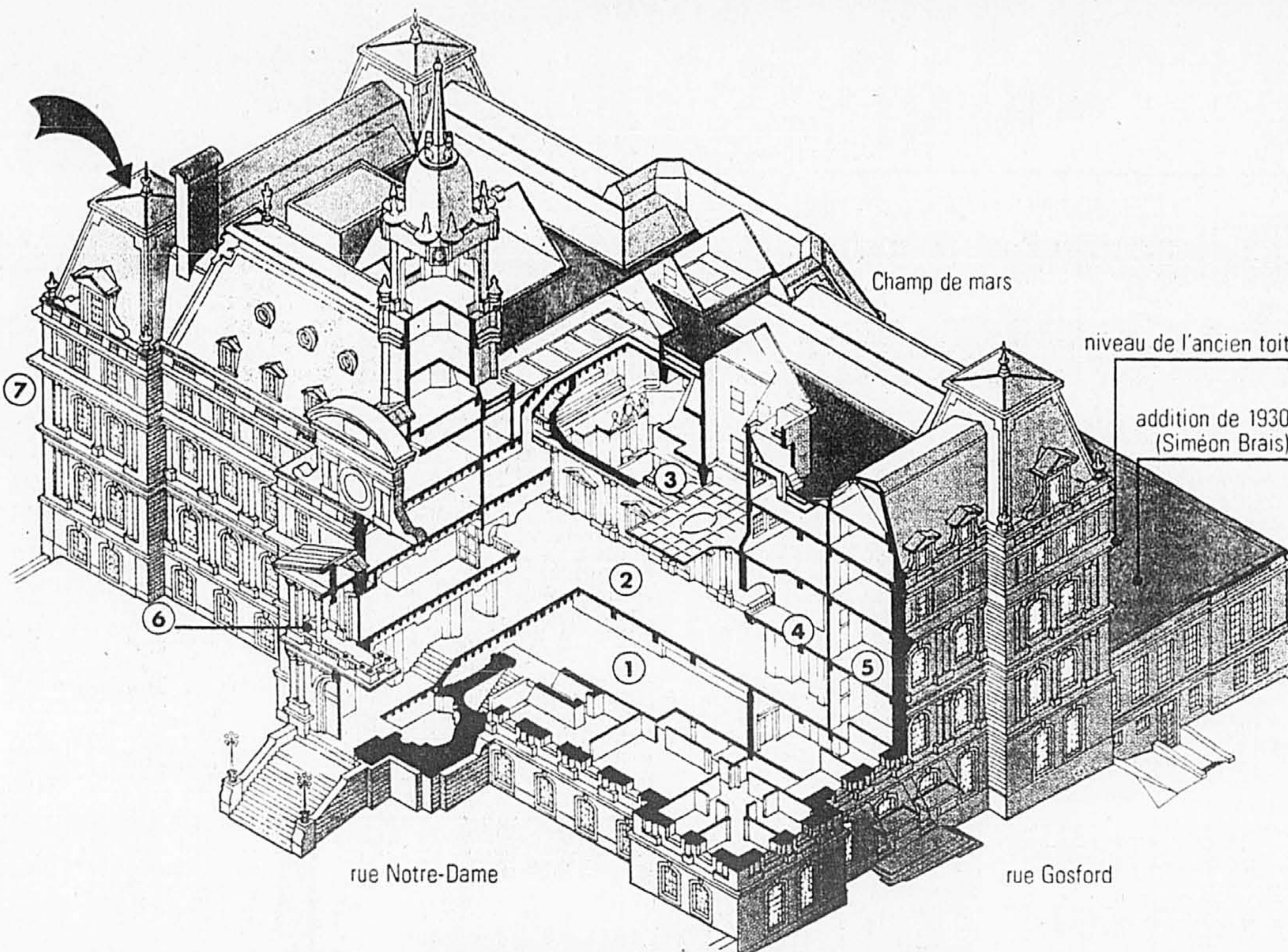
Les précédents procureurs généraux ne poursuivaient plus pour avortement parce qu'ils pouvaient s'appuyer sur une jurisprudence d'acquittements. Or «nous avons une situation nouvelle, avec une nouvelle loi», a dit le ministre. Les comités thérapeutiques, qui avaient dans le passé à évaluer l'état de santé de la patiente, ont été jugés inconstitutionnels.

Dans les notes interprétatives transmises à Québec par l'ex-ministre fédéral de la Justice, Doug Lewis, il y a quelques mois, Ottawa expliquait que les «raisons de santé générales» pouvant justifier l'interruption de grossesse étaient passablement larges.

On soulignait que «la santé physique et mentale» de la femme devait être prise en considération, et on ajoutait même la notion beaucoup plus large de «l'état psychologique» de celles susceptibles d'être mères contre leur gré. Même si elles ne sont pas mentionnées explicitement dans la loi C-43, les balises offertes par Ottawa soulignaient que le viol et l'inceste comptaient parmi les facteurs dont le médecin aurait à tenir compte.

Pour Mme Harel, la loi contient des notions «qui ajoutent à la confusion».

Au cabinet du ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté, on n'a pas répondu hier aux appels de *La Presse*. Jointe chez elle, l'ex-ministre de la Santé, Mme Thérèse



La flèche indique l'endroit de l'entretail, où a pris naissance l'incendie qui s'est déclaré hier à l'hôtel de ville de Montréal, faisant des dégâts légers. Le foyer de l'incendie était non loin du bureau du maire Jean Doré (7). Sur ce dessin, on peut distinguer également le hall public (1), le hall d'honneur (2), la salle du conseil (3), le déambulatoire (4), le bureau du comité exécutif (5) et le balcon (6).

Lavoie-Roux, a appuyé la décision du ministre de la Justice. «Si un procureur général décidait de ne pas appliquer les lois, où irions-nous? M. Rémillard n'a pas d'autre choix», estime-t-elle. Certains peuvent déplorer la décision d'Ottawa de criminaliser à nouveau l'avortement, mais après une multitude d'avis et une étude de tous les points de vues, les Communes ont démocratiquement tranché», a-t-elle dit. □

INCENDIE

L'incendie d'une tour de l'hôtel de ville vite maîtrisé

ville actuel du 275 est, Notre-Dame fut inauguré.

L'incendie d'hier a vraisemblablement pris naissance après que des employés affairés à la restauration de l'édifice, aux troisième et quatrième étages, eurent procédé à des travaux de soudure sur les tuiles de cuivre du toit.

Les flammes ont pris naissance à l'extérieur, deux heures après le départ des ouvriers, a indiqué le chef Thibault. Le feu a pu couvrir avant de libérer ses premières fumées. Le bois extrêmement sec de l'entretail a constitué un lit propice à l'incendie.

«Ce genre d'accident arrive très souvent dans des projets de rénovation», a dit M. Fainstat. On travaille avec des matériaux très secs et inflammables et les soudeurs sont confinés dans des endroits exigus.»

Le maire Doré, dont le bureau, situé deux étages sous le foyer de l'incendie, n'a guère été endommagé, a expliqué que les dégâts par l'eau n'étaient pas considérables.

Quant aux dommages par le feu, ils n'ont pas été évalués par les pompiers. Ces dommages sont visibles de l'extérieur: pour arroser le bois qui se consumait sous le toit de cuivre, les pompiers ont dû arracher à la hache et à la scie les coins de la mansarde.

«Ce qui me satisfait particulièrement, c'est l'intervention rapide et efficace des pompiers», a déclaré M. Doré.

Ce dernier a souligné que l'incendie avait marqué la première sortie de la nouvelle plateforme élévatrice du Service de prévention des incendies, dont l'échelle peut se déployer à 52 mètres d'altitude.

Ce joujou de 1,2 million \$ dispose sur sa nacelle d'une caméra transmettant ses images au poste de commande au sol. La plateforme a démontré son efficacité, ont insisté le maire Doré et le directeur du Service de prévention des incendies, Raymond Therrien.

«Cette plateforme nous donne accès à des points qu'il nous est difficile d'atteindre à cause des trottoirs et autres obstacles», a expliqué M. Therrien. La «girafe» devrait être particulièrement utile dans des quartiers comme le Vieux-Montréal. «C'est une Rolls-Royce», a lancé un officier du Service.

Le hic, c'est que la girafe a eu de la difficulté à traverser la jungle du trafic de l'heure de pointe, depuis son point d'attache de Rosemont.

En attendant son arrivée, les pompiers ont couvert de bâches les meubles des bureaux des deuxième et troisième étages de l'hôtel de ville, afin de limiter les dégâts causés par l'eau. Une quarantaine de personnes auront eu raison de ces dommages pendant le week-end. Le boulot devrait reprendre lundi.

Les pompiers n'ont pas eu la tâche facile pour accéder au quatrième étage où les flammes faisaient rage, a raconté le chef Thibault.

À cause des travaux de rénovation, les étages supérieurs ne sont accessibles que par des escaliers de fortune. Quarante pompiers ont finalement atteint le toit.

Ironie du sort, ces travaux de modernisation de 15 millions \$, qui ont cours depuis presque deux ans et qui ne prendront fin qu'en 1991, visent notamment à rendre l'hôtel de ville plus sécuritaire, a expliqué M. Fainstat. On installera d'ailleurs des gicleurs qui faisaient évidemment défaut hier.

«Le système électrique est complètement désuet, dit-il. L'édifice ne répond pas du tout aux exigences du code du bâtiment en ce qui concerne la sécurité et l'évacuation.»

Heureusement, en ce vendredi après-midi, il n'y avait que peu de personnel à l'oeuvre. Personne, outre les plombiers, électriciens et soudeurs affectés aux travaux, n'a par ailleurs accès aux deux étages supérieurs.

Quand l'ordre d'évacuation fut donné, le maire Doré était en réunion dans son bureau du deuxième. «De ma fenêtre, j'ai vu monter une plateforme élévatrice, a-t-il dit. Je me suis dit que ça serait peut-être une bonne idée de sortir.»

Les gens ont quitté les lieux sans paniquer. L'évacuation a cependant dérangé des techniciens qui préparaient le tournage, en fin de semaine, d'un film produit par la Warner Brothers, *If Looks Could Kill*.

Denise Vendette et Suzanne Dagenais y installaient pour leur

part des luminaires pour les scènes du film.

«Quand on nous a dit qu'il y avait le feu, on pensait que c'était pour le film, a dit Mme Vendette. On voyait les gens qui sortaient et on sentait la fumée. On a même vu les pompiers. Mais on se disait que c'était pour faire plus vrai!»

Les producteurs avaient choisi l'hôtel de ville pour le tournage de quelques scènes de ce film d'action humoristique qui a l'Europe pour cadre. L'incendie ne retardera cependant pas le tournage, a dit hier une porte-parole, Prudence Emery. Le budget de ce long-métrage est de 13 millions \$.

Pour les besoins du film, l'équipe tournait il y a quelques semaines au Manoir Richelieu, dans la région de Charlevoix. Là-bas, les producteurs ont même simulé... l'incendie du Manoir.

«Nous n'avions pas prévu d'effets spéciaux à l'hôtel de ville, a dit Mme Emery. On n'y tourne qu'une simple réception.» □

CHOIX

Le Parti Égalité prône le retour au libre choix pour les immigrants

CECM, Michel Pallascio, «ces mesures pouvant créer un système moins tolérant.» Une requête improvisée que l'autre représentant du Parti Égalité, le député Richard Holden, a trouvée particulièrement habile. «Voilà qui va attirer les journalistes», a dit M. Holden en quittant la salle, tout fier.

Heureusement pour MM. Libman et Holden, les dirigeants de la CECM n'ont pas de fusils à la place des yeux. «La Loi 101 a permis le retour à la paix sociale dans les écoles. Vous ne craignez pas qu'en revenant au libre choix, on revienne à ce qu'on a vécu à Saint-Léonard avant la Loi 101?» a demandé à M. Libman le directeur général, M. Laurent Portugaïs.

«Nous n'avons pas de leçon d'ouverture à recevoir de votre part, surtout quand on regarde votre mémoire», a lancé de son côté M. Pallascio.

Un appui inattendu

Outre le Parti Égalité, une dizaine de groupes ont paré devant les commissaires hier. Les auteurs du projet de politique linguistique ont reçu l'appui, inattendu il faut le dire, d'associations représentant les immigrants et réfugiés d'origine africaine, dont le Conseil de la communauté maghrébine du Canada. Ces associations ont déploré que des organismes «non représentatifs des groupes ethniques» (parmi lesquels ils rangent SOS-Racisme) aient dénigré le projet.

«C'est certain que les mesures incitatives sont préférables. Mais s'il y a des récalcitrants, il faut prendre les mesures appropriées», a expliqué Mme Jacqueline Hekpazo, de la Maison d'Afrique. «Si c'est expliqué, si on comprend ce que la société québécoise veut, c'est comme la Loi 101, ça paraît restrictif au début, puis les élèves vont le faire.»

De leur côté, Alliance Québec et le Congrès juif canadien ont

réitéré leur opposition à toute mesure coercitive. Parmi les représentants du Congrès juif se trouvait Mme Annie Medalsy, directrice d'une école primaire française de la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal, où 93 p. cent des élèves sont allophones. Mme Medalsy a rappelé qu'il y a sept ans, lorsqu'elle a pris la direction de l'école Laurentide, «ça parlait anglais partout». Une série de mesures incitatives ont suffi pour régler le problème.

«On ne peut pas s'attendre à ce que ça change en un an. Cela va prendre dix ans, 20 ans. La génération qui se trouve dans les écoles secondaires françaises, c'est celle qui y a été forcée par la Loi 101. On n'a pas ces problèmes-là avec les nouvelles générations.»

Par contre, la directrice de l'école Sainte-Cécile de la CECM, Mme Louise Laurin, membre de la délégation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a appuyé l'instauration d'un règlement rendant obligatoire l'usage du français dans et en dehors des classes. «Sinon on envoie aux élèves le message que dans les classes c'est le français, mais qu'à l'extérieur, dans la vraie vie, c'est en anglais.» □

ACCORD

Gorbatchev et Bush signent un accord non prévu

temps. La guerre froide doit finir, a déclaré Bush. «Les accords que nous avons signés aujourd'hui et ceux à venir feront avancer la cause de la paix», a-t-il ajouté.

Au cours d'une cérémonie à la Maison-Blanche, Bush a également déclaré que les deux grandes puissances s'étaient entendues sur un accord cétalier à long terme. Mais les États-Unis n'ont pas accordé à l'URSS la clause de «la nation la plus favorisée».

Bush a ajouté qu'il espérait que l'URSS adopterait bientôt une loi sur la libéralisation de l'émigration, condition préalable à l'attribution de cette clause, selon Washington. Bush a, semble-t-il, pris lui-même la décision de signer l'accord commercial, ses principaux conseillers étant divisés sur cette question.

Ces accords ont été des surprises. Les responsables américains avaient laissé entendre jusqu'à la dernière minute que Bush ne signerait pas d'accord commercial — àrement souhaité par l'URSS pour lui permettre d'obtenir les devises fortes nécessaires à son programme de modernisation économique.

«Je dirai que cette salle a vu de nombreux accords importants, mais ce qui arrive maintenant représente un événement d'une importance considérable, non seulement pour nos deux pays, mais pour le monde entier», a déclaré Gorbatchev.

Mettant par ailleurs un terme aux rumeurs persistantes qui ont couru toute la journée quant aux désaccords sur les armes nucléai-

res stratégiques (START), Bush a aussi annoncé que les deux superpuissances s'étaient entendues sur les principales clauses d'une réduction de leurs arsenaux stratégiques et de la vérification de leurs essais nucléaires. L'accord fera l'objet d'une déclaration conjointe à l'issue du sommet de Washington et portera également sur les objectifs de futures négociations dans ce domaine, a ajouté Bush.

Le président américain a confirmé que les deux chefs d'État signeraient aussi un accord sur la réduction des armes chimiques et les deux hommes ont dans le même temps renouvelé leur souhait de parvenir dès cette année à un traité sur les forces conventionnelles en Europe. Il a souligné que, depuis leur sommet de décembre 1989 à Malte, Gorbatchev et lui avaient fait «de grands progrès au cours des six derniers mois et ces deux derniers jours».

Les négociations de Vienne sur les armes conventionnelles se sont enlisées notamment en raison des préoccupations soviétiques liées à la réunification allemande.

Pour faire accepter à l'URSS l'appartenance de la future Allemagne réunifiée à l'OTAN, les États-Unis ont proposé hier plusieurs idées à Gorbatchev:

■ ouverture de discussions complémentaires immédiatement après la signature cette année d'un accord CFE sur les forces conventionnelles en Europe, qui portera sur les réductions de troupes allemandes, entre autres;

■ création d'un secrétariat permanent de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), organisation de sommets réguliers et réunions ministérielles fréquentes;

■ maintien des forces soviétiques en Allemagne pendant une période relativement longue, peut-être cinq ou six ans;

■ interdiction aux forces de l'OTAN de pénétrer sur le territoire de l'ancienne RDA pendant la période de transition.

Mikhail Gorbatchev a déclaré hier «comprendre» l'insistance des États-Unis à rattacher à l'OTAN la future Allemagne réunifiée et s'est dit d'accord sur la présence militaire américaine en Europe. D'un commun accord, toutefois, les deux parties ont décidé de remettre à plus tard les discussions approfondies sur l'Allemagne, a indiqué le porte-parole américain Marlin Fitzwater. «Ce n'est pas une question qui sera réglée pendant le sommet», a-t-il dit.

La résidence de Camp David, perdue dans les montagnes boisées des environs de Washington, accueillera aujourd'hui George Bush et Mikhail Gorbatchev.

Le lieu est tout un symbole. C'est là que le président Dwight Eisenhower et le dirigeant soviétique Nikita Krouchtchev parurent en 1959 à deux doigts de sortir de la guerre froide. Mais un an plus tard, les Soviétiques abattaient sur leur territoire l'avion espion américain U2. La guerre froide se poursuivait, mais les espoirs nés un an plus tôt portaient désormais un nom: l'esprit de Camp David.

En 1973, l'atmosphère était à la détente quand Richard Nixon y accueillait Léonid Brejnev.

Bush n'a jamais caché son attachement à cette résidence que l'on qualifie souvent de «rustique», bien qu'elle abrite des courts de tennis, des piscines et un parcours de golf. Camp David, baptisée d'après le prénom du petit-fils d'Eisenhower, permettra aux deux hommes de se détendre. Reste à savoir si la magie du lieu les inspirera. Bush veut y croire.

Enfin, la télévision soviétique continue d'accorder une place très importante au sommet de Washington, substituant des journaux télévisés à des synthèses sur l'événement, et consacrant une large part de ses émissions à l'amitié soviéto-américaine.

Le journal du soir de la télévision soviétique a consacré plus de 20 minutes à la fin de la première et au début de la deuxième journée de ce sommet, montrant de larges extraits des diverses conférences de presse imprévisibles des deux chefs d'État.

Un reportage supplémentaire de dernière heure a été diffusée à la fin de l'édition pour rendre compte d'une conférence de presse imprévisibles ayant eu lieu quelques minutes plus tôt à la sortie d'un entretien formel. Le président soviétique y avait l'air très à l'aise et s'attardait avec les journalistes, tandis que Bush semblait plus nerveux. Les interventions du président soviétique au cours de ce sommet sont depuis deux jours très largement retransmises, soit au cours du journal, soit lors de flash spéciaux qui ont remplacé les éditions de la mi-journée et du début de soirée du journal télévisé. □

Erratum

■ Une petite erreur s'est glissée dans un des textes accompagnant le reportage de François Trépanier dans le cahier pré-imprimé de Vacances/Voyage sur un itinéraire de 2 500 km au Benelux.

Dans le texte intitulé «Un voyage de plus de 5 000 \$» dans le paragraphe «Automobile», il est écrit que le litre d'essence ordinaire sans plomb coûte 19,50 le litre. Il faut plutôt lire 31 F.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

863

à quatre chiffres

8248

ABONNEMENT

285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION

285-7070

PROMOTION

285-7100

COMPTABILITÉ

285-6892

Grandes annonces

285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.

285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants

285-7202

National, Tele-Presse

285-7306

Vacances, Voyages

285-7265

Carrières et professions,

nominations

285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal-H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



SAMEDI
2 JUIN 1990

22-6-01

L'OUEST CANADIEN

L'Ouest canadien — 8 jours / 7 nuits

• Départs les samedis 23 juin, 4, 11, 18 et 25 août

A partir de **1 269 \$***

Vols à bord d'Air Canada

AirCanada Touram

CIRCUITS EN AUTOCAR
DANS L'OUEST CANADIEN

Vol et voiture: À partir de **529 \$*** • Tarifs basés sur occupation double. Consultez votre agent de voyages

CIRCUIT PANORAMIQUE DE L'OUEST CANADIEN

L'Ouest canadien — 13 jours / 12 nuits

• Départs les samedis 16 et 30 juin, 21 et 28 juillet, 11, 18 et 25 août.

A partir de

1 669 \$*

La jeune fille sur la bicyclette jaune

Marthe Beaulieu-Poirier se souvient

LUC DUPONT
collaboration spéciale

■ L'histoire que vous allez lire est vraie. Même les noms n'ont pas été changés.

«Pour nous, l'affiche représentant ce groupe de jeunes adultes d'une autre époque, posant comme ça sur des vélos, avec ce quelque chose de léger, de presque concupiscent dans les regards, c'était parfait pour le Tour», raconte Michel Labrecque, le président de la manifestation sportive.

«Ça cadrait bien avec notre approche qui était de faire l'affiche de film», genre *Un dimanche à la campagne* ou *Il était une fois... dans l'île*. Du cinéma, quoi!»

Et comment!

Jamais les organisateurs n'auraient pu se douter de l'impromptu que ce «cinéma» allait provoquer...

Parce que voilà: l'affiche avait à peine commencé à circuler dans le public, en avril dernier, qu'une femme appelait au bureau du Tour de l'île. Une femme qui n'avait rien du tout d'un personnage de film. Une femme bien réelle à qui on venait de faire vivre, en une fraction de seconde, le plus ahurissant flash-back qui soit.

«Mais c'est moi, là?» Oui, c'est elle. Elle: Marthe Beaulieu-Poirier, l'un des quatre personnages encore vivants de l'affiche, la jeune fille sur la bicyclette jaune.

Au moment où cette photo a été prise, elle a 16 ans.

Aujourd'hui elle en a 62.

Lorsque l'on se rencontre dans le petit logement de Longueuil, où elle habite aujourd'hui avec son mari et Martin, le dernier de ses trois fils, je ne peux m'empêcher de réprimer un bref sursaut en remarquant que les années ont laissé tout à fait intact le petit triangle formé par les deux yeux et le nez. C'est le même encore aujourd'hui que celui qu'elle avait lors de la prise de cette photo en 1944.

«La jeune fille de la bicyclette jaune» tourne quelques pages d'un vieux album-photos à couverture cartonnée noire, et en extrait un «portrait», oh!, qui doit faire à peine 5x7 cm. C'est l'original de l'affiche.

Mais comment cette photo a-t-elle pu passer, à votre insu, madame, dans les mains des gens du Tour de l'île?

«On a finalement su qui c'était, raconte-t-elle en souriant. La «coupable», c'est ma nièce Diane qui, dans le passé, avait collaboré à Vélo-Québec. Il y a quatre ou cinq ans, afin d'illustrer un article sur l'histoire du bicycle, elle avait fouillé dans l'album de son père (mon frère Maurice, également sur l'affiche, l'homme, à gauche) qui possédait la même photo.»

Une si petite photo... sept personnes qui se retrouvent bien malgré elles, un demi-siècle plus tard, lancées dans l'énorme cirque des médias.

Et Marthe Beaulieu de reprendre le petit instantané entre ces doigts: «Les trois hommes de la

photo sont morts, aujourd'hui; mais les quatre femmes sont encore toutes vivantes».

«Ça s'est pris un dimanche, se souvient-elle. A Saint-Damien-de-Brandon où on demeurait. Dans le 8e Rang, aujourd'hui le Rang des Beaulieu, je crois.

«On était tous des gens qui se connaissaient, mais on n'était ni chums ni blondes». Je peux vous nommer tous ceux qui sont sur la photo si vous voulez. Il y avait deux de mes frères, ma cousine, des amis pis un voisin. On avait fait un complot», dit-elle avec une pointe de malice.

«On s'était dit qu'au retour de la messe — c'est d'ailleurs pour ça qu'on était tous bien habillés — on irait prendre des portraits. Dans ce temps-là, c'était la mode.»

Au moment de cette photo, comme le raconte Michel Labrecque, c'est un peu la fin de ce qui a constitué l'âge d'or du vélo au Québec, on parle ici de l'entre-deux guerres.

«On n'a qu'à penser aux Plouffe, à Québec, par exemple. Et un peu avant, au Temps d'une paix; quoique dans Charlevoix la topographie a un peu freiné l'expansion du vélo. A Montréal, il fut un temps où les bicyclettes faisaient vraiment bon ménage avec les chevaux, les tramways, mieux en tout cas qu'avec l'auto qui tentait alors de s'imposer.»

Dans les campagnes ce sera la petite bourgeoisie — notaires, médecins — qui introduira petit à petit le vélo en achetant aux enfants. «Mais le bicycle, c'était réservé aux garçons», dira Marthe en portant encore une fois les yeux sur la grande affiche.

«Si vous remarquez les filles sur la photo, elles étaient toutes en jupe. Pourquoi? Parce que à cette époque-là, les filles n'avaient pas le droit de porter de pantalons. La vérité, c'est qu'on n'a jamais ben ben fait de bicycle. On pouvait pas en faire non plus parce que, en plus des pantalons, même ça — faire du bicycle — c'était mal vu. Le mieux qu'on

pouvait faire, c'était d'emprunter ceux de nos frères et d'en faire en cachette en arrière dans la cour...

«Combien de fois, se souvient-elle, a-t-on vu les gars partir le dimanche après la messe, faire des voyages d'un jour, à Saint-Jean-de-Matha, à Berthier, à Joliette, et jusqu'à Sorel.»

«On se fait raconter, ajoute Michel Labrecque, qu'il s'organisait des expéditions dans Montréal même: des gens qui partaient du Centre-Sud, par exemple, et qui traversaient l'île, montaient jusqu'au Sault-aux-Récollets, à l'Île-de-la-Visitation, avec des bagages, de la nourriture de pique-nique bonne pour quatre jours!»

Et d'ajouter Marthe, «y avait pas juste le dimanche qu'on se servait des bicyclettes. Mon frère Maurice, qui avait étudié pour devenir électricien, a fait ses premiers petits contrats en bicycle. Il partait de la maison avec son sac d'outils, de switches, tout ce qu'il avait besoin, pis il s'enroulait le filage autour du cou.

«C'est juste dommage qu'il soit pas là pour voir tout ce qui arrive aujourd'hui...»

La jeune fille sur la bicyclette jaune regarde tout à coup l'affiche comme pour prendre la mesure de l'anecdote saugrenue au milieu de laquelle elle vient de se retrouver. L'affiche trône maintenant dans la cuisine, dans une modernité qui devait être bien imprévisible à l'époque.

Si on fait le compte — les 8000 affiches, les 300 000 dépliant d'inscriptions (sur laquelle apparaît la photo ancienne) et les 330 000 cahiers spéciaux du magazine Vélo-Mag parus samedi dernier en encart de *La Presse* — c'est donc à plus de 600 000 exemplaires qu'aura donc été reproduite la petite photo originale de 1944.

«Quand je l'ai vue la première fois, je me suis dit: Ça s'est-tu? C'était juste un petit portrait, qu'on avait pris ben vite, ben inoçemment, juste un petit portrait... et voilà.»

Place aux vélos!

■ En raison de la plus grande manifestation cycliste au monde, plusieurs rues et accès aux autoroutes qui ceinturent la métropole seront fermées à la circulation automobile.

La sortie l'Acadie et Côte-Vertu et l'entrée Henri-Bourassa conduisant à l'autoroute des Laurentides seront fermées de 8 h 30 à 15 h. Sur l'autoroute 25, à la hauteur du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, les sorties Sherbrooke et Hochelaga Est seront aussi fermées de 9 h 30 à 18 h.

Ailleurs, sur l'autoroute Métropolitaine, les sorties menant au boulevard l'Acadie seront interdites d'accès de 8 h 30 à 12 h 45. Les sorties boulevard Ray-Lawson et boulevard Roi-René seront également fermées entre 9 h 30 et 17 h 30.

À Laval, sur l'autoroute 19, en direction nord, la sortie boulevard Saint-Martin sera interdite à

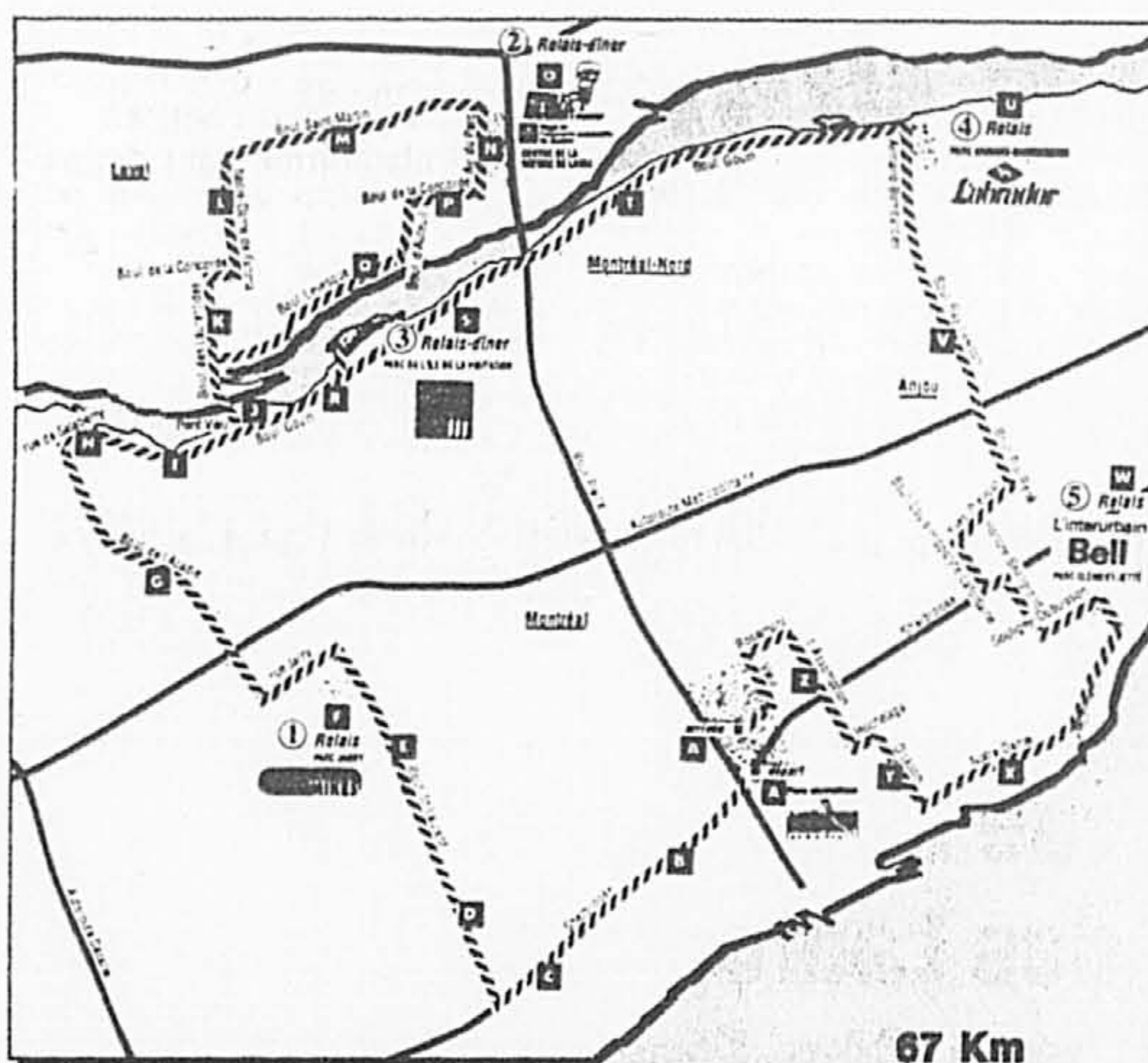
la circulation de 8 h 30 à 14 h. Les sorties et les entrées du boulevard Lévesque seront fermées entre 8 h 30 et 15 h.

Pour de plus amples informations, les automobilistes peuvent composer un des trois numéros suivants: 254-8730 (Info-Circulation du Tour de l'île), 251-6955 (Info-Tour de l'interurbain Bell), 873-4040 (ministère des Transports).

Par ailleurs, la STCUM mettra plus de trains à la disposition des usagers, dimanche, de 6 h et 12 h, sur les lignes 1 et 4 du métro. Les participants pourront aussi voyager avec leur vélo dans toutes les voitures de métro. En temps normal, le règlement de la STCUM permet un maximum de quatre bicyclettes dans les wagons de tête et de queue de la rame de métro. Certaines lignes d'autobus qui empruntent le trajet du Tour de l'île seront aussi modifiées pour la journée.



C'était en 1944. De gauche à droite: Blanche Beaulieu, cousine; Maurice Beaulieu, frère de Marthe; Janette Prévile, amie; Liliane Fiset, cousine; Georges-Albert «Ti-Bert» Beaulieu, frère; Marthe-Beaulieu-Poirier, sur la bicyclette jaune; Laurent Fiset, voisin. Et Marthe Beaulieu-Poirier aujourd'hui.



Ce fut quand même une belle journée...

LILIANE LACROIX

■ En visite à Montréal avec leur professeur, des écoliers de 5e et 6e année d'Akwesasne ont vu leur journée un peu ternie par un incident pour le moins surprenant.

Ils sortaient de l'Insectarium du jardin botanique jeudi dernier quand ils ont réalisé que certains malotrus avaient laissé une carte de visite littéraire sur les vitres de leur autocar. Écrit dans la poussière, le message était clair: «La Loi 101, c'est le règlement. Restez sur votre réserve si vous ne parlez pas français».

«L'oeuvre de quelques voyous!», se serait dit, sûrement, le professeur Lorrie Horowitz si ses élèves n'avaient pas pris un des auteurs en flagrant délit.

«J'ai été estomaquée, dit-elle. Il s'agissait d'un homme dans la trentaine, un «gentleman», insistait-elle, très bien habillé, visiblement bien éduqué...»

Derrière lui, entourant leur propre autocar, les hommes et les femmes de son groupe riaient: «Ils avaient tous le même air respectueux», précise le professeur.

L'homme s'est alors mis à les invectiver. «Je suis née à Montréal, précise Mme Horowitz et mes parents demeurent toujours ici, en banlieue. Heureusement, j'étais la seule à comprendre...»

Pourquoi est-ce qu'ils n'aiment pas les Indiens?, a alors demandé un petit garçon qui, comme ses compagnons, avait compris, à défaut des paroles françaises, que le ton n'avait rien de plaisant.

Ses compagnons, qui avaient mieux saisi ce qui se passait, l'ont toutefois orienté dans la bonne direction: «Ce n'est pas parce qu'on est Indiens, c'est parce qu'on parle anglais.»

Leur école étant située en territoire québécois, les élèves n'ignoraient évidemment pas l'existence de la Loi 101. Désireuse de ne pas s'éterniser et surtout de ne pas gâcher le voyage des enfants avec un incident malheureux, le professeur a entrepris de les faire quitter les lieux au plus tôt, après avoir effacé le message de la main.

«J'aurais pu appeler la police, dit-elle. Mais avec les derniers événements à Akwesasne, un tel branle-bas aurait peut-être été traumatisant pour les enfants. Ils ne comprenaient pas vraiment pourquoi on leur en voulait à eux.»

L'autocar identifié à l'Akwesasne Mohawk Board of Education et portant des plaques d'immatriculation ontariennes est donc reparti avec sa vingtaine d'écoliers de l'école primaire de Chenail (Snye). En guise d'adieu, ces «dames et messieurs» ont dirigé leur majeur vers le ciel sur leur passage.

Mme Horowitz tient tout de même à préciser que cet incident n'a pas suffi à gâcher un merveilleux voyage dont les enfants ont profité pour voir, entre autres, le Cirque du Soleil, la Ronde et l'Insectarium.

Douglas Jaworski, l'homme du cartel de Medellin et de la GRC

LISA BINSSE

1. ■ Le lundi 3 avril 1989, aux petites heures du matin, dans un coin isolé du Nouveau-Brunswick, le sol est encore recouvert de neige, le temps est clair et ensoleillé, mais frisquet. Au loin, le vrombissement d'un avion se fait entendre. L'appareil approche, trop rapidement, frôle la cime des arbres, continue sa descente et, en touchant la piste, se met à tanguer et s'échoue dans les congères.

Le pilote de l'Aéro Commander 980, Fernando Augusto Mendoza-Jaramillo et un acolyte, Jose Ali Galindo-Escobar, ont effectué cet atterrissage en catastrophe pour échapper aux douaniers américains qui les ont pris en chasse. Ils arrivent directement de Colombie.

Sortis de nulle part, une vingtaine d'hommes ont entouré l'avion dès que l'appareil, lourdement chargé, s'est immobilisé.

Le pilote soupire de soulagement lorsqu'il reconnaît «Daniel», de son vrai nom Douglas Jaworski, l'homme de confiance du Cartel de Medellin au Canada.

Pendant qu'il quitte les lieux avec son co-pilote, les hommes transfèrent en vitesse l'important chargement dans un camion, en l'occurrence rien de moins que 500 kg de cocaïne d'une valeur marchande de 200 millions \$!

L'homme de la GRC

Ce qu'il ne savait pas toutefois, c'est que le cartel de Medellin venait de tomber dans un piège tendu par les agents de la Gendarmerie royale du Canada qui, depuis quatre mois, comptaient sur la collaboration de... Jaworski.

En décembre, le jeune et impertinent

pilote commercial avait offert ses services à la GRC, à Toronto, à la condition qu'elle l'aide à régler ses démêlés avec le fisc américain. En échange, il aiderait les enquêteurs à faire échec à des Colombiens qui faisaient la contrebande de cocaïne au Canada, à coups de 500 kilos à la fois!

Les policiers l'ont alors pris pour un fou! Cette offre avait de quoi les ahurir, puisqu'ils n'avaient encore jamais entendu parler qu'une telle quantité de stupéfiants puisse entrer clandestinement au pays.

Pour les convaincre, Jaworski a accepté que toutes ses conversations téléphoniques avec son principal contact en Colombie, Diego Caceyo, l'un des caïds du trafic de cocaïne dans le monde, soient enregistrées. Ce fut le début d'une longue et complexe enquête qui a abouti à la plus importante saisie de cocaïne jamais effectuée au Canada.

En retour, Jaworski a reçu 380 000 \$, le double de ce qui avait été convenu au départ. Il a aussi reçu du fisc américain, qui enquêtait notamment sur le blanchiment d'argent du cartel, qu'il ne serait pas importuné par les autorités américaines.

Jaworski, 29 ans, principal témoin au procès-marathon que viennent de subir trois Colombiens au Palais de justice de Montréal, a raconté qu'il avait rencontré Caceyo au début de 88. On le lui avait présenté sous le nom de code «Mauricio». Jaworski lui vendait, ainsi qu'à ses associés, des avions qu'il livrait lui-même à Medellin.

Caceyo disposait dans la jungle colombienne d'une immense ferme de quelque 30 000 acres dotée d'une piste d'atterrissage plus longue que toutes celles de l'aéroport de Mirabel.

Peu à peu, il se gagnait la confiance des narco-traffiquants sud-américains et, en juin 1988, Caceyo lui faisait part de son désir de chercher de nouvelles routes pour acheminer la cocaïne sur les marchés américains et canadiens. La porte d'entrée habituelle, celle du Mexique, était devenue trop onéreuse.

Et le Canada, d'après Caceyo, était peut-être la solution. Il avait alors demandé à Jaworski de lui fournir tous les détails sur le fonctionnement du système de détection des avions dans l'Est du Canada, qu'il voyait comme la nouvelle plaque tournante du trafic de la cocaïne.

Lors d'un autre voyage en Colombie, Caceyo aurait même offert à Jaworski de s'impliquer dans le trafic de cocaïne, mais celui-ci a refusé. Il acceptait toutefois de leur fournir une «aide technique». On lui avait alors fait rencontrer Diego Jose Genuza, ou «Masters», le pilote qui faisait entrer au Mexique les pleines cargaisons de poudre blanche.

Lors d'une rencontre en octobre 88, Genuza a dit à Jaworski que les gens en place à Montréal étaient bien organisés.

En décembre 88, tout en poursuivant son travail avec le cartel, Jaworski s'associait aux policiers. C'est ainsi qu'il dénicha, en compagnie d'agents de la GRC, la fameuse piste d'atterrissage que les trafiquants ont utilisée le 3 avril 1989.

Le 13 février, quoique conscient que ce n'était pas la meilleure façon d'atteindre l'âge de la retraite, Jaworski se rend à Medellin pour convaincre Caceyo — à l'aide notamment de cartes et de photos — que le terrain du Nouveau-Brunswick présentait de meilleures conditions qu'un autre situé dans la région d'Albany, dans l'État de New York.

Le lendemain, après avoir consulté nul autre que «Pablo» Escobar, l'un des parrains du cartel de Medellin, Caceyo donnait le feu vert à Jaworski. Dans les jours suivants, Genuza, lors d'une visite à Montréal, lui remettait 430 000 \$ pour «ses petites dépenses» et l'achat de la piste. L'argent a évidemment été remis à la GRC.

Retardé à plusieurs reprises à cause de mauvais temps, ce n'est que le 3 avril qu'est finalement arrivée la fameuse cargaison de 500 kg de cocaïne que Jaworski et la GRC attendaient avec impatience.

Dans l'intervalle, la bande de Medellin préparait, à Montréal, la distribution de la drogue. Le 11 février 89, une certaine Xiomara Castro louait notamment la maison de la rue Delisle, dans le quartier Saint-Henri.

Le lendemain, 12 février, Richard Delgado-Marquez, connu sous le nom de code «John», arrive à Montréal. Trois jours plus tard, Grisel Suarez loue une Ford Taurus en donnant la même adresse que Mme Castro, à New York. Delgado-Marquez s'occupe pour sa part de la location d'un télé-avertisseur et de deux téléphones cellulaires.

Les affaires s'activent à nouveau à la mi-mars, alors que Caceyo informe Jaworski que le vol du Nouveau-Brunswick s'effectuera le 17 du mois. Ce jour-là, Flor Emilse Mery-Correa débarque à Dorval, en possession d'un visa américain. Son frère, Albin Geovany, et sa femme, Beatriz Elena Pelaez, une fois à New York, demandent quant à eux un visa pour le Canada. Ils utilisent tous l'adresse de Mme Castro à New York.

Mais la livraison est de nouveau retardée.

Le 3 avril, l'avion se pose enfin au Nouveau-Brunswick. Jaworski et des agents de la GRC placent la cocaïne dans un camion et l'acheminent à Montréal, où on la remplace par du sucre.

Le 4 avril, Jaworski reçoit de Caceyo le numéro de «John», représentant du cartel, à qui il doit remettre la précieuse cargaison de poudre à Montréal. La livraison «contrôlée» se fera le lendemain, à 20 h 30.

Le trio est arrêté vers 23 h 15, quelques instants après que les deux hommes eurent goûté à la cocaïne.

Le même jour, à Toronto, Albin Mery-Correa et sa femme remettaient à d'autres agents de la GRC qui se faisaient passer pour des collègues de Jaworski, la rondelle somme de 95 000 \$ pour «services rendus» (sic).

Le 6 avril, le couple est appréhendé et accusé d'avoir en main de l'argent criminellement obtenu. Pelaez a été libérée et déportée en Colombie. Albin Mery-Correa s'est reconnu coupable et a été condamnée à deux ans d'emprisonnement.

Les deux pilotes, qui s'étaient rendus à Toronto en attendant de retourner en Colombie, ont repris le chemin du Nouveau-Brunswick où ils ont été mis en accusation. Ils ont depuis écoupé de 22 années de bagne.

Quant aux trois Colombiens, Richard Delgado-Marquez, Fernando William Mendoza-Salazar et Flor Emilse Mery-Correa, ils ont été reconnus coupables de huit des 12 chefs d'accusations qui pesaient contre eux. Le jury a rendu son verdict jeudi après deux semaines de délibérations.

DEMAIN: La naissance du cartel de Medellin

Air Canada Touram

NOUS SOMMES LES SPÉCIALISTES DE VOS VACANCES EN FRANCE
VOYAGEZ SUR NOS VOLS DIRECTS GROS PORTEURS D'AIR CANADA

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

SPÉCIAL PARIS

DÉPARTS EN JUIN

LES 8, 9, 15, 16, 17, 22, 23 ET 27 JUIN
RETOUR* AVANT LE 30 JUIN

(*Retours entre les 1er et 26 juillet, ajouter 50 \$ par personne)

498\$

Les Mohawks veulent 14 millions \$ pour remettre leur réserve sur pied

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Les Mohawks de la section canadienne de la réserve d'Akwesasne demandent au gouvernement fédéral de leur verser 14 millions de dollars pour remettre la réserve sur pied.

Le grand chef du conseil Mohawk d'Akwesasne, Mike Mitchell, a rendu cette demande publique hier, expliquant qu'un tel montant était essentiel pour réparer les dommages causés par la violence du mois dernier et assurer que de tels événements ne se reproduisent plus.

«Les gouvernements extérieurs se sont servis des multiples juri-

dictions et frontières qui entaillent notre territoire comme excuses pour ne pas nous aider à construire notre communauté. Il est temps qu'ils arrêtent de s'accuser les uns les autres de cette inaction collective. Le gouvernement canadien doit faire face à sa responsabilité: aider notre peuple à survivre», a déclaré le chef Mitchell dans un communiqué.

La réserve Mohawk d'Akwesasne, qui enjambe les frontières de l'État de New-York, de l'Ontario et du Québec, a été le théâtre de violents affrontements armés au printemps. Cette guérilla opposant partisans et adversaires des casinos situés sur la portion américaine du territoire a atteint

son paroxysme quand deux Mohawks ont été retrouvés assassinés, sur la portion canadienne de la réserve, le 1er mai. Les forces de police ontariennes, québécoises et new-yorkaises étaient alors intervenues.

À ce moment-là, plusieurs centaines de Mohawks avaient déjà quitté la réserve pour aller se réfugier à Cornwall où ils sont restés durant plusieurs jours.

Au cours des jours qui ont suivi ces événements, les partisans des casinos, «protégés» par la société des Warriors, un groupe de soldats traditionnalistes solidement armés, ont maintes fois fait savoir que ces casinos étaient nécessaires à la réserve parce qu'ils procu-

raient des emplois et engendraient des revenus considérables. Ces casinos ont été complètement fermés.

Le chef Mitchell constate lui aussi les problèmes économiques de la réserve et n'hésite pas à les lier à la violence qui a sévi à Akwesasne. C'est pourquoi il demande de l'argent au gouvernement fédéral afin de pouvoir créer des emplois «légitimes», stimuler le tourisme, organiser des activités éducatives et récréatives pour les jeunes, bref, enrayer les sources mêmes de la délinquance et de la criminalité dans la réserve.

Mais l'argent est aussi nécessaire pour réparer les maisons et les véhicules endommagés par les échanges armés, a expliqué Dan Gaspé, porte-parole du conseil, dans un bref entretien téléphonique hier. Il lui était toutefois impossible de dire à quel montant précis s'élève la note de ces dommages. Le chef Mitchell n'a pu être joint.

Le plan de redressement économique comprend aussi l'embauche de psychologues et la mise en place de cours d'été pour les étudiants dont l'année scolaire a été interrompue par les événements violents des mois derniers.

Selon Raymond Myre, agent d'information aux Affaires indiennes fédérales, ce plan est étalé sur cinq ans et les 14 millions de dollars exigés par les Mohawks ne proviendraient pas entièrement des fonds nouveaux.

Sidbec-Dosco reconnue coupable de pollution

■ Sidbec-Dosco a été reconnue coupable hier, au palais de justice de Sorel, de pollution et a été condamnée à verser une amende de 15 000 \$ pour avoir déversé dans le fleuve Saint-Laurent, les 10 et 13 juin 1987, de la graisse rouge Supercrown EPI via son effluent industriel situé à Contrecoeur.

C'est le juge Paul Bélanger de la Cour supérieure à Sorel qui a prononcé la sentence contre la compagnie.

Sidbec-Dosco a aussi été reconnue coupable d'avoir creusé un bassin de rétention des eaux provenant des son effluent industriel situé à proximité du fleuve et cela, sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation.

La compagnie d'état a néanmoins effectué les travaux de nettoyage des berges du fleuve, souillées par la graisse rouge. Ces travaux de nettoyage ont coûté à la compagnie polluante quelque 200 000 \$.

Depuis le déversement, la compagnie a changé de graisse et s'est dotée d'un programme informatique permettant de détecter toute fuite anormale de graisse.

Sidbec-Dosco s'est de plus engagée à démolir le bassin de

rétention et à replacer les lieux dans leur état naturel dans l'année qui suit la fin des travaux reliés à la mise en place du programme d'assainissement des eaux soumis au ministre de l'environnement.

Par ailleurs, l'herbe à poux a fait de nouvelles victimes hier, en Cour municipale de Montréal, lorsque quatre propriétaires de terrains vagues ont été condamnés à verser des amendes diverses pour avoir laissé pousser de l'herbe à poux après le 1er août 1989.

C'est la compagnie de location de camions Ryder Truck Rental qui a été condamnée à verser la plus importante. La compagnie a été condamnée à 450 \$ pour un terrain qui lui appartient situé à Baie d'Urfé.

Le second contrevenant est le Groupe Petra Ltee qui devra payer quant à lui, 300 \$ d'amende au Greffe de la Cour municipale.

Une autre compagnie, 2616-9540 Québec Inc. a été condamnée à verser une amende de 100 \$ pour un terrain situé à Dollard-des-Ormeaux.

Finalement, un particulier, Santa Guido Bruno a été condamné à 150 \$ pour un terrain situé aussi dans le West Island.

L'étoffe et la crème glacée ne font pas nécessairement bon ménage

RAYMOND GERVAIS

■ Le propriétaire d'un magasin de tissus a appris à ses dépens hier, en Cour municipale de Montréal, que l'étoffe et la crème glacée ne faisaient pas nécessairement bon ménage.

M. Marko Herschkovitz, propriétaire de Chez Marko Tissus à la verge (gros et détail), sis au 5446 avenue du Parc, à Montréal, a été condamné à verser une amende de 200 \$ chacune pour avoir offert en vente de la crème glacée, des sandwiches, des gâteaux et des

boissons gazeuses à l'intérieur de son commerce de tissus.

Hier, en Cour municipale, M. Herschkovitz a été accusé de n'avoir pas pourvu son établissement d'eau chaude sous pression et d'un évier pour laver les ustensiles dont il se servait.

L'infraction remonte au 8 juin 1988.

Les inspecteurs municipaux ont remarqué qu'il n'y avait pas d'eau chaude dans la salle de toilette.

Selon leurs dépositions, des aliments étaient préparés dans une bibliothèque à côté de la table où l'on coupait les tissus.

À cet endroit il n'y avait aucun évier pourvu d'eau chaude ou d'eau froide qui aurait permis de laver les ustensiles.

Selon les inspecteurs, il fallait se rendre à l'arrière du magasin, dans la salle de toilette, pour laver les ustensiles et encore, ils ont dû attendre une vingtaine de minutes pour avoir de l'eau chaude.

Au moment de la visite des fonctionnaires au magasin de coupons, cinq clients consommaient des aliments sur la terrasse.

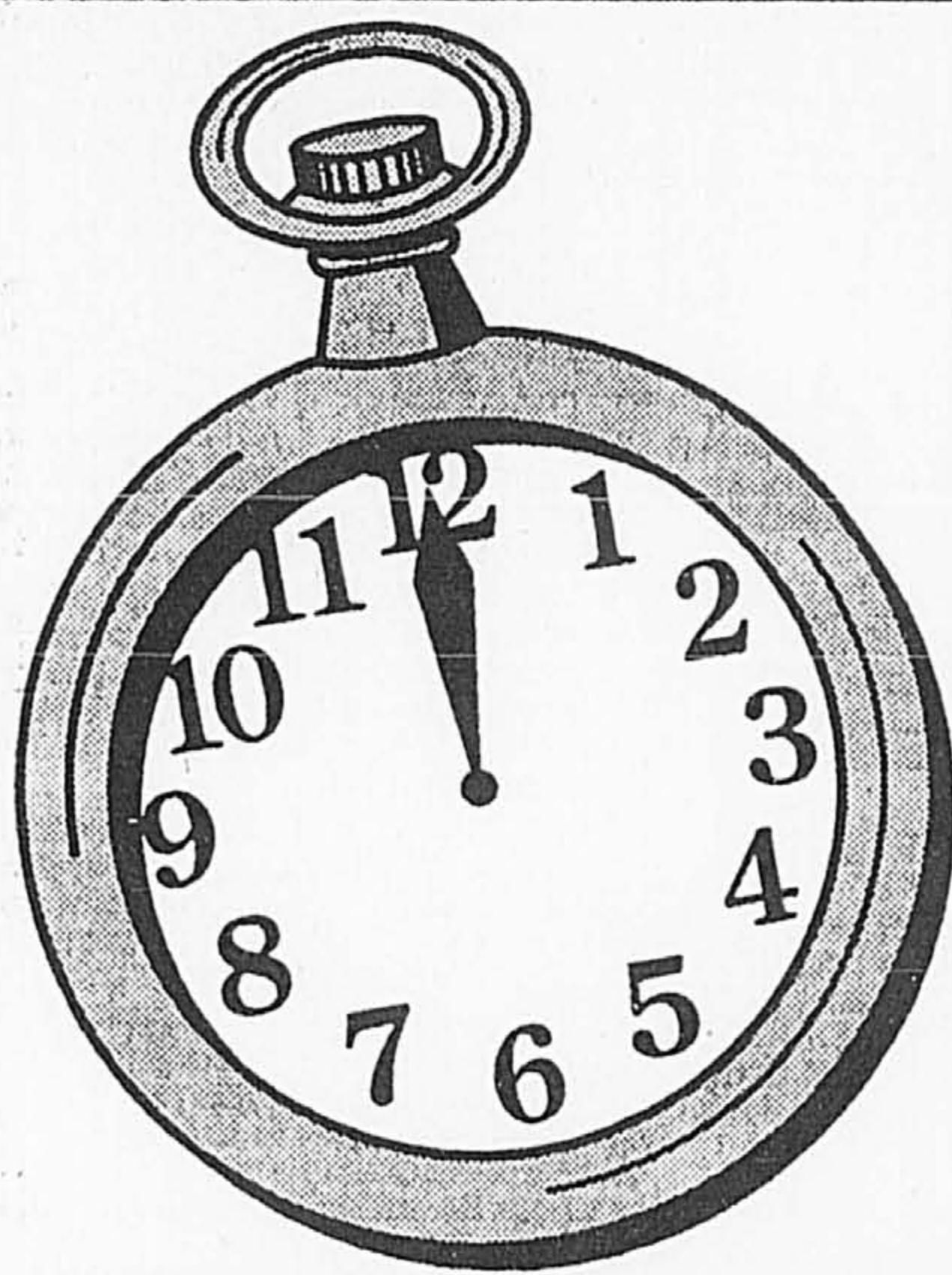
Selon les témoignages entendus hier, le magasin de tissus ne vendrait plus d'aliments.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

4 BONNES NOUVELLES!

À compter du 4 juin 1990,
4 succursales Jean Coutu seront
ouvertes jusqu'à MINUIT et ce
7 jours, 7 soirs, tous les week-ends!

- 501 est, rue Mont-Royal, Mtl
- 405, boul. des Laurentides, Laval
- 1836 ouest, rue Ste-Catherine, Mtl
- 225, boul. Taschereau, Greenfield Park



Venez profiter
du service,
du choix, de
la variété
et des prix
Jean Coutu
et ce, jusqu'à
MINUIT!

JEAN COUTU

LITS DE LAITON
LIQUIDATION jusqu'à 70% de moins
LITS DE LAITON SOLIDE
• PLUS DE 100 MODÈLES EXPOSÉS
• CONSTRUCTION ENTièrement SOUDÉE
• FINI PERMANENT GARANTI
• LITS, TABLES, ÉTAGÈRES, COFFEUSES, BANC, MINORS SUR PIED, RAMPES D'ESCALIER.
incluant tête, pied et cadre
Prix cour. 650\$
199\$
735-6343
L'ATELIER DU LAITON DIRECT

ERRATUM
Chers lecteurs,
Dans la section Vacances-Voyage de ce jour, l'annonce «Vivez Toronto!» paraissant en page I-8 (pour un certain nombre de copies) devrait se lire: «Téléphone 1-800-363-1990/Municipalité du Toronto Métropolitain/L'Association du Tourisme et des Congrès du Toronto Métropolitain, casier postal 126 (B), 207, Queen's Quay Ouest, au Harbour-front, Toronto, Ontario, M5J 1A7. Nous regrettons les inconvénients que cette erreur a pu causer.

VENDEZ VOS OBJETS EN MÊME TEMPS QUE CES MAGNIFIQUES ARTICLES LORS DE NOTRE EXTRAORDINAIRE ENCAN...
Voici quelques-uns des articles qui seront offerts à l'enchère...

Lampe Tiffany signée	Coro en bronze du 19e siècle avec support sculpté	Fruit défendu	Les lys
Vase Daum	Service à thé 6 mex en argent sterling	Aux Champs Élysées	Mimi
Sculpture en bronze et ivoire (chiparus)	Bol à fruits en argent continental	Il m'aime	La colombe blessée
Service à thé en argent sterling Tiffany & Co.	L'une de nos nombreuses pendules de voyage	Coursing II et III	Gatsby

Vendre à l'enchère est facile et profitable. N'hésitez plus.
Appelez-nous au (514) 737-6586.
Exposition: 15, 16, 17 juin 1990
Encan: 17, 18, 19, 20, 21 juin 1990

EMPIRE
5500, rue Paré, Montréal, Québec
H4P 2M1 Tél: (514) 737-6586

PIERRE BELLEMARE

■ Les automobilistes peuvent maintenant apercevoir de la route 132, à la hauteur de Varennes, une fontaine décorative qui lance trois jets de dix mètres de hauteur, devant le complexe industriel de Dow Chemical Canada Inc.

Mais cette fontaine est beaucoup plus que décorative, puisqu'elle symbolise un investissement de deux millions \$, réalisé sans aide gouvernementale, pour mettre fin à la «tradition» de déverser les eaux usées de l'usine dans le Saint-Laurent.

C'est ainsi que Dow Chemical, répondant à l'appel lancé il y a quatre ans, par l'ex-ministre fédéral de l'Environnement, Tom McMillan, entend contribuer à la dépollution du fleuve.

«Au lieu de se demander combien cela allait nous coûter, nous nous sommes demandé combien cela allait nous permettre d'économiser. En matière d'environnement, il faut penser aux avantages à long terme», déclarait hier Peter Robb, directeur du complexe de Varennes, lors d'une cérémonie protocolaire réunissant les dirigeants politiques du milieu.

Le ministre fédéral Marcel Danis et le député péquiste de Bertrand, François Beaulne, ont d'ailleurs salué avec enthousiasme cette initiative de Dow Chemical, qui constitue un très bel exemple à suivre par les autres industries varannoises et de l'ensemble du Canada.

Procédé biologique

Comme l'indique Michel Noirfais, principal responsable du système BLOX, «la solution fut la conception d'un système de traitement biologique des eaux usées, parce qu'il a été démontré que nos systèmes existants de traitement — trois fosses septiques et un champ d'épuration — étaient inefficaces, bien que conçus selon les normes en vigueur».

Un traitement biologique, explique-t-il en deux mots, est un procédé qui utilise des bactéries, dans un milieu aéré, pour oxyder ou détruire les matières organiques dites biodégradables contenues dans les eaux usées.

«Cela nous permet de récupérer les eaux traitées, pour ensuite les acheminer dans un bassin et les réutiliser comme source d'eau de refroidissement et comme réserve d'eau pour notre système de protection contre les incendies», précise M. Noirfais.

La fontaine est située au coeur de ce bassin, qui sépare les installations de Dow Chemical de la route 132. Son complexe de Varennes est ainsi devenu le premier à n'être plus tributaire d'une source provenant d'un cours d'eau. Dow Canada emploie environ 3400 personnes dans ses usines de Varennes — une centaine seulement — de Fort Saskatchewan, en Alberta, et de Sarnia, en Ontario, où se trouve son siège social.

Au cours des dix dernières années, Dow Canada a injecté cinq millions \$ à Varennes pour améliorer l'environnement à ses trois usines de latex, d'isolant et de z-ploc.

JAMAÏQUE

ÉPARGNEZ 100\$ PAR COUPLE

MONTRÉAL-MONTEGO BAY
Départs les dimanches entre le 10 juin et le 27 juin.

HÔTEL MONTEGO
FORFAIT à partir de

449\$

Forfait incluant vol, hôtel et transferts. Taxes et frais de service en sus.

AirCanada Touram

BARBADE — JAMAÏQUE

Vol seulement
Une et deux semaines
Du 10 au 27 juin

399\$

Consultez votre agent de voyages.

ÉPARGNEZ 100\$ PAR COUPLE

BARBADE

MONTRÉAL - BARBADE
Départs les dimanches entre le 10 juin et le 27 juin.

HÔTEL HALCYON PALM
FORFAIT à partir de

449\$

Forfait incluant vol, hôtel et transferts. Taxes et frais de service en sus.

Les Français proposent des «Couleurs» pour leur participation aux feux, cette année

GEORGES LAMON

■ C'est à un spectacle «plein de messages», qu'il faudra avant tout «bien écouter», que les artificiers de la Société Étienne Lacroix nous convient ce soir à La Ronde, pour leur quatrième participation à l'«International Benson & Hedges».

Bref, les Français avec leur thème «Couleurs», qui constituera «le fil conducteur», nous promettent une démonstration typiquement européenne, agrémentée d'éléments de variétés avec une mise en scène particulière. Et jusqu'ici, il faut avouer que les artificiers d'Étienne Lacroix n'ont jamais déçu leur public.

Gagnants du Jupiter d'or en 1985, ces virtuoses de la pyrotechnie musicale veulent, cette année encore, faire honneur à leur réputation de chefs de file incontestés du pyromusical européen en misant en particulier sur l'originalité et une trame musicale recherchée qui a nécessité bien des efforts. «Il faudra bien

écouter car ça ne se limitera pas qu'à la couleur», informe Bernard Barrès, responsable de la participation française de cette année. Il est l'arrière-petit-fils du fondateur de la société créée en 1848. Ce sera l'une des premières fois où une grande place sera faite aussi à des musiques douces.

D'ailleurs, la bande musicale (17 morceaux) sera constituée d'un mélange de musique moderne, extraite de films (La Guerre du feu, E.T., We Are the World, Killing Fields) et classique (Peer Gynt Suite no 1, Firebird, Tableau d'une exposition). De quoi contenter tout le monde, même le jury. C'est pour cela qu'il faudra écouter. A condition, bien entendu, que la force des bombes ne vienne pas étouffer la musique comme ce fut le cas avec les Australiens.

Et des effets pyrotechniques, il y en aura suffisamment (environ 3000) pour offrir un spectacle où l'originalité devrait ressortir tout au long des trente minutes de ce gala en plein air.

«On a vraiment tout fait pour présenter un beau feu, insiste Christine

Vaqué, relationniste et responsable des exportations de la Société, qui met aussi la main à la pâte. Ce sera vraiment un feu traité à la française. On veut surprendre. Il faudra vous attendre à des choses nouvelles, en avant-première: pour Montréal, nous avons sorti ce qu'il y avait de mieux à la maison.»

Conscient du fait que ce concours montréalais est «l'événement important pour les artificiers», les Français n'ont pas lésiné sur la diversité et le choix: chandelles tournantes, comètes, fusées et bombes de divers calibres, notamment des aquatiques et fontaines. Nous favorisons plutôt la ponctuation, fait remarquer Bernard Barrès; le gros calibre (250 et 300 mm) ce sera uniquement pour le tableau final.

Si «le passé est garant de l'avenir», les spectateurs ne devraient pas s'ennuyer, d'autant que la météo prévoit un temps splendide avec une température avoisinant les 30 degrés.

Hier midi, tout allait rondement en dépit du vent qui faisait parfois

des siennes et retardait quelque peu le travail. Une très grande partie du matériel français était déjà en place. Il ne restait que la passerelle sur le lac des Dauphins et que les Français veulent aussi bien exploiter. Malheureusement il y a toujours cette énorme scène flottante portant les enceintes acoustiques qui agacent passablement tous les artificiers et le public. Avec les Français, on entre véritablement dans les feux pyromusicaux.

En attendant le lancement français, les visiteurs de La Ronde peuvent toujours aller admirer les artistes du Cirque du Tonnerre ou de la revue musicale «Hommage à Starmania». Ou encore se lancer corps et âme dans les 35 manèges qui les attendent.

Rappelons que cette sixième édition est aussi commanditée par La Presse, CKAC, CBC et Télé-Métropole. Pour sa part, la station radio Cite-FM 103,7 fm, retransmet toujours la musique des feux pour les spectateurs en dehors de La Ronde. C'est reparti!

Chantal Hétier: «Nous allons dire que ce n'était pas de l'héroïne. C'était des diamants...»

YVES BOISVERT

■ «Nous allons dire que ce n'était pas de l'héroïne. C'étaient des diamants (...)» Personne n'était là à part toi. Tu vois ce que je veux dire? Parce qu'ils ne peuvent pas dire «non, non, non, ce n'est pas vrai...» Les policiers n'étaient pas là, personne n'était là.»

C'est, entre autres, par ces paroles que Chantal Hétier aurait tenté de convaincre Anil Raniwala d'«arranger» une version des faits au procès de son mari, Shadrockh Amadzadegan, dit le Shah, accusé d'importation d'héroïne (et, depuis, reconnu coupable, puis condamné à 25 ans de pénitencier).

Hier, le juge Jean Filiatrault, de la Cour supérieure, a commencé à écouter une des conversations entre

l'accusée, l'avocat de son mari (Me Claude F. Archambault) et Raniwala, qui travaillait comme agent double pour la GRC, et qui, ce jour-là (le 27 octobre 1988) portait sur lui un petit magnétophone.

Raniwala s'était rendu au bureau d'Archambault afin, semble-t-il, de «préparer» son futur témoignage au procès du Shah, le mari d'Éthier.

Chantal Hétier est accusée d'avoir incité Raniwala à se parjurer et d'avoir comploté pour fabriquer des éléments de preuve.

L'avocat Archambault fait face aux mêmes accusations. Il subira son procès au mois de septembre. Me Archambault fait en outre face à une plainte relativement à la même affaire devant le comité de discipline du Barreau du Québec. S'il est reconnu coupable de faute déontologique, Me Archambault risque la radiation.

C'est la première fois que ces conversations (pour l'essentiel en anglais) sont rendues publiques.

Ce 27 octobre, Éthier et Raniwala se sont rencontrés au bureau d'Archambault. En attendant l'arrivée de l'avocat, ils commencent à discuter de l'éventuel témoignage de Raniwala.

Éthier tentait de convaincre Raniwala d'aller dire au tribunal que «le Shah» l'avait envoyé en mission en Inde non pas pour aller acheter de l'héroïne (comme c'était le cas), mais pour acheter des diamants.

Après quelques minutes de conversation, Me Archambault arrive. Il tente de mettre Raniwala en confiance.

«Je ne sais pas si (le Shah) est votre grand ami ou s'il est seulement un ami, tend Archambault. Je ne sais pas si vous voulez l'aider beaucoup ou si vous voulez seulement l'aider. Je crois que vous pouvez être d'une... grande utilité dans cette affaire, car vous étiez en Inde.»

Plus loin, Archambault explique à Raniwala qu'il ne peut pas lui dire quoi dire au tribunal. Mais l'avocat explique que si un tel vient témoigner et donne une version contraire à celle de Raniwala, cela ne veut pas dire qu'il sera poursuivi pour parjure.

«Il sera impossible de savoir qui dit la vérité. La vraie vérité. Il y a beaucoup de vérités.»

Me Archambault tente à nouveau de rassurer Raniwala, qui ne parle pas beaucoup: «Je suis au courant de meurtres à Montréal, je sais qui a commis ces meurtres, ah, ils sont dans la rue, mais je n'en parle jamais.»

Éthier précise ensuite à Raniwala que Me Archambault, en tant qu'avocat, n'a pas le droit de lui dire de mentir. «Après que tu auras dit la vérité, il peut arranger quelque chose, mais il ne peut pas commencer en te disant comment mentir.»

Raniwala revient ensuite avec la version des diamants et demande à Archambault si c'est ce qu'il lui suggère de dire au tribunal.

—Eh bien, je ne l'ai pas suggéré, dit Archambault, mais supposez que...

—Non, moi je l'ai suggéré, dit Éthier.

—(...) O.K. qu'est-ce que serait, juste pour voir si c'est possible pour moi... Qu'est-ce que serait... le, juste une idée de ce que vous pourriez dire... Ce que pourrait être l'histoire, dit Archambault.

Le tribunal écouterait la suite de la conversation lundi.

Le meilleur de deux mondes.

Je veux des pièces spacieuses et de l'espace de rangement... et une grande salle de bain... et voir la verdure par ma fenêtre... et le minimum d'entretien à faire.

Je veux une maison.

Je veux une nouvelle cuisine... et un stationnement intérieur à ma porte... et la présence d'un gardien 24 heures par jour... et pour moi relaxer à l'intérieur.

Je veux un condo.



Nous voulons un excellent rapport qualité/prix.

Le Sanctuaire a ce qu'il vous faut!

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui et voyez comment vous pouvez jouir du meilleur de deux mondes.

le sanctuaire du mont-royal
Bureau de vente
6501 Place Northcrest
Montréal
(514) 738-6000

CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT

Dr Jean-Marie Marineau, M.D.
Dr Jacques Lemay, M.D.
Omnipraticiens

Montréal
6716, rue Saint-Denis 274-3561
6520, rue Beaupré est 259-5531

Laval 24, boul. de la Concorde E. 662-2192	Longueuil 3180, ch. Chamblay 646-4364	Cartierville 5809, boul. Gouin O. 339-1611	Repentigny 520, rue Notre-Dame 654-0089
--	---	--	---

TRAITEMENT MÉDICAL DE L'OBÉSITÉ ET DES VARICES

Clinique médicale et esthétique des docteurs Dupuy, Thomas & Associés
(Médecins omnipraticiens)

Longueuil 347, rue St-Charles ouest 670-7220	Montréal 1117 A, boul. St-Joseph est 277-6799
Beloeil 46 A, Brunelle 467-6365	St-Léonard 4570, Jean-Talon est, suite 100 725-7050
Laval 2927, boul. de la Concorde est 661-6696	St-Thérèse 519, boul. Labelle, Blainville 434-1911
St-Hyacinthe 2685, Casavant ouest, suite 240 774-6467	LaSalle 1818, Dollard 365-7028
Sorel 39, Augusta 746-0284	Sherbrooke 2021, King ouest 1-819-563-4646
Lachute 487, rue Principale 562-1995	

Pierre Foglia



Les enfants dans le miroir

■ Il y a longtemps, je parlais souvent de mes enfants dans cette chronique. J'avais un creux, un blanc, allez hop, je parlais de mes enfants. Ça les gênait un peu parce qu'ensuite ils se faisaient écoeurer par leurs amis à l'école. Ils me disaient: «Papa s'il te plaît, arrête d'écrire des conneries...» Et moi je leur répondais: «Faites-moi pas chier p'tits crisses, c'est avec mes conneries que je gagne ma vie et la vôtre...»

Ça s'est gâté à l'adolescence. Je ne parlais plus jamais d'eux dans le journal, mais ils se sont mis à me hair pareil. Et les bonnes âmes autour de moi ricanèrent, les adultes je veux dire: «Ah ah tu vois hein, avec tes méthodes d'éducation flyées...»

C'était con de me dire ça parce que je n'ai jamais eu de méthode. Père célibataire je me suis contenté de les rendre autonomes le plus vite possible pour pouvoir rentrer tard le soir... De temps en temps je leur exposais mon idée de la «famille». Je leur expliquais qu'ils allaient devenir des adultes que je n'aimerais peut-être pas, pas forcément en tout cas. C'était pas officiel-officiel qu'ils deviendraient des petits cons, mais le risque était là, énorme à cause de l'école, de la télévision, de leurs amis, à cause de la vie. Ils deviendraient des ploches. Ou des têtards. Ou des furoncles. Ou des pouilles molles. Ou des caniches lamentables. Ou des babouins chromés. Ou des vomissements. Ou des tarés (j'en profitais pour développer leur vocabulaire)...

— Papa c'est quoi un babouin chromé?
— C'est un babouin qui va danser la lambada chez Alexandre le samedi soir...
— Pis, c'est pas correct?

— C'est très correct. Tout est correct en autant que vous vous sentiez bien là-dedans. Sauf que moi je n'ai absolument rien à partager avec des babouins chromés. Même, surtout, si ce sont mes enfants... Ce que je suis en train de vous dire c'est qu'il n'y a pas d'obligation d'estime de ma part ni de la vôtre, sous prétexte qu'on est de la même famille. Je vous regarde et je vous regarderai toujours comme je regarde n'importe qui dans la rue, dans la vie, sans l'ombre de la queue d'une concession, avec toute la lucidité et le cynisme dont je suis capable. Si vous devenez des babouins chromés comptez sur moi pour vous tenir au courant...

Allez savoir pourquoi, ils se sont alors mis à me ressembler énormément. Au point, devenus adolescents, de me hair parfois avec féroce, comme on hair, dans son miroir, cette image qui nous ressemble et qui pourtant fait tout à l'envers de nous... Cette main droite qu'on lève ce sera toujours la gauche dans le miroir. Du moins tant qu'on ne l'a pas traversé (comme disait Alice).

○
Ce sont des vieux enfants aujourd'hui. Ils ont l'âge que j'avais quand je les ai eus. Ils me ressemblent toujours autant, même de plus en plus, c'est effrayant. Les deux. Je me sens vampirisé, comme s'ils m'avaient tété la moelle des os, comme si je n'étais plus qu'une enveloppe vide...

Ils ne me haïssent plus. Enfin je ne crois pas. Mais moi si, des fois. Dix secondes, puis je me rassois. Ou je m'en vais, comme l'autre soir. Je les cherchais pour la clé, pour aller coucher chez eux. J'avais fini par les trouver avec leur gang dans un bar, il était tard, il y avait des filles blanches avec des lèvres très rouges et des cernes sous les yeux, l'éclairage était théâtral, ma fille a dit: «Tiens, c'est papa!». C'était correct. Mais je ne sais pas pourquoi je me suis senti tout con, comme si elle avait dit: «Tiens, v'là le Père Noël...»

Imaginez une pièce de Jean Genet, disons le Balcon, et arrive sur scène Genet lui-même, mais pas Jean. Émile... Anyway.

○
Chaque fois que je vois mes enfants ou que je leur parle au téléphone, je leur dis: «Venez me voir quand vous voulez, vous ne me dérangez pas». Heureusement, qu'ils ne veulent pas souvent parce ce n'est pas vrai: ils me dérangent un peu. Veut, veut pas, sans le savoir, sans le vouloir ils me tendent le miroir...

Mon fils vient de passer quatre jours à la maison. Ce n'est pas si pénible... Je peux supporter de me dédoubler pendant quatre jours, je m'aime assez pour ça. Ce qui est difficile c'est quand je vois soudain surgir dans le miroir des choses que j'ai réussi à effacer après des millions d'efforts...

Un livre ce jour-là. Il débattait ses affaires. Il y avait ce livre dont j'ai aussitôt regardé le titre: *Le manifeste du surréalisme d'André Breton*. À la manière dont je l'ai laissé retomber sur le lit, il s'est bien douté de quelque chose. Il m'a demandé:

— T'as déjà lu ça?
— Quand j'avais 16 ans...
— Pis...
— Pis rien, Breton est très Français...

— Qu'est-ce ça veut dire?
— Que c'est le plus logique des discours contre la logique. C'est un livre de pape, une encyclique, du temps perdu...

Ce qui est difficile c'est de me voir surgir dans le miroir à 16 ans, le même livre dans les mains. Ce qui est difficile c'est de me rappeler le temps que ça m'a pris à penser tout seul, à dire fuck Breton et tes conneries. Le temps que ça m'a pris à aimer la simplicité, le rire, à aimer l'amour.

Ce qui est difficile c'est le temps que ça prend pour devenir un grand garçon. Et une fois qu'on sait comment de ne pouvoir montrer les raccourcis à personne. Même pas à son image dans le miroir...

○
Pour cause de travaux dans la maison, mon fils couche dans le bureau. Les jours de chronique je le réveille de bonne heure. Il trainasse tandis que je m'installe à mon écran...

— Me passes-tu un t-shirt?
— Prends le noir...
— Tu chroniques sur quoi aujourd'hui?
— Sur toi...
— Qu'est-ce tu vas dire?
— Je sais pas. Que je t'ai donné ma chemise et quelques t-shirts mais que je ne peux pas te donner ce qui te serait vraiment utile: du temps...
— Pour quoi faire du temps?
— Pour arriver moins vite à 50 ans.

Rectificatif

■ Dans ma chronique de jeudi je vous ai dit que la chanson *Sans condom* c'est non était plus ou moins produite par Rock et Belles Oreilles. Pas du tout. RBO n'a rien à voir là-dedans ou presque...

Reprenons donc, ce petit bijou est une réalisation de RUMEURS COMMUNICATIONS. Les paroles sont de J.P. Brouillé et Michel Lessard et la musique de Claude G. Simard. Voilà, avec mes excuses mon vieux.

(A noter aussi la présence La Poutine dans les choristes, c'est elle qui entonne le refrain: *Sans condom c'est non*...)

Attention durant les prochains 1 2 3 4 5 6 7 8 jours, 10% de rabais sur accessoires-videos.*

La vidéo à mon goût SONY

Video 8

- CCD-TR5
 - Le plus petit caméscope du monde
 - Superposition numérique et déroulement
 - Zoom 6.1 à fonction macro
 - Obturateur à vitesse variable
 - Eclairage minimum de 4 lux

1599\$ étai 1799\$ (rabais 200\$)

video Hi8

- CCD-V4
 - Le moins cher des caméscopes
 - Zoom à fonction macro
 - Viseur électronique
 - Auto-focus/blanc
 - Date/heure

999\$ étai 1299\$ (rabais 300\$)

CCD-V5000

- Le plus complet sur le marché
- Plus de 400 lignes de résolution
- Son HiFi AFM + PCM numérique
- Sensibilité 2 lux • Zoom 8.1
- Effets spéciaux numériques • Obturateur variable jusqu'à 1/10000 sec. • Télécommande
- Animation • Titrage et beaucoup plus.
- TOUT NOUVEAU!

PRIX DE LANCEMENT!

MONTRÉAL: 8390, St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
LAVAL: 1599, Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 745-3321

La Cour municipale n'est pas un instrument de répression

Plusieurs programmes sociaux ont été créés pour aider les administrés de Montréal

RAYMOND GERVAIS

■ Depuis quelques années, l'appareil judiciaire a subi une forte augmentation du nombre de causes relatives à des questions de stationnement et de circulation.

Selon Me Jean-Guy Leduc, procureur chef de la Cour municipale de Montréal, cette situation est due à plusieurs facteurs, notamment certains ressassements législatifs tels la majoration des points d'infraction et des amendes. Cela a entraîné une hausse du taux de contestation par des citoyens qui, auparavant, préféraient payer l'amende plutôt que d'exercer leurs droits.

Cette révision des politiques a pour conséquence immédiate de déjudiciariser les contraventions émises par erreur, d'éviter les procès inutiles et de limiter l'accroissement des coûts des procès.

Le plaidoyer écrit de non-culpabilité avec explications évitera ainsi aux citoyens de se présenter à la Cour municipale.

Dorénavant, le citoyen qui, par exemple, s'est fait chiper la contravention qu'on avait apposée sur le pare-brise de son véhicule peut, après une courte enquête par le service concerné, acquitter le montant initial de l'amende sans avoir à payer les frais d'avis préliminaire ou de sommation.

En 1989, pas moins de 667 procès ont pu ainsi être évités.

La demande de contestation se fait à la Cour municipale de Montréal lors de la réception du plaidoyer écrit de non-culpabilité avec explications ou par l'accueil du citoyen lui-même à la Cour.

Six catégories de motifs d'annulation sans enquête ont été retenues par la Cour: il s'agit du paiement effectué en temps utile, mais entré tardivement dans le système informatique; de l'erreur d'identité du véhicule, à savoir le mauvais numéro de plaque ou de marque du véhicule; l'erreur dans la rédaction de l'immatriculation confirmée par la Régie de l'assurance automobile du Québec; les vices de procédure; la perte de juridiction; et l'annulation demandée par les services émetteurs après enquête.

Conciliation et violence conjugale

Chaque année, près de 3000 personnes comparaissent devant la Cour municipale de Montréal pour répondre à des accusations d'intimidation, de voies de fait et de méfait.

Avant la mise sur pied d'une première ébauche des programmes de conciliation et de violence conjugale, en 1985, la Cour municipale de Montréal avait décelé certaines lacunes en ce qui concerne des infractions criminelles commises par les auteurs d'un premier délit.

Le premier inconvénient résidait dans le fait que les juges aussi bien que les avocats ignoraient à peu près tout du portrait psychosocial ainsi que de la personnalité des parties en cause. La même constatation s'appliquait en ce qui a trait aux causes véritables de l'incident qui avait conduit les deux parties devant le tribunal.

Cela s'explique par le fait que le procureur de la poursuite et le juge qui instruisait le procès n'avaient qu'une seule source de renseignements, soit la dénonciation qui apparaissait au dossier et parfois quelques lignes dans un rapport de police.

L'ignorance de la personnalité des parties en cause était due soit à l'absence d'un avocat, ou encore à la présence d'un avocat qui n'estimait pas nécessaire d'obtenir des renseignements additionnels.

Selon le procureur chef de la Cour municipale de Montréal, Me Jean-Guy Leduc, cette ignorance des faits a eu comme conséquence que dans une minorité de cas où il y avait eu condamnation, une amende était le plus souvent imposée. De l'avis de Me Leduc, ce n'était pas la meilleure solution pour régler ce type de problème.

«Un long procès suivi d'une sentence d'incarcération ou d'une amende n'apporte certainement pas une solution aux nombreux problèmes individuels ou interpersonnels, tels l'alcoolisme, qui a souvent amené le défendeur à commettre l'infraction», indique Me Leduc.

Le programme de violence conjugale a donc pour but d'accorder une attention particulière aux cas de violence dans le cadre familial afin de prendre les mesures nécessaires pour solutionner les conflits et assurer la protection de la victime.

L'expérience a démontré que les causes où la conciliation s'est avérée la plus efficace sont celles où il existe un lien entre la victime et l'accusé.

Les organismes appelés à intervenir sont le Centre des Services sociaux du Montréal métropolitain; les Alcooliques anonymes; la Maison Domrémy; les groupes Program et Option; et les maisons d'hébergement pour femmes battues.

Les alcooliques récidivistes

Depuis quelques années, les campagnes de publicité dans les médias, les interventions policières à l'approche des Fêtes sur les artères stratégiques de Montréal et certains changements législatifs ont réussi à diminuer l'ampleur du problème de la conduite d'un véhicule en état d'ébriété.

Néanmoins, ces mesures n'ont pas réussi à stopper les moins irréductibles, les alcooliques réci-

vistes.

Depuis deux ans, la Cour municipale de Montréal a modifié considérablement le programme mis de l'avant par l'ancien avocat en chef de la Cour, Me Pierre Fontaine, aujourd'hui juge à cette même Cour.

Les principaux objectifs du nouveau programme consistent à traiter la maladie de l'accusé et améliorer la protection du public tout en offrant une alternative à l'emprisonnement, soit la thérapie.

Les statistiques de 1989 sont encourageantes. Elles révèlent une diminution de 41 p. cent du nombre d'accusations relatives à la conduite avec facultés affaiblies par rapport à l'année précédente.

Par ce programme, la Cour municipale souhaite que les procédures criminelles entreprises contre l'accusé l'incitent à traiter ses problèmes d'alcool avec l'aide de personnes qualifiées que la Cour met à sa disposition.

«On ne force personne à suivre une thérapie, mais on offre la possibilité à l'alcoolique de s'en sortir en lui offrant des moyens pouvant l'aider», précise Me Denis Laliberté, avocat en chef de la Cour municipale de Montréal.

Comme le programme se veut une alternative à l'emprisonnement, les responsables du projet s'attendent à ce que seul sera intéressé celui qui a l'intention de ne pas connaître l'incarcération.

De plus, l'accusé doit avoir atteint l'étape de la reconnaissance de l'existence chez lui du problème d'alcool et de sa difficulté à assumer le contrôle de sa consommation.

Peu importe le nombre d'antécédents en la matière, c'est la motivation qui constitue la pierre angulaire de l'éligibilité au programme.

Les personnes ayant causé la mort ou des blessures à autrui sont cependant écartées, ainsi que tous les candidats qui auraient adhéré au programme, puis l'auraient abandonné par la suite.

Prostitution

Durant les sept derniers mois de 1989, pas moins de 992 personnes ont été arrêtées à Montréal et accusées de sollicitation sur la voie publique dans le but de se prostituer.

Depuis l'instauration du programme de réinsertion sociale de personnes se livrant à la prostitution, 61 accusés ont été admis au programme sur les 171 dossiers admissibles.

Le programme de la Cour municipale de Montréal vise deux objectifs: assurer aux résidents des quartiers touchés par la prostitution la qualité de vie à laquelle ils ont droit, et briser le cycle perpétuel de la prostituée aux pri-

ses avec un double problème financier, celui vécu par sa condition sociale et celui imposé par le système judiciaire aux fins de dissuasion.

Selon Me Jean-Guy Leduc, procureur chef de la Cour municipale, une seule prostituée a jusqu'à maintenant réussi à se sortir de l'engrenage de la prostitution avec l'aide du programme. «Ce n'est pas beaucoup, mais ce cas est une réussite complète», affirme l'avocat.

La Cour municipale reconnaît néanmoins que l'intervention policière demeure encore la principale solution pour lutter contre la prostitution dans les rues de la ville: le programme n'est qu'un complément à cette intervention.

«Le programme s'adresse surtout à la personne qui œuvre depuis peu dans le domaine de la prostitution: le soutien que nous lui offrons lui permet de sortir du milieu», précise Me Leduc.

Lors de la comparution, le procureur en charge du programme s'assure que l'accusé ou son avocat est informé de l'existence du programme et s'enquiert du désir de l'accusé de changer ses habitudes de vie.

Dans le cas où ce désir est ma-

Un tribunal qui a humanisé sa procédure

RAYMOND GERVAIS

■ L'an dernier, à Montréal, 56,3 p. cent des contraventions contestées par des citoyens en matière de stationnement et de circulation ont été annulées par les deux services émetteurs, soit la police de la Communauté urbaine de Montréal et le Service de l'approvisionnement et des immeubles de la ville de Montréal (l'organisme qui chapeaute les préposés à la surveillance du stationnement) et, cela, avant même le stade du procès.

Depuis deux ans, le module des affaires pénales et criminelles de la Ville de Montréal (Cour municipale), de concert avec ces deux organismes, a procédé à une révision complète des politiques d'annulation des contraventions.

Cette révision permet maintenant d'annuler une contravention ou certains frais qui y sont reliés, lorsqu'une enquête à l'étape du «billet» ou à celle de l'avis préliminaire» confirme que la contravention a été émise par erreur ou que le citoyen a une excuse valable en fait ou en droit, lui évitant ainsi des déplacements inutiles devant le tribunal.

Cette nouvelle politique s'inscrit dans le cadre de six programmes sociaux créés par la Cour municipale afin d'humaniser et d'alléger la procédure judiciaire au



Les deux responsables des six programmes sociaux en vigueur à la Cour municipale de Montréal, Me Denis Laliberté, à gauche, avocat en chef de la Cour et Me Jean-Guy Leduc, procureur chef.

nifeste et où le problème à la source de ces habitudes est facilement identifiable, la poursuite procède généralement par le retrait de la plainte ou par l'enregistrement d'un plaidoyer de cul-

pabilité. Le tribunal rend alors sentence et l'accusé est dirigé vers l'organisme apte à solutionner son problème, qu'il soit relié à l'alcool, à la drogue, au logement, etc.

sein de la deuxième Cour de justice en importance au Québec.

«C'est dans cet esprit d'humanisation de la justice que les programmes ont été mis sur pied, leur but principal étant la protection de la société et l'indemnisation des victimes», déclare Me Denis Laliberté, avocat en chef de la Cour municipale de Montréal.

Qualifiés de révolutionnaires et d'avant-gardistes par les juristes, ces programmes portent sur des sujets aussi variés que la politique d'annulation de contraventions et le plaidoyer écrit de non-culpabilité avec explications; la résolution des conflits matrimoniaux portant sur la conciliation et la violence conjugale; l'incitation des alcooliques récidivistes à la désintoxication; et finalement, la réinsertion sociale de personnes se livrant à la prostitution dans les rues de Montréal.

«Avec un volume toujours croissant de 349 786 dossiers en 1989, dont 13 275 de nature criminelle, il fallait trouver une solution à l'engorgement des salles d'audience et aux interminables délais de procès qui alourdissaient l'application de la justice, précise pour sa part Me Jean-Guy Leduc, procureur chef de la Cour municipale de Montréal, le tribunal le plus important après la Cour du Québec.

«Pour ce faire, la Cour municipale envisage d'élaborer différents programmes qui non seulement

accéléreraient le processus judiciaire, mais feraient aussi une première épuration des dossiers. Cela éviterait à des centaines de citoyens de se présenter inutilement en Cour, où, il faut bien le reconnaître, ils seraient acquittés par le juge faute de preuves suffisantes ou à cause d'une erreur dans l'application du règlement.»

En mettant en vigueur ces différents programmes sociaux, qui s'appliquent avec la participation d'organismes compétents, la Cour municipale de Montréal est devenue le chef de file dans ce domaine.

Ce tribunal compte 26 procureurs et 16 juges. De plus, 14 avocats et deux stagiaires de l'Aide juridique y sont affectés quotidiennement pour défendre les droits des accusés.

Pour le directeur des avocats de l'Aide juridique de la Cour municipale, Me Pierre D. Denault, la plus grande qualité de ces programmes consiste probablement en l'attention rapide que reçoivent les citoyens appelés à faire face à la justice.

«Les gens ont l'impression qu'on s'occupe d'eux. Pour nous, ces programmes sont précieux et constituent une solution plus originale et plus efficace qu'une amende ou une peine de prison. Pour une fois, le système donne la possibilité à celui qui le désire de s'en sortir avant qu'il ne s'enlise trop profondément.»

Il n'y a pas de fuite massive des allophones vers les cégeps anglophones

ANDRÉ PRATTE

■ Quatre-vingt pour cent des allophones qui, après des études secondaires en français entreprennent des études collégiales, s'inscrivent dans un collège francophone. C'est ce que révèle la première étude exhaustive sur la question, publiée cette semaine par le ministère de l'Éducation.

Seulement 16 p. cent des allophones qui, sortant des écoles secondaires françaises entreprennent des études collégiales, bifurquent vers un cégep anglophone.

Il n'y a donc pas de fuite massive des allophones vers les cégeps anglophones, comme certains le craignaient, en l'absence de données précises. Cette fuite appréhendée avait poussé plusieurs organismes à réclamer que l'obligation de fréquenter l'école française, imposée par la loi 101 pour les niveaux primaire et secondaire, soit étendue au niveau collégial.

L'étude révèle que des 757 allophones venant des écoles françaises qui se sont inscrits au cégep en 1986, 615 ont choisi un collège de langue française, tandis que 124 se sont dirigés vers un collège

de langue anglaise, un chiffre minime si l'on considère que les collèges français ont accueilli cette année-là 40 000 nouveaux étudiants.

En 1980 et 1983, la proportion d'allophones éduqués en français au secondaire et poursuivant leurs études collégiales dans cette langue était un peu moins élevée (72 p. cent).

Globalement, selon cette étude, une forte majorité des allophones (73 p. cent) continuent de s'inscrire en anglais au collégial, mais la proportion de ceux qui s'inscrivent en français augmente rapidement (de 14,4 p. cent en 1980 à

23,2 p. cent en 1986) à mesure que les effets de la loi 101 se font sentir. (Des données encore plus récentes indiquent qu'en 1989, 38,2 p. cent des allophones étudiaient dans un collège francophone.)

La proportion de francophones

qui, éduqués en français, s'inscrivent dans un cégep anglais n'est que de 2 p. cent. En 1986, cela représentait tout de même 858 étudiants, sept fois plus que le nombre d'allophones qui ont suivi le même chemin.

On doit aussi remarquer que la

proportion de francophones qui quittent l'école française pour faire des études collégiales en anglais est la même que la proportion des anglophones qui, après des études secondaires dans leur langue maternelle, bifurquent vers le français.

«La vie scolaire ne s'arrête pas au son de la cloche» — SSJB

■ Extraits du mémoire présenté par la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal aux audiences publiques sur la politique linguistique de la CECM:

(...) Dans un trop grand nombre d'écoles françaises de la région montréalaise, une partie des élèves impose l'anglais dans les locaux de l'école, dans les activités collectives officielles ou spontanées et jusqu'en classe. Ce comportement s'affiche avec une indifférence absolue pour les valeurs de la société d'accueil quand ce n'est pas avec arrogance, agressivité et grossièreté. (...)

Face à cette réalité insupportable, certains, avec toute la bonne foi du monde, invitent à la patience, en alléguant que ce n'est pas en une douzaine d'années qu'on peut effacer les traces du laisser-faire linguistique qui a régné dans notre système scolaire jusqu'à l'adoption de la loi 101. Un tel raisonnement aurait du poids si l'on s'attendait à ce que, dans quelques années, la situation soit meilleure qu'aujourd'hui. Rien n'autorise cependant un tel optimisme. Au contraire.

Tous les témoignages reçus du milieu font état d'une détérioration de la place du français dans les écoles secondaires à forte concentration ethnique; cette détérioration suit la chute du pourcentage des élèves de langue maternelle française. Or, l'on sait que cette chute se poursuit et se poursuivra. (...)

Nulle part (dans la politique de la CECM on ne réclame la trans-



PHOTOS MICHEL GRAVEL, La Presse
Selon Mme Annie Medalsy, directrice d'école et membre du Congrès juif canadien, «ce n'est pas avec des mesures coercitives qu'on va faire aimer le français aux allophones».

formation de nos enseignants en «policiers de la langue», s'efforçant de dépister et de punir deux élèves qui, dans un coin de la cour d'école, se parlent en espagnol, en vietnamien ou même en anglais. De toute façon, quel enseignant, dans nos polyvalentes surpeuplées, aurait le loisir de se

livrer à pareille surveillance? C'est évidemment l'usage de l'anglais dans les activités collectives, qu'elles soient officielles ou spontanées, qui constitue le problème.

Sait-on que des règlements prescrivant l'usage du français existent déjà dans bon nombre d'écoles secondaires de la CECM et de collèges privés? Que l'on sache, ces règlements n'ont jamais fait en sorte qu'un élève soit puni pour avoir parlé vietnamien à son jeune frère... Ils n'ont jamais conduit à une expulsion. Mais de tels règlements donnent aux enseignants l'autorité requise pour demander et obtenir que les élèves utilisent le français dans toutes les activités de groupe, partout dans l'école, et dans les activités scolaires tenues hors de l'école, afin que le français soit, à tous égards, la langue de l'école française. (...)

L'école, ce n'est pas seulement une enfilade de locaux appelés «classes»; c'est une institution, un tout qui doit être cohérent. Les parents qui y envoient leurs enfants s'attendent d'ailleurs, tout naturellement, à ce que l'école les prenne en charge dès leur arrivée et jusqu'à leur sortie. La vie scolaire ne s'arrête pas au son de la cloche qui marque la fin d'un cours pour reprendre au son d'une autre cloche qui marque le début du suivant. (...)

Nous appuyons l'idée d'un règlement qui fasse respecter l'usage du français à l'école dans toutes les activités de groupe, qu'elles soient officielles ou spontanées.

«L'école n'a aucun droit d'intervenir dans les conversations des élèves» — Alliance Québec

■ Extraits du mémoire présenté par Alliance-Québec aux audiences publiques sur la politique linguistique de la CECM:

(...) À l'heure actuelle, on compte dans les écoles françaises approximativement 18 000 élèves de langue maternelle anglaise. Parmi ceux-ci, environ 7000 ont choisi l'école française. Quand on les ajoute aux 17 000 élèves qui suivent des cours d'immersion française dans le système scolaire anglais, il est clair que les parents d'expression anglaise se préoccupent grandement d'assurer que leurs enfants reçoivent une excellente instruction en langue française. Nos parents ont exigé tant du système scolaire catholique que du système scolaire protestant l'amélioration de la qualité de l'enseignement français reçu par leurs enfants.

Il est important pour nous que les membres de notre communauté dont les enfants vont à l'école française se sentent à l'aise dans ces écoles et que les parents puissent contribuer à la gestion de l'école de leur quartier. Nous craignons que cela ne puisse être réalisable si l'anglais est perçu comme une menace. (...)

En résumé, nous appuyons les mesures incitatives proposées dans la Politique pour promouvoir l'utilisation du français. Cependant, nous ne pouvons pas accepter les mesures coercitives proposées dans cette même politique. Nous croyons qu'il faut établir une distinction entre les activités pédagogiques scolaires officielles, qui peuvent et doivent être menées en français, et les conversations informelles qui ont lieu dans l'école ou sur le terrain de l'école. Les conversations privées entre les élèves ne peuvent et ne doivent pas être réglementées ou surveillées d'aucune façon. Ce qu'un frère et une sœur d'une famille anglaise se disent dans un corridor, est d'ordre privé. Ce qu'un groupe d'élèves, vietna-



Aux audiences publiques de la CECM, le président de la SSJB-Montréal, Jean Dorion, et la directrice de l'école Saint-Cécile, Louise Laurin, ont appuyé l'idée de rendre obligatoire l'usage du français partout sur les lieux de l'école.

miens se disent lorsqu'ils planifient leurs activités de fin de semaine, est d'ordre privé. Les autorités scolaires n'ont aucun droit d'intervenir pour interdire l'utilisation d'autres langues dans des conversations privées. (...)

Par le passé, au Canada anglais, par exemple, on a essayé d'éliminer les langues autochtones, d'abolir les écoles françaises et d'éliminer les autres langues minoritaires. Ces efforts ont généralement été vains et ont laissé un sentiment d'amertume chez les communautés minoritaires de l'ensemble du Canada. Nous devons tirer une leçon de ces exemples au moment où nous nous trouvons face aux défis de l'enseignement à une population étudiante de plus en plus diversifiée.

La clé de la réussite de l'intégration des «allophones» à l'école française réside dans la promotion de l'éducation et du dialogue interculturels. (...)

Il faut commencer à recruter activement des enseignants et des commissaires provenant des communautés culturelles. De la

même façon, le programme doit être révisé pour assurer que l'héritage culturel des autres groupes fasse partie du programme d'études. Le cours de littérature proposé doit comprendre Gabriel Garcia Marquez tout autant que Michel Tremblay; nos étudiants doivent apprendre sur les problèmes et les besoins du tiers monde ainsi que sur nos propres préoccupations. La langue d'enseignement sera le français, mais les sujets étudiés doivent être interculturels. (...)

Il faut résister à la tentation d'utiliser la solution simpliste de la coercition. L'adoption de la Charte de la langue française en 1977 a considérablement changé le système scolaire au Québec. Il faudra de la patience et de la tolérance pour gérer ce changement. À longue échéance, les mesures incitatives s'avèreront la seule façon d'assurer l'établissement d'un équilibre durable entre la protection du français et le respect de la diversité. La CECM devrait sans délai amender sa politique et abandonner les mesures coercitives

Le ministre Redway entend faire la lumière sur certaines manoeuvres nébuleuses dans la gestion du Parc Cloverdale

FRANÇOIS FOREST

■ Un mois après avoir pris connaissance du dossier, le ministre fédéral de l'Habitation, Alan Redway entend faire la lumière sur une période trouble du Parc Cloverdale en demandant à une firme de vérificateurs d'examiner l'accord d'exploitation conclu le 8 mai 1988 entre le Comité d'aide des locataires de Cloverdale et la Société canadienne d'hypothèques et de logements.

La semaine dernière, la Coopérative d'Habitation de Cloverdale s'indignait de ce que le ministre Redway n'intervienne pas devant les menaces d'expulsion dont étaient victimes 250 locataires incapables de rencontrer les augmentations de loyer du propriétaire Roger Turenne. La Coopérative accusait Roger Turenne d'avoir encaissé presque toutes les subventions fédérales au supplément de loyer et de vouloir procéder à des évictions maintenant que l'enveloppe fédérale était presque vide.

La Coopérative demandait enfin que le gouvernement fédéral prenne ses responsabilités et qu'il contrôle la politique de location de Roger Turenne.

Le complexe Cloverdale situé à Pierrefonds a été construit dans les années 50 et administré jusqu'en décembre 1980 par la SCHL qui, compte tenu de son mandat d'assistance auprès des plus démunis, permettaient à ses locataires de jouir de loyers inférieurs à ceux du marché. À l'heure actuelle, une centaine de familles somaliennes et haïtiennes en attente de statut de réfugiés sont menacées d'expulsion si elles ne peuvent rencontrer leurs loyers dont les prix varient de \$600 à près de \$700. Ces familles souvent dirigées vers Cloverdale par des agents de l'immigration mal informés, perçoivent environ \$700 par mois pour voir à leurs besoins.



Pierre Bourgeois, ex-président de la Coopérative Cloverdale

En 1980, la SCHL vend le complexe 2,3 millions \$ à une compagnie sans but lucratif, Logisque, appartenant à trois hommes d'affaires. Ceux-ci l'acquiescent à un prix inférieur à l'évaluation municipale de \$5,5 millions. Quand en 1986, Logisque qui devait être une compagnie sans but lucratif vend pour \$10,5 millions la totalité de l'ensemble immobilier au promoteur Roger Turenne, les locataires crient au scandale et réclament une enquête publique sur les agissements de la SCHL, de Logisque et de Roger Turenne. Ils veulent notamment savoir ce que Logisque a fait de son profit de vente à Roger Turenne.

Les vérificateurs n'auront toutefois pas le mandat de scruter ces ventes successives.

Ces transactions jugées douteuses par la coopérative feront l'objet d'un recours collectif intenté par les locataires contre la SCHL, Logisque et Roger Turenne. La Cour supérieure entendra les recours en novembre prochain.

Les vérificateurs de la firme Deloitte et Touche devront en priorité s'assurer que l'accord d'exploitation entre la SCHL et le Comité d'aide, signé en 1988, a été respecté.

Cet accord stipulait que les locataires à faibles revenus qui n'avaient plus droit à l'aide fédérale par suite de la vente du complexe au secteur privé seraient protégés en vertu d'une subvention annuelle de \$959,898, renouvelable pendant 28 ans.

Interrogé sur l'existence du rapport Bosky, commandé en 1987 par la SCHL sur l'administration du complexe par Logisque, un porte-parole du cabinet du ministre Redway, Marc Gaudreau a confirmé que ce rapport était pour l'instant secret en vertu de l'article 23 de la Loi sur l'accès à l'information pour protéger les documents. Selon cette disposition, une institution fédérale (la SCHL en l'occurrence) peut refuser la communication de documents contenant des renseignements protégés par le secret professionnel qui lie un avocat à son client.

Une demande a été soumise auprès de la Commission à l'information du Canada, il y a huit mois environ par un ancien président de la Coopérative, Pierre Bourgeois pour que le rapport de l'enquêteur Yon Bosky soit rendu public. La Commission doit prendre une décision dans les prochains jours. Si la Commission devait se heurter à un autre refus de la SCHL de communiquer ce document que l'on prétend explosif, Pierre Bourgeois pourrait exercer un droit de recours devant la Cour fédérale.

RÉSULTATS				Loto-Québec			
Provincial		Tirage du 90-06-01		La Mini		Tirage du 90-06-01	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1356106	1 000 000 \$	806904	50 000 \$	3	4		
356106	10 000 \$	06904	5 000 \$				
56106	1 000 \$	6904	250 \$				
6106	100 \$	904	25 \$				
106	25 \$	04	5 \$				
06	10 \$						
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs				80590	1 000 \$		
		8069	100 \$				
		806	10 \$				
INTER PLUS		Tirage du 90-06-01		Banco		Tirage du 90-06-01	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
283637	250 000 \$	5	6	8	11	23	
83637	2 500 \$						
3637	250 \$	33	36	40	44	47	
637	25 \$	48	50	51	54	57	
37	10 \$	58	61	62	67	70	
NUMÉROS MOBILES	LOTS	Prochain tirage: 90-06-04					
60451	2 500 \$						
5906	250 \$						
963	25 \$						

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Salons de beauté Eaton Offre spéciale de juin !



35% de réduction sur permanente !

Prix courant Eaton 77,00 **50,00**
(shampooing, coupe et finition compris)

Rendez-vous la vie facile cet été! Faites-vous faire une magnifique permanente en profitant de cet intéressant rabais.

Ce rabais est en vigueur jusqu'au 30 juin 1990 (sauf dans les salons Coiffure Impulsion) et il ne peut être combiné à une autre offre spéciale.

Téléphonez pour prendre rendez-vous :

Centre-ville, 5e étage
284-8461
Anjou 353-4411 poste 223
Pointe-Claire
697-6420 poste 223

Cavendish 485-4315
Laval 687-1470 poste 223
Rayon 223.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

GRAND SOLDE

18^e ANNIVERSAIRE

CHLORE HTH



124⁹⁹ \$

Baril de 40 kg

Boni

Matelas flottant gratuit!
(valeur de 30 \$)



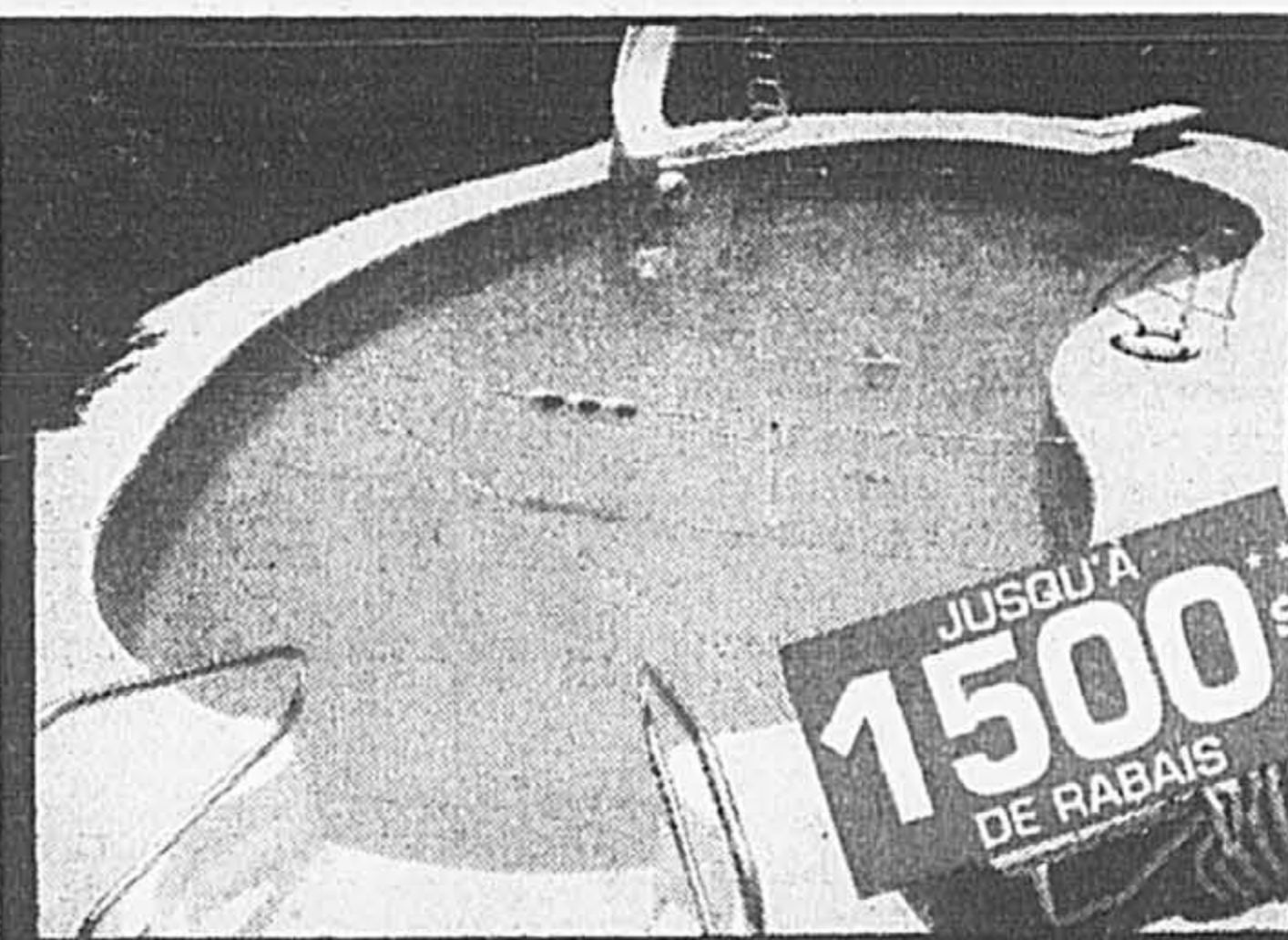
CHLORE HI-CHLON

94⁹⁹ \$

Baril de 40 kg au prix de 30 kg



PLUS POUR VOTRE ARGENT

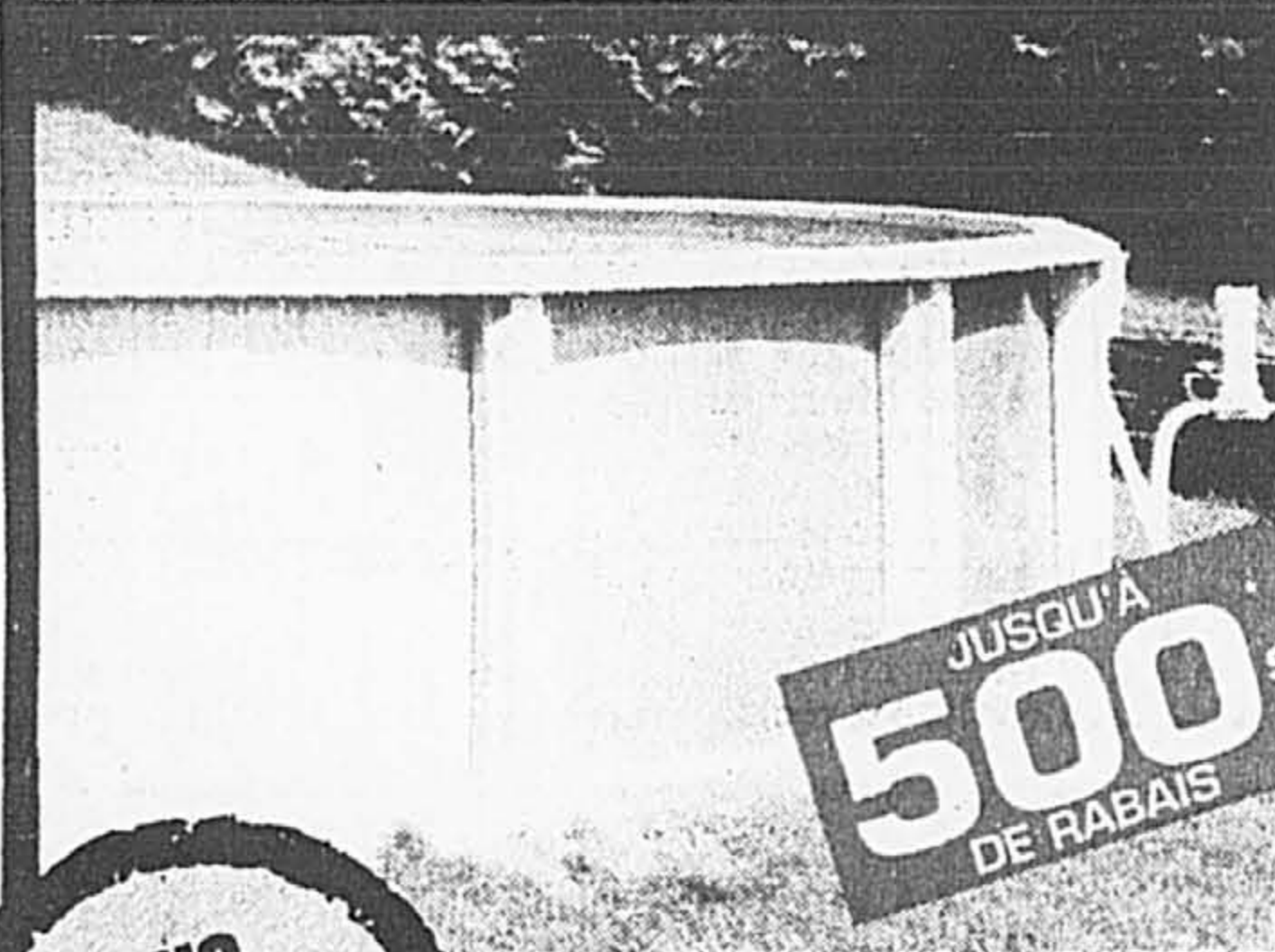


JUSQU'À 1500 \$ DE RABAIS

UNE CREUSÉE À PARTIR DE

7999 \$

TOUT L'ÉQUIPEMENT STANDARD HABITUEL*
• Conseiller en aménagement à domicile, sans frais supplémentaires
• CHOIX DE 96 PISCINES EN INVENTAIRE
* Glissoire, marches et tremplin non inclus
** Sur certains modèles



JUSQU'À 500 \$ DE RABAIS

UNE HORS-TERRE À PARTIR DE

1490 \$

TOUT L'ÉQUIPEMENT STANDARD HABITUEL
• CHOIX DE 982 PISCINES HORS-TERRE EN INVENTAIRE
• Structure d'acier, de résine ou d'aluminium
* Sur certains modèles



RABAIS DE 500 \$

EXCLUSIF ! QUALITÉ EXCEPTIONNELLE

• 6 chaises bicomposées à 5 positions au siège*
• 1 table ovale de 67 sur 39 po
• 1 parasol de 7 1/2 pi (régulier) en textile superopaque
• 1 base en ciment
* Coussins en sus

849 \$

Seulement 37 ensembles disponibles

ALGICIDE 12 %

Contenant de 4 litres

2 POUR 1

CHAISE LONGUE

100 % RÉSINE
Seulement 41 chaises disponibles
LIMITE DE 2 PAR CLIENT

59⁹⁹ \$

OUVERT LE DIMANCHE

L'EXPERIENCE PAR EXCELLENCE



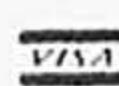
Région de Montréal

Fabreville, Laval 515, boul. Labelle
Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau
Châteauguay
115, boul. Saint-Jean-Baptiste
Saint-Leonard
5940, boul. Métropolitain Est
Pierrefonds 13101, boul. Gouin Ouest
Pointe-aux-Trembles
11800, rue Sherbrooke Est
Boucherville 1235, rue Ampère

622-9801
465-7701
698-2210
255-7014
620-8740
640-4500
449-2411

• Mise de cote
• Contrat de financement
• Chèques acceptés

Heures d'affaires
Du lundi au vendredi
de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
Dimanche de 10 h à 17 h
(piscines seulement)



Vivez-la à bon prix!

Voyez notre annonce dans la section Vacances/Voyage en page i8

Répétition générale avant Calgary

2 500 libéraux attendus au Forum de demain au Palais des congrès

PAUL ROY

■ Paul Martin devrait travailler son adversaire Jean Chrétien au corps, demain, lors du sixième et dernier Forum des candidats au leadership du Parti libéral du Canada, au Palais des congrès de Montréal.

«Nous, on a tout à gagner et Chrétien a tout à perdre», confiait hier à *La Presse* Denis Dawson, un des principaux lieutenants de Paul Martin. «Le sujet du jour, ça va être Meech.»

M. Martin et Sheila Copps en ont arraché, avec Meech, lors des précédents débats. Tout particulièrement lors de celui de Vancouver, en mars, alors que l'assistance d'environ 1200 personnes était manifestement hostile à l'accord constitutionnel. Les candidats Martin et Copps sont favorables à Meech alors que leurs adversaires Jean Chrétien, Tom Wappel et John Nunziata y sont opposés.

On attend 2 500 libéraux au débat de demain. C'est deux fois plus qu'à Toronto et Vancouver, trois fois plus qu'à Winnipeg et Halifax et sept fois plus qu'à Yellowknife. A Calgary, le 23 juin, 5 200 libéraux éliront le successeur de John Turner.

Les billets à 25\$ ont été répartis entre les organisations des cinq candidats et les 75 associations de comtés.

A Montréal, croit-on dans les camps Martin et Copps, la vapeur sera renversée en faveur de Meech. «Au Québec, les délégués Chrétien sont majoritairement en faveur de Meech, explique Denis Dawson. On va forcer leur candidat à se positionner clairement.»

C'est également l'intention du clan Copps. Mais la candidate de Hamilton pourrait mettre la pédale un peu plus douce. Son discours en sera davantage un d'unité, selon son organisateur Lawrence Canon, député libéral à l'Assemblée nationale.

Selon Brigitte Fortier, respon-

sable de sa campagne pour l'Ouest du Québec, «Sheila Copps a très hâte de venir à Montréal». La candidate ontarienne de 37 ans est en effet la plus populaire au Québec, selon les sondages. Elle traîne toutefois lamentablement dans le choix des délégués, problème qu'elle attribue à une organisation beaucoup plus modeste que celles de Paul Martin et surtout de Jean Chrétien.

Dans le camp Chrétien, où on affirme depuis le tout début qu'il s'agit d'une course «entre amis» et que l'ennemi, c'est Brian Mulroney, on préfère jouer de prudence. On évite donc les déclarations qui pourraient susciter inutilement les passions. «Je prévois un débat très civilisé», signale Manon Pénin.

Jean Chrétien a tout intérêt à ne pas faire de vagues: il mène depuis le tout début et plusieurs croient qu'ils l'emporteront dès le premier tour, le 23 juin. Même Paul Martin lui concède la majorité des délégués, se disant toutefois confiant de lui en ravir suffisamment, au cours des prochaines semaines, pour provoquer un deuxième tour. Un deuxième tour où, prétend-il, il l'emportera...

Pour Serge Joyal, président de la Commission politique du PLC et co-président des Forums, celui de Montréal devrait être le plus intéressant. «C'est comme lors des éliminatoires de la Coupe Stanley, ce sont les dernières parties qui sont les plus excitantes.»

Ce sera une répétition générale avant le congrès, explique M. Joyal. «Les délégués étant choisis, ce sera aussi l'occasion pour les candidats d'attirer les indécis chez eux — on évalue à entre 10 et 15 p. cent la proportion de délégués dont l'opinion n'est pas définitive.» Et John Nunziata? Le député ontarien, qui avait accusé les séparatistes québécois d'être des traîtres, à Halifax, sera au Forum demain. Certains avaient émis des doutes sur sa participation, compte tenu des remous qu'il avait suscités et compte tenu qu'il ne parle pas français.

Demain, le débat se déroulera de midi à 16h20. Il sera retransmis en direct au réseau *News-world* de la CBC.

Une nouvelle démarche de développement économique

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) a jeté les bases hier d'une nouvelle démarche de développement économique à partir des ressources du milieu et axée sur le rôle de premier plan de l'élu municipal.

Les quelque 60 municipalités qui ont participé au sommet de deux jours de l'UMRCQ, qui a pris fin hier, ont convenu d'une démarche d'essai d'une durée de 18 mois visant à créer des activités économiques sur leur territoire.

Mode

Mardi.

dans le cahier

mode.

La Presse

vous propose

Le plus

beau jour



Un article signé

Anne Richer

La Presse

GAGNANT DU GROS LOT

SIX SUR SIX

STEINBERG

372 900 \$



Félicitations à M. Daniel Boucher de Montréal, qui a gagné le gros lot de «La minute de jeu Six sur Six Steinberg / Ad Lib», d'une valeur de 372 900 \$.

M. Boucher est accompagné de ses quatre enfants, Cindy 13 ans, Sandy 11 ans, Danny 9 ans et Tanya 5 ans, de M. André Plante et Mme Lucette Plante, propriétaires de la franchise Steinberg située au 4405 rue Ste-Catherine Est, à Montréal et de Mme Anick Tanguay, chef de service — promotion, Steinberg Québec.

M. Boucher recevra 150 \$ par semaine en bons d'achat Steinberg pendant plus de 14 ans, soit pour un total de 116 000 \$.

De plus, M. Boucher a gagné :

- Une maison de HOLIDAY PACIFIC d'une valeur approximative de 200 000 \$ incluant :
 - 15 000 \$ en bons d'achat pour des armoires de cuisine DENIS COUTURE
 - 15 000 \$ en bons d'achat de chez UNION ÉLECTRIQUE
 - 15 000 \$ en bons d'achat de TAPIS VALIQUETTE (Tapis Harding)
 - 15 000 \$ en bons d'achat de chez PLOMBERIUM (American Standard)
- 25 000 \$ en argent de Steinberg pour l'achat d'un terrain
- Une automobile Maxima GXE 1990 de NISSAN Canada, d'une valeur de 26 900 \$
- Et finalement, 5 000 \$ en bons d'essence SUNOCO

Steinberg tient à remercier tous ses clients d'avoir participé en si grand nombre à cette promotion.

MAISONS
HOLIDAY-PACIFIC

ARMOIRES DE CUISINE
Denis Couture

UNION

VALIQUETTE
TAPIS HARDING CARPET

PLOMBERIUM

NISSAN

SUNOCO

DÈS LUNDI,
À GAGNER,
CHAQUE JOUR,
5 PAIRES DE BILLETS
POUR LE SPECTACLE

LEMIRE FAIT L'HUMOUR



À LA PLACE DES ARTS
DU 10 AU 21 JUILLET 1990

Réservation: 842-2112
Admission: 522-1245

Tous les matins, du lundi au vendredi,
écoutez CJMS 128 à 8 h 44 pour tous
les détails du concours et découvrez
l'humour de Daniel Lemire dans nos
annonces classées.

La Presse

CJMS 128



DESJARDINS DERAGON LANGLOIS

EST FIER DE S'ASSOCIER AU FINANCEMENT DE

Ding et Dong

LE FILM



AVEC **CLAUDE MEUNIER** ET **SERGE THÉRIAULT**

ET LA PARTICIPATION DE

RAYMOND BOUCHARD ■ SOPHIE FAUCHER ■ JEAN LAPOINTE ■ DENIS BOUCHARD
■ JEAN-PIERRE BERGERON ■ YVES JACQUES ■ MARIE-FRANCE LAMBERT
■ ÉLYSE MARQUIS ■ CLAUDE LAROCHE ■ ANNE DORVAL ■ MARC LEGAULT
■ FRANCINE BISSON ■ ANDRÉ MONTMORENCY ■ LORNE BRASS ■ YVES PELLETIER

ET BEAUCOUP D'AUTRES...

UN SCÉNARIO DE

CLAUDE MEUNIER

UNE RÉALISATION DE

ALAIN CHARTRAND

UNE PRODUCTION DE

ROGER FRAPPIER

MAX FILMS

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE TÉLÉFILM CANADA,
LA SOGIC, SUPER ÉCRAN ET LA COLLABORATION DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

AFIN D'OBTENIR PLUS DE DÉTAILS SUR CE FINANCEMENT*,
COMMUNIQUEZ AVEC:



DESJARDINS DERAGON LANGLOIS

1155, RUE METCALFE, BUREAU 900, MONTRÉAL TÉL.: 861-2771 • 1-800-361-4342

*ON TROUVERA DANS LE PROSPECTUS, UNE INFORMATION DÉTAILLÉE SUR LES TITRES PROPOSÉS.
ON PEUT SE PROCURER CE PROSPECTUS AUPRÈS DE NOTRE MAISON OU DES COURTIERS AUTORISÉS À PLACER CES TITRES AU QUÉBEC.

Vivez-la en famille!

Voyez notre annonce dans la section Vacances/Voyage en page i8

**DIRECTEMENT
DU MANUFACTURIER**

**VENTE
D'AMEUBLEMENT
EN GRANITE ET
EN MARBRE**

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À 65% DU PRIX
COURANT**

Nous sommes le premier fabricant canadien d'ameublement 100% pierre. Nous nous spécialisons dans le marbre et le granite importés d'Italie, d'Espagne, du Brésil, de l'Inde et d'autres pays. En raison d'un surplus de stock, nous avons coupé nos prix pour pouvoir liquider la marchandise à un prix souvent inférieur au prix courant. Ne manquez pas cette occasion d'économiser (à nos frais).

**VENTE SPECTACULAIRE
TOUT DOIT ÊTRE VENDU**

MARBRE CARRARE BLANC

(87 x 43 x 1/2 dessus)
Prix de détail suggéré 2 250\$
**Solde du
manufacturier 1000\$**

**Exemple
d'économie!**
Tables de salle à manger.
Tables de salon. Consoles.
Piétements, cubes, bases
sculptées en travertin pour des-
sus de table en verre, etc.

**9
jours
seulement**

31 mai 9 h - 18 h
1er juin 9 h - 21 h
2 juin 10 h - 16 h
3 juin 12 h - 16 h
4-8 juin 9 h - 17 h

Conditions de paiement: comptant ou chèque

Fresco & Deitermann

SALLE DE MONTRE • ENTREPÔT — 225, NORMAN, V. ST-PIERRE 487-7761

**NOTRE PATRIMOINE EST AUSSI À
NOTRE DAME-DES-NEIGES**

• Justine LACOSTE-BEAUBIEN
1877-1967
Fondatrice de l'hôpital Ste-Justine

• Émile NELLIGAN
1879-1941
Poète

• Joseph Fabre MONTFERRAND
1802-1864
Homme fort du Québec

Depuis sa fondation, en 1855, la corporation sans but lucratif de Notre-Dame-des-Neiges est au service de notre communauté, au cœur même de notre ville. L'institution s'est adaptée à son époque et offre maintenant de nouveaux services pour répondre aux besoins du public, comme par exemple :

- Mausolées
- Columbarium
- Choix d'urnes funéraires
- Crématorium
- Contrats de pré-arrangement

et prochainement

- Transport des défunts, du lieu de décès à Notre-Dame-des-Neiges, pour les familles ne souhaitant pas d'exposition.

NOTRE-DAME-DES NEIGES
4601, Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7
735-1361

la vie devant nous

Un businessman montréalais est accusé d'avoir fraudé sept compagnies

Monsieur Tony Pappa était spécialisé en recouvrement de créances

MICHELLE OUMET

■ Un homme d'affaires de Montréal, Tony Pappa, est accusé d'avoir fraudé sept compagnies pour une somme de 159 131,75\$ de 1985 à 1988. Vingt-neuf chefs d'accusation pèsent contre lui. La date de son enquête préliminaire a été fixée au 4 juin.

M. Pappa possédait une agence de recouvrement de créances, Le système crédit 30-60-90. Il offrait ses services à différentes compagnies s'engageant à récupérer leurs comptes en souffrance moyennant un pourcentage sur les sommes perçues. La compagnie Idoco Inc. a utilisé les services de M. Pappa à plusieurs reprises. Le montant de la fraude s'élève dans son cas à 67 569,86 \$.

Selon le contrat conclu entre Idoco et M. Pappa, ce dernier devait percevoir une commission de 25 p. cent. M. Pappa contactait la compagnie débitrice, recevait l'argent mais jamais Idoco n'a reçu le moindre sou. M. Pappa,

peut-on lire dans l'acte d'inculpation, utilisait la supercherie, le mensonge ou autres moyens frauduleux pour bernier ses clients.

Deux autres chefs d'accusation ont déjà été portés contre Tony

Pappa. En juin 1989, il aurait proféré des menaces de mort contre deux individus. Il a comparu à la Cour du Québec, division criminelle, et a été acquitté le 7 mars 1990.

Huit personnes meurent dans l'écrasement d'un téléphérique en Géorgie

Agence France-Presse

MOSCOU

■ Huit personnes sont mortes et «d'autres ont été blessées» vendredi dans un accident de téléphérique à Tbilissi, la capitale de la Géorgie, a rapporté Interfax, une publication de Radio-Moscou.

Le câble du téléphérique a cassé net et une cabine s'est écrasée sur une maison, a ajouté Interfax, précisant que l'accident s'est produit en milieu de journée.

Les passagers de ce téléphé-

rique étaient en majorité des enfants, selon un journaliste de l'agence officielle géorgienne Grouzinform, contacté par téléphone depuis Moscou.

Ce téléphérique relie le centre de la ville au sommet du mont de Mtsmindia (Mont Sacré), où a été aménagé un jardin public très prisé de la population.

Une commission gouvernementale a été mise sur pied pour enquêter sur les causes de cet accident, selon l'agence officielle soviétique.

Pour régler vos comptes :
Alex, le branché des branchés.
Et pour vous abonner: 350-ALEX.
Bell

Papa, Stephen et Richard sont fiers CHE!

Vous n'avez rien vu encore, des milliers de magasins. Nous garantissons les plus beaux vêtements, stores plissés, stores de salle de bain, c'est maintenant le tour de la salle de bain, c'est maintenant le tour de la salle de bain.

VENTE 41^e ANNÉE

NOUS FABRIQUONS LES STORES PLISSÉS, VERTICAUX ET LA GRANDEUR, PENDANT QUE VOUS

Achetez-en 1, obtenez-en 1 à 1/2 **PRIX**
Achetez-en 3, obtenez-en 1 **PLUS GRATUIT**
Achetez-en 5, obtenez-en 2 **PLUS GRATUITS**
Achetez-en 7, obtenez-en 3 **PLUS GRATUITS**
SUR LES STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE			
STORES VERTICAUX			
VERTICAUX EN ALUMINIUM 3/4"	EXTRA SPECIAL VERTICAUX EN TISSUS "Mugger" 75" x 84"	VERTICAUX PVC RIGIDES 75" x 84" POUR PORTE-PATIO	VERTICAUX TEXTURES 3 1/2" 75" x 84" 48 ⁹⁹ fens.
75" x 84" 34 ⁹⁹	75" x 84" 39 ⁹⁹	75" x 84" 29 ⁹⁹ fens.	VERTICAUX MINI EN STOCK 75" x 84" 48 ⁹⁹ fens.
VERTICAUX MINI PVC 2" 75" x 84" 38 ⁹⁹ fens.	VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO 75" x 84" 5 couleurs décoratives 45 ⁹⁹ fens.	TOUT COMPRIS 29 ⁹⁹ fens.	VERTICAUX GROOVER 75" x 84" 58 ⁹⁹ fens.
			VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75" x 84" 118 ⁹⁹ fens.

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1^{re} QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

STORES HORIZONTAUX PVC 1"			STORES HORIZONTAUX* 100% ALUMINIUM			STORES DE FENÊTRES		
En vinyle de 1 ^{re} qualité 4 couleurs décoratives			Grandes Unis			Grandes Unis		
16x45	299	16x64 699	18x45	399	18x64 599	28"x58"	99	149
18x45	449	18x64 747	24x45	799	24x64 1199	37"x70"	129	189
20x45	499	20x64 799	27x45	899	27x64 1399	37"x82"	149	219
24x45	399	24x64 899	31x45	1099	31x64 1799	43"x82"	179	239
27x45	499	27x64 799	36x45	1399	36x64 2299	49"x82"	189	249
28x45	899	28x64 1388	40x45	1899	40x64 2599	55"x82"	209	279
31x45	599	31x64 1399	44x45	2377	44x64 2777	55"x82"	229	319
33x45	1099	33x64 1588	48x45	2599	48x64 2799	64"x82"	279	349
36x45	699	36x64 1099	60x45	2399	60x64 3699	64"x82"	299	369
40x45	1099	40x64 1799				73"x82"	309	399
44x45	1199	44x64 1599				73"x82"	319	419
48x45	1099	48x64 1499				78"x82"	499	599
54x45	1799	54x64 2599				85"x82"	599	799
60x45	1399	60x64 1899				97"x82"	699	899
64x45	1999	64x64 2499				109"x82"	899	1099
72x45	2199	72x64 2799				121"x82"	1199	1399
77x45	2399	77x64 3299						
78x84								
PORTE-PATIO	3499							

Micro-stores horizontaux 1/2" 100% ALUMINIUM EN STOCK 4 couleurs décoratives

18" x 64"	SPECIAL	2499
20" x 64"	SPECIAL	2699
22" x 64"	SPECIAL	2899
24" x 64"	SPECIAL	3099
26" x 64"	SPECIAL	3499
27" x 64"	SPECIAL	3999
30" x 64"	SPECIAL	4299
33" x 64"	SPECIAL	4699
36" x 64"	SPECIAL	4999
40" x 64"	SPECIAL	5299
44" x 64"	SPECIAL	5699
48" x 64"	SPECIAL	6299
54" x 64"	SPECIAL	6999
60" x 64"	SPECIAL	7499
64" x 64"	SPECIAL	7999

Micro-stores horizontaux PVC 1/2" «MONTE CARLO» EN STOCK

18" x 64"	SPECIAL	1299
20" x 64"	SPECIAL	1399
22" x 64"	SPECIAL	1499
24" x 64"	SPECIAL	1599
26" x 64"	SPECIAL	1699
27" x 64"	SPECIAL	1799
30" x 64"	SPECIAL	1999
33" x 64"	SPECIAL	2299
36" x 64"	SPECIAL	2499
40" x 64"	SPECIAL	2799
48" x 64"	SPECIAL	2999
54" x 64"	SPECIAL	3499
60" x 64"	SPECIAL	3999
64" x 64"	SPECIAL	4499

Stores plissés en tissu 5 couleurs décoratives

18"x45"	1299	30"x45"	1999	44"x45"	2799
20"x45"	1499	31"x45"	2099	48"x45"	2999
22"x45"	1599	33"x45"	2199	54"x45"	3499
24"x45"	1699	36"x45"	2299	60"x45"	3999
26"x45"	1799	38"x45"	2399	64"x45"	4499
28"x45"	1899	40"x45"	2499	72"x45"	4999
30"x45"	1999	42"x45"	2599	78"x45"	5499
32"x45"	2099	44"x45"	2699	84"x45"	5999
34"x45"	2199	46"x45"	2799	90"x45"	6499
36"x45"	2299	48"x45"	2899	96"x45"	6999
38"x45"	2399	50"x45"	2999	102"x45"	7499
40"x45"	2499	52"x45"	3099	108"x45"	7999
42"x45"	2599	54"x45"	3199	114"x45"	8499
44"x45"	2699	56"x45"	3299	120"x45"	8999
46"x45"	2799	58"x45"	3399	126"x45"	9499
48"x45"	2899	60"x45"	3499	132"x45"	9999
50"x45"	2999	62"x45"	3599	138"x45"	10499
52"x45"	3099	64"x45"	3699	144"x45"	10999
54"x45"	3199	66"x45"	3799	150"x45"	11499
56"x45"	3299	68"x45"	3899	156"x45"	11999
58"x45"	3399	70"x45"	3999	162"x45"	12499
60"x45"	3499	72"x45"	4099	168"x45"	12999
62"x45"	3599	74"x45"	4199	174"x45"	13499
64"x45"	3699	76"x45"	4299	180"x45"	13999
66"x45"	3799	78"x45"	4399	186"x45"	14499
68"x45"	3899	80"x45"	4499	192"x45"	14999
70"x45"	3999	82"x45"	4599	198"x45"	15499
72"x45"	4099	84"x45"	4699	204"x45"	15999
74"x45"	4199	86"x45"	4799	210"x45"	16499
76"x45"	4299	88"x45"	4899	216"x45"	16999
78"x45"	4399	90"x45"	4999	222"x45"	17499
80"x45"	4499	92"x45"	5099	228"x45"	17999
82"x45"	4599	94"x45"	5199	234"x45"	18499
84"x45"	4699	96"x45"	5299	240"x45"	18999
86"x45"	4799	98"x45"	5399	246"x45"	19499
88"x45"	4899	100"x45"	5499	252"x45"	19999
90"x45"	4999	102"x45"	5599	258"x45"	20499
92"x45"	5099	104"x45"	5699	264"x45"	20999
94"x45"	5199	106"x45"	5799	270"x45"	21499
96"x45"	5299	108"x45"	5899	276"x45"	21999
98"x45"	5399	110"x45"	5999	282"x45"	22499
100"x45"	5499	112"x45"	6099	288"x45"	22999
102"x45"	5599	114"x45"	6199	294"x45"	23499
104"x45"	5699	116"x45"	6299	300"x45"	23999
106"x45"	5799	118"x45"	6399	306"x45"	24499
108"x45"	5899	120"x45"	6499	312"x45"	24999
110"x45"	5999	122"x45"	6599	318"x45"	25499
112"x45"	6099	124"x45"	6699	324"x45"	25999
114"x45"	6199	126"x45"	6799	330"x45"	26499
116"x45"	6299	128"x45"	6899	336"x45"	26999
118"x45"	6399	130"x45"	6999	342"x45"	27499
120"x45"	6499	132"x45"	7099	348"x45"	27999
122"x45"	6599	134"x45"	7199	354"x45"	28499
124"x45"	6699	136"x45"	7299	360"x45"	28999
126"x45"	6799	138"x45"	7399	366"x45"	29499
128"x45"	6899	140"x45"	7499	372"x45"	29999
130"x45"	6999	142"x45"	7599	378"x45"	30499
132"x45"	7099	144"x45"	7699	384"x45"	30999
134"x45"	7199	146"x45"	7799	390"x45"	31499
136"x45"	7299	148"x45"	7899	396"x45"	31999
138"x45"	7399	150"x45"	7999	402"x45"	32499
140"x45"	7499	152"x45"	8099	408"x45"	32999
142"x45"	7599	154"x45"	8199	414"x45"	33499
144"x45"	7699	156"x45"	8299	420"x45"	33999
146"x45"	7799	158"x45"	8399	426"x45"	34499
148"x45"	7899	160"x45"	8499	432"x45"	34999
150"x45"	7999	162"x45"	8599	438"x45"	35499
152"x45"	8099	164"x45"	8699	444"x45"	35999
154"x45"	8199	166"x45"	8799	450"x45"	36499
156"x45"	8299	168"x45"	8899	456"x45"	36999
158"x45"	8399	170"x45"	8999	462"x45"	37499
160"x45"	8499	172"x45"	9099	468"x45"	37999
162"x45"	8599	174"x45"	9199	474"x45"	38499
164"x45"	8699	176"x45"	9299	480"x45"	38999
166"x45"	8799	178"x45"	9399	486"x45"	39499
168"x45"	8899	180"x45"	9499	492"x45"	39999
170"x45"	8999	182"x45"	9599	498"x45"	40499
172"x45"	9099	184"x45"	9699	504"x45"	40999
174"x45"	9199	186"x45"	9799	510"x45"	41499
176"x45"	9299	188"x45"	9899	516"x45"	41999
178"x45"	9399	190"x45"	9999	522"x45"	42499
180"x45"	9499	192"x45"	10099	528"x45"	42999
182"x45"	9599	194"x45"	10199	534"x45"	43499
184"x45"	9699	196"x45"	10299	540"x45"	43999
186"x45"	9799	198"x45"	10399	546"x45"	44499
1					

Montréal aura son premier Festival de la jeunesse

VANCOUVER

Vol aller-retour 399\$** plus taxes
Aller simple 249\$ plus taxes
 * 2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis
 ** Minimum de séjour 4 jours, maximum 1 an. Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

VOLS ADDITIONNELS
 TOUS LES MARDIS du 3 juillet au 28 août
 AINSI QUE LES MERCREDIS 29 août et 5 septembre

* Ces vols opèrent durant toute l'année.

LOS ANGELES

départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre

Vol direct 429\$ plus taxes
 Vol aller retour

Minimum de séjour 7 jours, maximum 30 jours

Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles.

Consultez votre agent de voyages

Ailes l'Ouest

■ Les jeunes, sortez votre agenda. Voici déjà, pour vous et vos parents, une invitation pour la période de Noël!

C'est en effet du 26 décembre au 6 janvier prochain qu'aura lieu au Palais des Congrès un Festival de la jeunesse qu'on a baptisé: *Le Palais des Merveilles*.

Ateliers de maquillage, cours de magie, concours de nintendo et de châteaux de sable, sports et jeux d'adresses, les jeunes et leurs parents sont invités à venir s'amuser... et se renseigner.

Du labyrinthe de la ville-fantôme en passant par le concours de BMX du désert et jusqu'aux combats de crocodiles du coin-jungle,

les jeunes de 5 à 17 ans pourront prendre part à plus d'une centaine d'activités différentes regroupées dans des mondes imaginaires ou merveilleux. La participation de la NASA et de l'équipe de Disney pourraient d'ailleurs venir ajouter encore plus d'ampleur à ce festival.

Si le concept d'événements interactifs destinés aux jeunes semble avoir prouvé sa popularité en Europe, il s'agit d'une première en Amérique du Nord. Le jeune public choyé, les adultes pourront aussi en profiter pour rencontrer des personnalités éminentes de la pédagogie et de la psychologie enfantine, prendre

connaissance des plus récentes innovations en matière d'éducation et de formation et découvrir les secrets de la médecine préventive.

Les organisateurs qui comptent recevoir quelque 60 000 personnes durant ces 13 jours espèrent bien en faire une manifestation annuelle. Des pourparlers sont en cours en vue de la production d'un spécial télé annuel qui serait réalisé au Palais des Merveilles et télédiffusé sur les ondes de Radio-Québec.

Le prix journalier a été fixé à 7\$ pour les personnes de six ans et plus. Un forfait-famille de 25\$ sera aussi proposé.

C'EST NOTRE FÊTE!

ON FÊTE NOS 33 ANS...

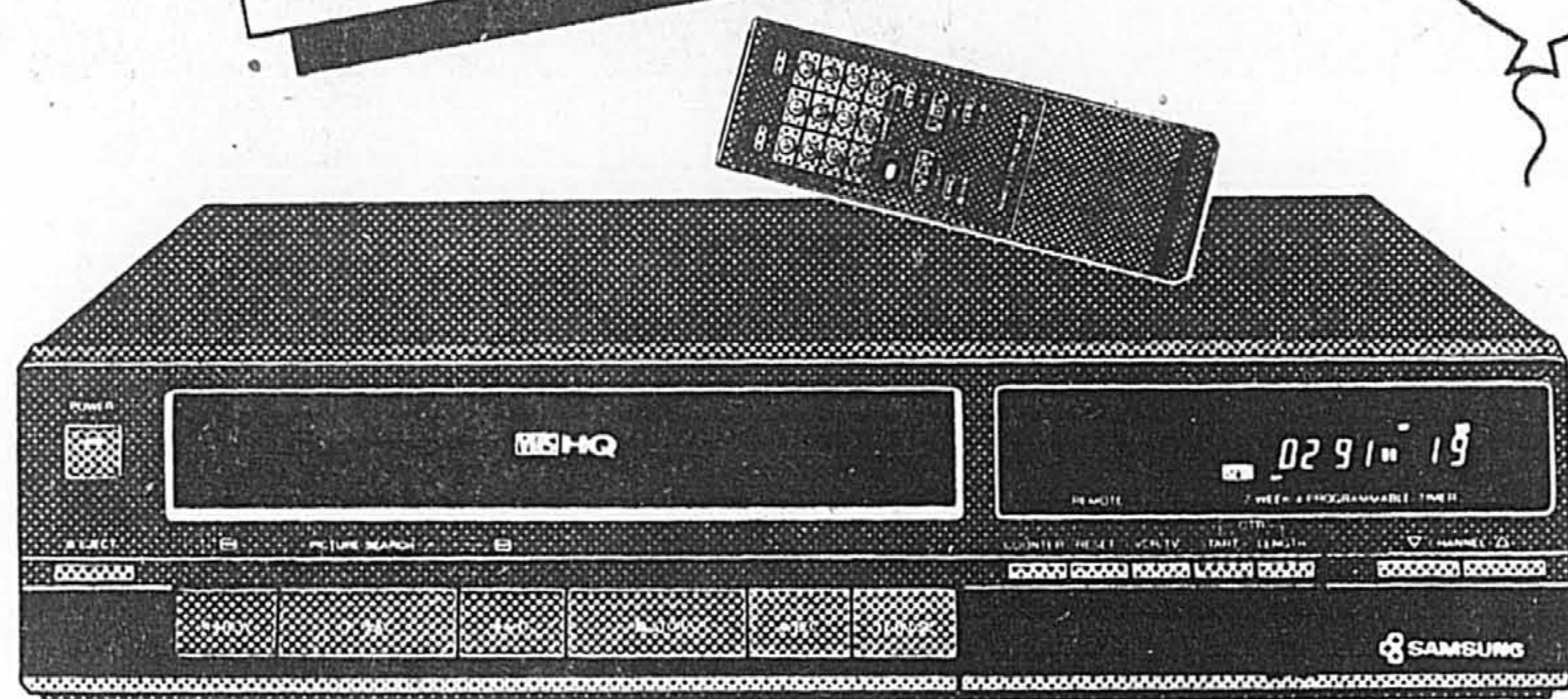
C'EST NOTRE FÊTE!

Gagnez Votre Achat!

Apportez-nous une carte de fête et vous pourriez être 1 des 20 chanceux à gagner son achat!

Détails en magasin

GAGNEZ VOTRE ACHAT!



MAGNÉTOSCOPE SAMSUNG POUR MOINS DE 300\$!

AVEC CONVERTISSEUR ET TÉLÉCOMMANDE SANS FIL
 2 têtes, capacité de 110 canaux, programmation 14 jours/4 événements
 Rég. 329,99\$

ÉPARGNEZ 30\$

299⁹⁹

ÉPARGNEZ 200\$

TÉLÉ 14" ZENITH AVEC TÉLÉCOMMANDE
 Capacité de 157 canaux, entrées audio/vidéo
 Rég. 499,99\$

298⁹⁸

Modèles démonstrateurs seulement

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

ATLANTIQUE

et

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

Morgentaler reprend le chemin du tribunal

Presse Canadienne
HALIFAX

■ Le Dr Henry Morgentaler célébrait vendredi un anniversaire: il y a 20 ans, le 1er juin 1970, avait lieu la première descente de police dans sa clinique d'avortements de Montréal.

Deux décennies plus tard, l'infatigable défenseur du droit des femmes à l'avortement reprend le chemin des tribunaux, cette fois à Halifax, en Nouvelle-Ecosse.

C'est lundi que débute son procès sous 14 chefs d'accusation d'avoir violé la Loi provinciale des services médicaux en pratiquant des avortements à sa clinique de Halifax. Son avocat, Anne Derrick, plaidera en Cour

provinciale l'inconstitutionnalité de la loi néo-écossaise qui interdit de pratiquer des avortements hors des hôpitaux approuvés.

Pour le Dr Morgentaler, l'adoption de cette loi par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse est un geste «absolument répréhensible», qui viole la Charte des droits, viole la décision de la Cour suprême rendue dans sa cause il y a deux ans, et est «clairement destinée à m'empêcher d'aider les femmes de la région de l'Atlantique».

Paradoxalement, la nouvelle loi fédérale qui recriminalise l'avortement constitue peut-être son meilleur atout, dit le médecin. «Cela pourrait m'aider en ce sens que le gouvernement fédéral a fait valoir sa juridiction exclusi-

ve en matière d'avortement», expliquait-il hier au cours d'une entrevue accordée à partir de sa clinique montréalaise.

«Cela va mettre en évidence notre point de vue selon lequel la province a agi hors des limites de sa compétence en restreignant les avortements aux seuls hôpitaux, comme le stipulait la loi criminelle qui existait antérieurement, loi que la Cour suprême du Canada a invalidée il y a deux ans et demi.»

La nouvelle législation, adoptée aux Communes il y a quelques jours, et qui n'a pas encore été approuvée par le Sénat, n'autorise l'avortement que si un médecin est d'avis que la poursuite de la grossesse menace la santé physique ou psychologique d'une femme.

IMPORTANTE LIQUIDATION

SOLDE À TOUT CASSER

Plus de 100 lits à liquider
jusqu'à 70% de rabais

UNE SEMAINE SEULEMENT!

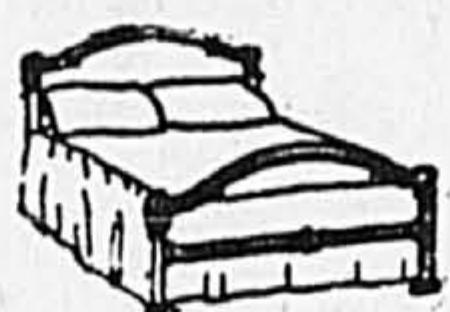
Le solde se termine le 9 juin

GEORGIAN

2111, rue Saint-Régis, D.D.O. (Transtranadienne, sortie Sources nord, Brunswick à droite, Beacon à droite et Saint-Régis à gauche.) 683-0751

LITS EN LAITON

LITS EN LAITON



Lits garantis pur laiton et traités avec fini laqué spécial sans entretien



ALORS PROFITEZ-EN PARCE QUE CE SOIR, LA FÊTE C'EST FINI!

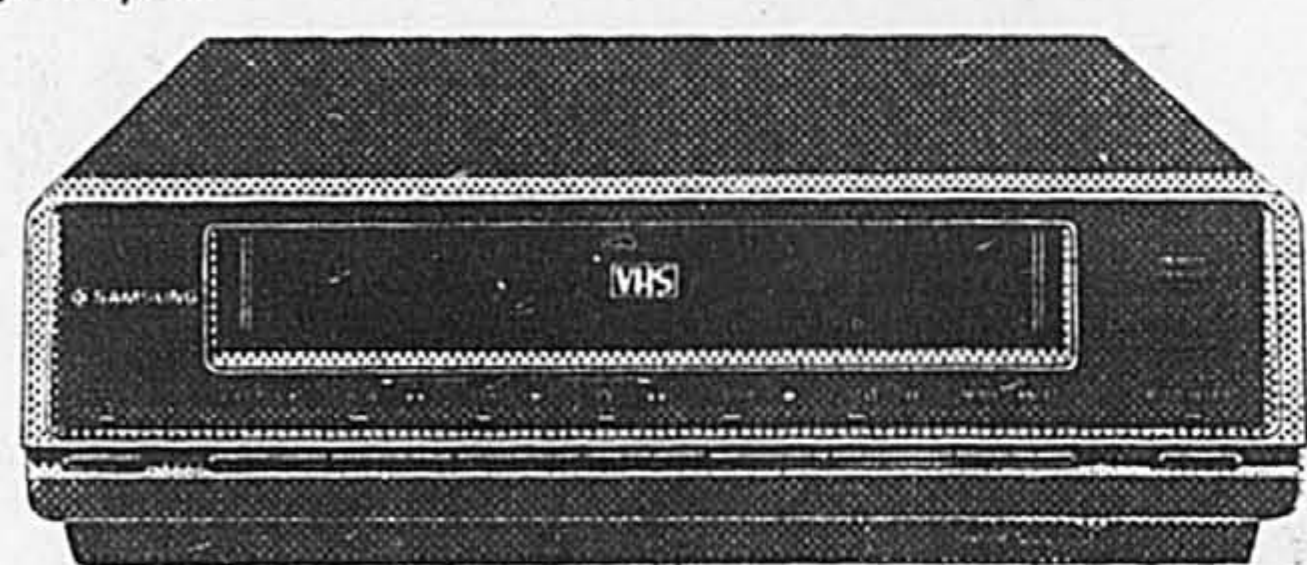
EXCLUSIVEMENT À NOS SUPERMAGASINS!

3460, boul. des Sources (nord de Trans. Can.) 685-3600 / 6245, boul. Métropolitain Est 328-1406
999, boul. Taschereau 446-1555 / 381, boul. des Laurentides, Laval 669-0809



MEUBLE AUDIO
GRATUIT

ENSEMBLE AUDIO SONY
ÉPARGNEZ 200\$
TÉLÉCOMMANDE
Amplificateur 200 watts,
syntonisateur, tourne-disques,
magnétocassette double
Rég. 999,99\$
799⁹⁸



LECTEUR VIDÉO
ÉPARGNEZ 100\$
Rég. 299,99\$
Mince et compact,
3 vitesses de lecture,
complètement automatique
198⁹⁸

MONTRE GRATUITE

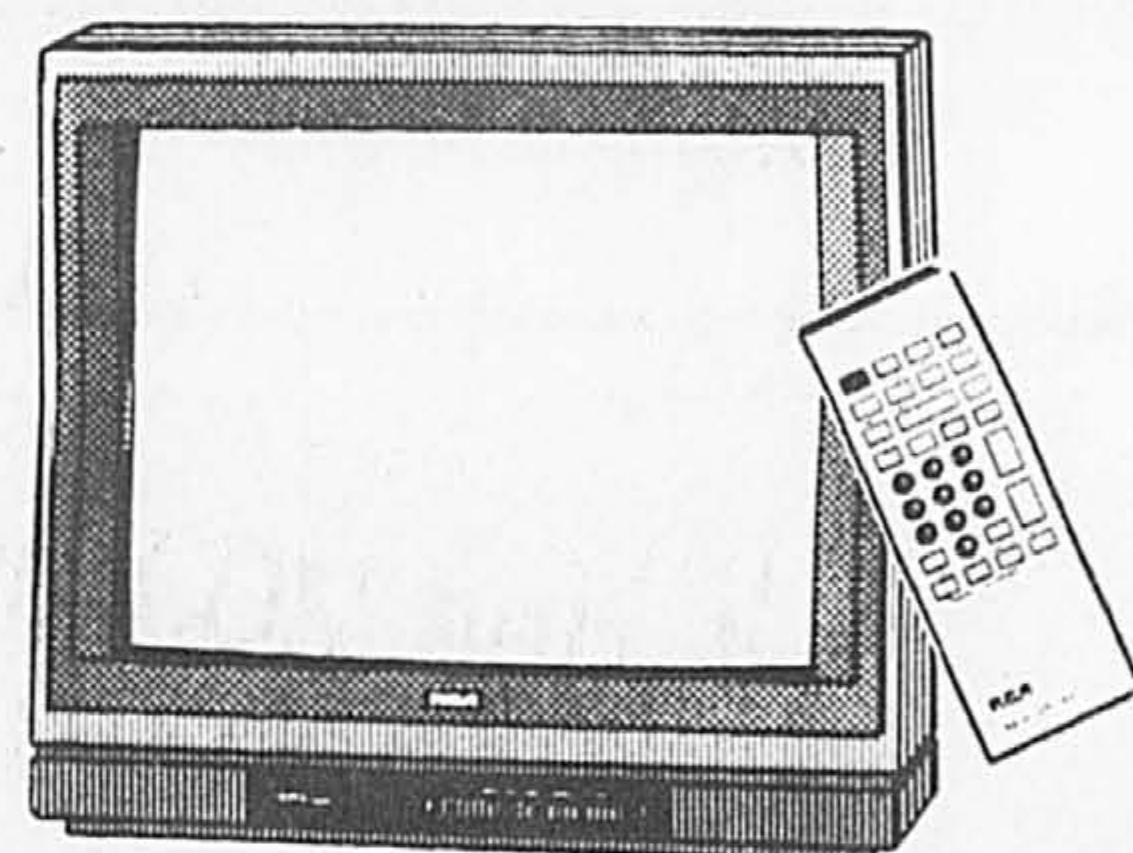


Présentez ce coupon avec tout achat de
200\$ ou plus et obtenez une montre
d'une valeur de 50\$.
Limite de 100 montres par magasin par jour.
Distribuées par La Compagnie OXIM Inc.

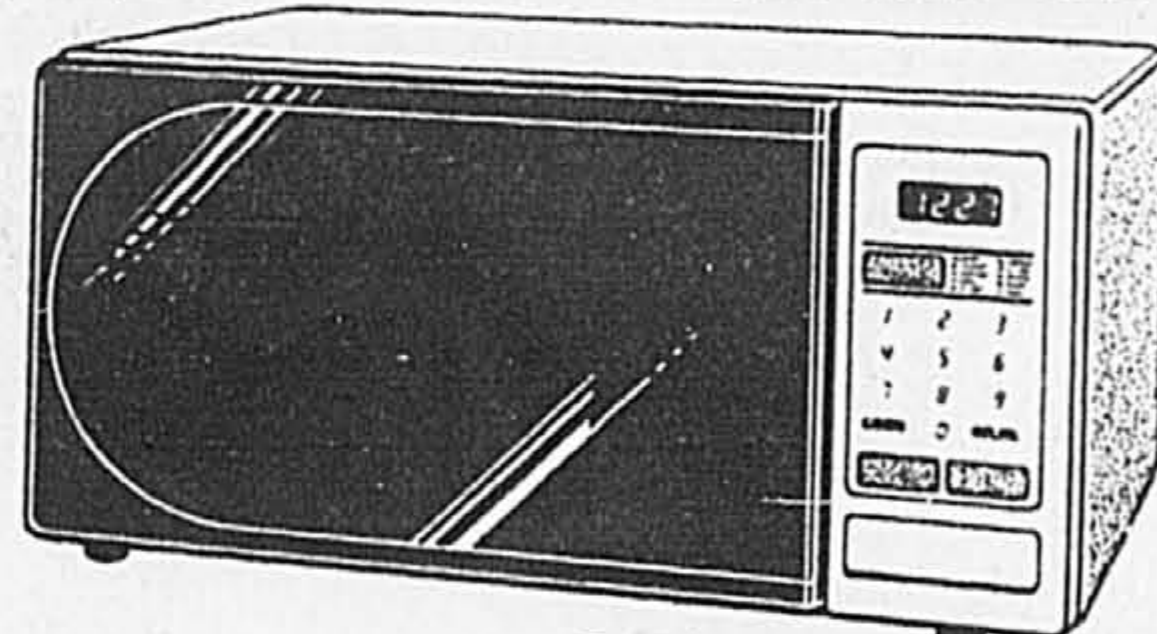
LECTEUR AU LASER HITACHI
À MOINS DE 100\$
Rég. 299,99\$
98⁹⁸

LES EXPERTS SONT LÀ POUR VOUS!

Pendant 3 jours, les spécialistes de nos
Supermagasins vous présenteront les
nouveaux modèles 1991!



TÉLÉ 21"
STÉRÉO RCA
ÉPARGNEZ 200\$
Stéréo "MTS", haute
résolution, entrées audio/
vidéo, sortie Super-VHS
Rég. 699,99\$
498⁹⁸



MICRO-ONDES
ÉPARGNEZ 50\$
de 0,4 pi. cu.
Choisissez votre marque:
Samsung ou Goldstar
Rég. 149,99\$
98⁹⁸

L'expérience "Laser Digital" de PIONEER, venez assister dès maintenant à une démonstration au 6245, Métropolitain Est

**PLUS BAS
PRIX
GARANTI***

NOUS LIVRONS! Vous n'avez qu'à nous le demander et nous
livrerons votre achat à votre auto ou chez vous!
HÂTEZ-VOUS! DERNIÈRE JOURNÉE

*Obtenez la différence plus 30% de la différence.
Demandez tous les détails en magasin

Certains articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Certains articles ne sont pas identiques aux illustrations.



VISITEZ NOS SUPERMAGASINS!

3460, boul. des Sources, DDO, (au nord de la 40) 685-3600 999, boul. Taschereau, Greenfield Park 466-1555
381, boul. des Laurentides, Laval 669-0809 6245, boul. Métropolitain Est 328-1406

MONTREAL: 6060, boul. Métropolitain Est 253-1122 • 10090, boul. St-Laurent 385-1000 • Place l'Acadie-Beaumont, 1138, rue Beaumont 735-1161 MONTREAL-OUEST: Centre Super Camaval, 7401, boul. Newman, Lasalle 364-9734 • ATLANTIQUE Mail West Island, DDO 683-1943 MONTREAL-EST: 13110, rue Sherbrooke Est 644-1752 RIVE-SUD: 280 B-C, boul. d'Anjou, Châteauguay 692-5520 • 2403, Chemin Chamby, Longueuil 468-0888 • St-Jean, 1071, boul. du Séminaire Nord 349-5835 LAVAL: 690, boul. Curé Labelle 682-6464

PLUS DE 150 MAGASINS DANS TOUS LES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX Pour le magasin ATLANTIQUE le plus près de chez vous, composez: (514) 328-1000

La décision de l'EPA de bannir l'amiante n'a pas affecté les ventes québécoises

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

■ Aux États-Unis, la décision de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) de bannir l'amiante n'aurait eu aucun effet immédiat sur les achats américains.

«Un an après l'annonce de cette décision, il n'existe aucune preuve d'une baisse précipitée des achats d'amiante aux États-Unis, qui se situent autour de 60 000 tonnes métriques par année», a indiqué hier dans une interview téléphonique à la Presse Canadienne M. Bob Pigg, président du Bureau américain d'information sur l'amiante (AIANA), qui re-

groupes quelques producteurs mais surtout tous les utilisateurs industriels de cette matière ignifuge.

Le porte-parole de l'Asbestos Information Association of North America explique cet état de fait par la caractéristique hermétique des produits utilisés, d'où l'amiante ne peut se dégager peu importe les circonstances. Mais,

en dépit des dangers somme toute très limités que représentent ces produits dits «de friction» comme l'amiante-ciment, les joints d'étanchéité et les freins, l'EPA a décrété que l'industrie devra trouver une solution de rechange pour tous ces usages d'ici 1996.

Soutenue et systématique, la campagne savamment orchestrée depuis des années par les parti-

sans du bannissement devait donc atteindre son paroxysme l'été dernier par l'émission du décret d'interdiction par l'EPA. Depuis, la presse populaire n'en finit plus d'exploiter la notion audacieuse et contestable pour plusieurs de la «fibre qui tue». Résultat: en trois ans, de 1984 à 1987, les achats d'amiante aux États-Unis chutaient de 240 000

tonnes métriques 84 7000 tonnes métriques.

Le mal avait donc été fait et la décision de l'EPA d'interdire 94 pour cent des usages de l'amiante aux États-Unis n'aurait virtuellement eu aucune influence, prétend l'AIANA parce que «dans tous ces produits, la fibre d'amiante n'a aucune chance de s'échapper», dit son président, qui avait rencontré la veille le président de l'Institut de l'amiante de Montréal, M. Michel Gratton.

De passage dans la capitale américaine pour deux jours, l'ancien député de Gatineau à l'Assemblée nationale a participé à une série de rencontres pour continuer la préparation de la contestation judiciaire de la décision de l'EPA, qui sera entendue en janvier prochain devant le tribunal du cinquième district de la Cour fédérale de la Nouvelle-Orléans. Le gouvernement du Canada, celui du Québec et les producteurs privés sont parties intéressées à cette poursuite et préparent activement leur stratégie.

Pour M. Gratton, même si dans la pire des hypothèses la Cour fédérale de la Louisiane maintenait la décision de l'EPA, cela ne signifie pas pour autant la fin des hostilités. «Même si en bout de ligne, il devait s'avérer que nous n'aurons pas gain de cause devant les tribunaux, cela n'implique pas nécessairement que ce soit terminé aux États-Unis», a-t-il indiqué au cours d'une interview.

«D'ici l'ouverture du procès à la Nouvelle-Orléans, la collaboration de l'Institut montréalais avec les procureurs américains et l'industrie privée va s'intensifier, poursuit-il, notamment dans une action commune auprès des gouvernements d'Europe ou d'Asie pour expliquer le complexe processus politique américain qui permet, par la voie des tribunaux, de renverser plus facilement les décisions de l'administration Bush ou du Congrès des États-Unis.

«Le processus aux États-Unis est bien différent d'une dictature, quelque part dans le monde, où, quand le gouvernement prend une décision, il n'y a plus de recours d'appel. Avec nos collaborateurs américains, on a convenu de l'importance de bien informer le reste du monde de ce qui se passe vraiment ici aux États-Unis.

«Il est évident, ajoute-t-il, que plusieurs pays utilisent l'exemple de l'EPA et se disent «C'est ce qu'on devrait faire, nous aussi, chez nous». Dans certains cas, ils ne réalisent pas que le processus aux États-Unis est plus complexe», affirme le président de l'Institut.

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

Votre comité-conseil d'arrondissement

Invitation à participer

Assemblées spéciales
13 juin, à 19 h
14 juin, à 20 h
155, rue Notre-Dame Est
Salle 202

Il est à noter que si ces assemblées devaient être ajournées, elles le seraient le lendemain à 14h, au même endroit.

ORDRE DU JOUR

- Étude du chapitre 5 du Plan directeur et des amendements déposés

Votre Comité-conseil d'arrondissement:

André Lavallée
Raymond Blain
Nicole Caron-Gagnon
Diane Martin
Nick Auf der Maur
Arnold Bennett
John Gardiner

Président
Vice-président
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre

District Bourbonnière
District Saint-Jacques
District Émard
District Louis-Hébert
District Peter McGill
District NDG
District Ville-Marie

Veuillez noter que lors de l'Assemblée spéciale du Comité-conseil tenue le 31 mai, portant sur le cadre de gestion et de contrôle de l'utilisation du sol (chapitre 5 du Plan et cartes-annexes), le Comité-conseil a étudié des amendements soumis par le Comité exécutif à l'effet de modifier le Plan directeur au chapitre précité.

Le texte de ces amendements sera disponible au bureau Accès-Montréal Hôtel de Ville à compter du lundi 4 juin au bureau Accès Montréal Centre, 275, rue Notre-Dame Est.

VIVRE
MONTREAL

LE 9 JUIN, POSONS UN GESTE CONCRET

POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Le samedi 9 juin, les villes de la Communauté urbaine de Montréal organisent une collecte des déchets domestiques dangereux. On invite les résidents du territoire à venir déposer les produits en question dans un des 30 sites aménagés à cette fin.

Le 9 juin, on prévoit récupérer...
pas moins de 200 tonnes de déchets domestiques dangereux. Ces produits seront en grande partie recyclés ou éliminés selon les normes environnementales existantes. Il s'agit donc de quantités importantes de polluants qui n'ont pas dégradé la qualité des cours d'eau, des sols, de la nappe phréatique ou de l'air.

SI VOUS PARTICIPEZ À LA COLLECTE DU 9 JUIN

- La collecte s'adresse aux particuliers qui résident sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Les déchets provenant des commerces et des industries seront refusés.
- Ne pas mélanger les produits.
- Dans la mesure du possible, transporter les déchets dans leurs contenants d'origine.
- S'assurer que le contenant est étanche. S'il n'est pas étanche:
 - travailler à l'extérieur et éloigner les enfants;
 - transvider dans un contenant étanche en identifiant bien le nom du produit;
 - s'il s'agit d'un produit en poudre, opérer à l'abri du vent.
- Les contenants ne seront pas retournés aux participants. Effectuer les transvasements à domicile. Identifier le produit sur le contenant.
- S'il y a contact avec la peau: laver à l'eau et au savon.
- S'il y a contact avec les yeux: laver avec l'eau du robinet en laissant couler un filet d'eau dans l'oeil tenu entrouvert pendant 10 à 15 minutes. Immédiatement après, consulter le centre médical le plus proche.
- Ne pas fumer pendant les manipulations.
- Placer les produits dans le coffre arrière de la voiture juste avant le départ et se diriger directement vers le lieu de la collecte. On évitera ainsi les risques d'une longue exposition à la chaleur.

QU'EST-CE QU'UN DÉCHET DOMESTIQUE DANGEREUX?

Les déchets domestiques dangereux constituent un vaste groupe de produits et d'objets qui peuvent être pémisés, défectueux ou encore, dont on ne fait plus usage. L'entreposage, la manipulation et l'élimination de ces produits peuvent entraîner des risques pour la santé et pour l'environnement.

EXEMPLES: aérosols divers, insecticides, peintures (à l'huile, au latex), huiles, diluants, batteries, herbicides, etc.

Venez déposer vos déchets domestiques dangereux aux endroits suivants:

ANJOU	7171, Bombardier
BAIE D'URFÉ	300, rue Surrey
BEACONSFIELD	401, boul. Saint-Jean
CÔTE SAINT-LUC (Le 8 juin seulement)	7001, Chemin Mackie
DOLLARD-DES-ORMEAUX	12001, De Salaberry
DORVAL	550, Bouchard
HAMPSTEAD (Le 8 juin seulement)	10, Chemin Clève
ÎLE DORVAL	550, Bouchard
KIRKLAND	25, Claude Jodoin
LACHINE	2200, Saint-Anoine
LASALLE	7661, Bourdeau

MONTREAL

NOTRE-DAME-DE-GRACE	2140, ave Madison
CÔTE-DES-NEIGES	6900, ave Darlington intersection Bales
SUD-OUEST	5380, rue Eadie
AHUNTSIC/CARTIERVILLE	999, Henri-Bourassa Ouest
VILLERAY/ST-MICHEL	2425, boul. Crémazie Est (voie nord)
PETITE PATRIE ROSEMONT	rue Casgrain, Intersection Bellechasse
PLATEAU MONT-ROYAL	5425, rue Mentana
MERCIER/HOCHELAGA MAISONNEUVE	2060, rue Dickson
BOUT-DE-L'ÎLE	3535, 36 ^e ave Pointe-aux-Trembles
MONTREAL-EST	11475, Victoria
MONTREAL-NORD	4250, Charlevoix
MONTREAL-OUEST	250, Bedbrook

MONT-ROYAL

OUTREMONT	210, Dunbar
PIERREFONDS	1451, ave Ducharme
POINTE-CLAIRE	14150, boul. Gouin Ouest
ROXBORO	401, boul. Saint-Jean
SAINT-LAURENT	14150, boul. Gouin Ouest
SAINT-LÉONARD	13001, boul. Cavendish
SAINT-PIERRE	6025, Métropolitain Est
SAINT-RAPHAËL-DE-L'ÎLE-BIZARD	111, rue des Érables
SAINT-ANNE-DE-BELLEVUE	14150, boul. Gouin Ouest
SAINT-GENEVIÈVE	300, rue Surrey, Baie d'Urfé
SENEVILLE	14150, boul. Gouin Ouest
VERDUN	300, rue Surrey, Baie d'Urfé
WESTMOUNT	4110, boul. LaSalle
	14, Bethune

Le fabricant souligne le danger par l'un des pictogrammes suivants:

	CORROSIF		INFLAMMABLE		RÉACTIF (qui peut exploser ou produire des vapeurs)		TOXIQUE
---	----------	---	-------------	---	---	---	---------

Pour des renseignements supplémentaires, il faut communiquer avec votre municipalité ou composer le numéro de téléphone suivant:

COMMUNAUTÉ URBAIN DE MONTREAL

Collecte des déchets domestiques dangereux 879-JUIN



Le congrès des architectes adopte la Déclaration de Montréal

BENOÎT CHAPDELAIN

■ Les architectes de 86 pays se sont engagés hier à demander à leur gouvernement de reconnaître l'importance culturelle de l'architecture, tel que proposé par leur collègue montréalais Jean-Louis Robillard.

Le texte de la Déclaration de Montréal, qui consacre l'importance d'instaurer une politique nationale d'architecture, a été

adopté hier après-midi par une petite partie des 3600 congressistes inscrits au congrès de l'Union internationale des architectes. La majorité des congressistes, qui s'étaient réunis toute la semaine au Palais des congrès, avaient visiblement opté pour un départ rapide sous un soleil radieux ou pour la visite impromptue d'autres espaces architecturaux.

Par cette Déclaration au ton solennel, les architectes du monde entier, ou presque, s'engagent à se concerter pour soumettre un

projet de politique nationale d'architecture à leur gouvernement respectif. Cette politique devra insister sur la préservation et l'amélioration d'un environnement naturel et bâti de qualité. Bref, une politique qui favorise la construction d'immeubles qui ne jurent pas avec l'environnement.

« On sent déjà la volonté politique que la Déclaration génère, signale Jean-Louis Robillard, qui a préparé minutieusement le texte de deux pages. On a suggéré par exemple à l'administration Doré de remettre dans un état viable la Place des Nations, qui devrait pratiquement être considérée comme un site historique. »

Depuis un an, des discussions sont amorcées avec le ministère

québécois des Affaires culturelles pour que les projets de travaux publics soient évalués autrement que pour leur simple aspect financier, pour qu'on tienne compte davantage de leur environnement.

« Actuellement, si vous bâtissez un hôpital, le gouvernement va vous demander de respecter certaines normes, certaines mesures, mais c'est tout », dit M. Robillard.

Les architectes ne veulent tout de même pas d'une légalisation encombrante de leur pratique, ce qui équivaldrait à leur enlever leur liberté d'une main en leur donnant une norme rigide de l'autre. Ils attendent plutôt, par une déclaration publique, rehausser le caractère de leurs travaux.

« Nous parlons d'une politique, pas d'une loi », précise Jean-Louis Robillard.

Le projet de Déclaration a été soumis aux congressistes lundi et a été débattu cette semaine. En atelier, les congressistes américains ont soumis deux amendements pour l'adapter encore plus aux réalités politiques contemporaines. Ces amendements ont été ratifiés hier par l'assemblée générale.

Le premier amendement stipule qu'une politique nationale doit viser la reconnaissance du devoir des architectes de soutenir et d'assurer le développement social et la protection de l'environnement naturel. Le deuxième, inscrit à l'heure de la détente entre

l'Est et l'Ouest, affirme qu'une politique nationale doit reconnaître que la conversion de l'économie de guerre en économie de paix est nécessaire pour que les architectes atteignent leurs objectifs.

Dans son discours de clôture, le président de l'Ordre des architectes du Québec, M. Paul-André Tetreault, a réaffirmé le rôle social de sa profession.

« L'architecte, a-t-il dit, deviendra le ferment qui permettra aux sociétés de réorienter l'usage des capitaux de guerre vers les activités de paix (...) L'architecte devra continuer à jouer le rôle de précurseur sur la route d'un meilleur, toujours inaccessible, de l'humanité. »

Tollé général contre les modifications au plan directeur du centre-ville

AGNÈS GRUDA

■ « On revient aux bonnes vieilles méthodes de Drapeau: vive les promoteurs! »

Le projet de modification du plan directeur d'aménagement du centre-ville a inspiré ce commentaire sarcastique à l'architecte montréalais Jean-Claude Marsan.

M. Marsan a assisté jeudi soir à la présentation d'une imposante série d'amendements, à l'occasion d'une séance du comité-conseil de l'arrondissement Ville-Marie. Il a été choqué par l'ampleur des modifications proposées par le Bureau du plan d'urbanisme de la Ville. Selon une évaluation sommaire, la révision touche environ 60 p. cent du territoire du centre-ville. Dans les trois quarts des cas, les amendements auraient pour effet d'autoriser des constructions plus denses et plus élevées au cœur de Montréal.

À première vue, ces changements vont « à l'encontre de la ville humaine » visée par le plan initial, constate M. Marsan. « J'ai l'impression qu'il y a eu du tordage de bras, et ce sont les promoteurs qui gagnent. »

Même indignation du côté de l'organisme Héritage Montréal, dont le président, M. Dinu Bumbaru, affirme que le service municipal a tout simplement accouché d'un nouveau plan d'urbanisme du centre-ville.

« Quand je pense à toute l'énergie qui a été dépensée en consultations, c'est de la frime, de la démocratie décorative », s'indigne-t-il.

M. Bumbaru cite en exemple la proposition visant à doubler la densité de construction dans la rue McKay. « Cette rue est déjà entièrement bâtie. Cette mesure aura pour effet d'encourager la démolition et la reconstruction », s'inquiète-t-il.

Les modifications proposées semblent « bêttement techniques » mais selon M. Bumbaru, elles affaiblissent un des principaux objectifs du plan directeur: aménager les terrains vagues qui forment 20 p. cent du territoire du centre-ville.

Le designer urbain Christophe Caron, du Groupe d'intervention urbaine de Montréal, a lui aussi été très surpris par l'ampleur des changements proposés. Mais il réagit avec plus de bémols. Selon lui, dans certains cas, notamment aux limites du quartier des affaires, ces modifications sont bienvenues. Mais il se demande lui aussi si les fonctionnaires municipaux n'auraient pas subi d'importantes pressions de la part des promoteurs immobiliers pour apporter un tel coup de barre au projet initial.

Devant ces réactions, le président du comité-conseil de l'arrondissement, M. André Lavallée, a demandé aux fonctionnaires de procéder à une étude d'impact des amendements proposés. Cette étude doit être prête pour la prochaine assemblée du comité-conseil, qui débutera le 13 juin.

C'est lors de cette assemblée que le comité-conseil doit adopter le plan directeur d'aménagement du centre-ville, lequel sera ensuite soumis au conseil municipal.



Lorsqu'il s'agit de vos placements

Méfiez-vous de ceux qui vous en mettent plein la vue.

Certains vous proposent la richesse instantanée. D'autres vous font miroiter une retraite de millionnaire. On se croirait presque à la loterie... À la Fiducie Desjardins, nous croyons que ce qui compte avant tout, c'est de bien comprendre vos projets d'avenir et d'être à l'écoute de vos besoins. C'est d'abord à votre avenir que nous pensons. Si vous recherchez les services spécialisés d'une fiducie ou «trust», ne vous laissez pas jeter de la poudre aux yeux. Voyez plutôt un conseiller de la Fiducie Desjardins.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

- De 30 jours à 5 ans
- Prime de 0,125 % si vous êtes âgé de 60 ans ou plus
- Un simple coup de fil suffit!

13% 18 mois

Intérêts payés à l'échéance

Les taux peuvent varier sans préavis

FONDS DE PLACEMENT

- Un choix de 7 Fonds Desjardins
- Aucuns frais d'acquisition, de transfert, ou de retrait
- Encaissables en tout temps selon la cote hebdomadaire

INVESTISSEMENT SYSTÉMATIQUE, à partir de 30 \$ par mois.
La meilleure façon d'accumuler des montants importants tout en s'assurant d'un coût d'achat avantageux.

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus



Fiducie Desjardins

La Fiducie Desjardins est une institution du Mouvement Desjardins.

- Anjou : 355-2050/1 800 361-5808 • Brossard : 445-3224/1 800 361-4436 • LaSalle : 366-1175/1 800 361-6633
- Longueuil : 679-2810/1 800 361-5058 • Laval, Val des Arbres : 668-5223/1 800 361-3803 • Laval, Complexe Daniel-Johnson : 686-3840/1 800 363-7964
- Montréal, Complexe Desjardins : 286-3225/1 800 361-2680 • Montréal, Peel/St-Catherine : 499-8440/1 800 363-3915
- Pointe-Claire : 630-3717/1 800 363-7864 • Courtage en valeurs mobilières : 286-3245/1 800 361-5005



Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Super-Valeur

MIELE CONQUEST VÉLO DE MONTAGNE

Vélo idéal pour la ville et la campagne.
Cadre CRO-MOLY

Pour homme 16, 18, 20, et 22 po
Pour dame 16 po

Prix ord **425\$** Prix de solde **395\$**

GRATUIT
AVEC CE COUPON ET ACHAT DE TOUT VÉLO D'ADULTE

RHODE GEAR CASQUE DE VÉLO VALEUR 49.95\$ FABRIQUÉ PAR BELL	SUPPORT À VÉLO ALLEN POUR LE COFFRE VALEUR 59.95\$ TRANSPORTE JUSQU'À 3 VÉLOS	CADENAS CITADEL 2000 AVEC GARANTIE DE 1000\$ VALEUR 48.95\$ CE QU'IL Y A DE MIEUX
--	---	---

Peel VALIDE JUSQU'AU 9 JUIN 1990 **486-1148** ÉCHANGE BIENVENUE
6665, ST-Jacques ouest, à l'ouest de Cavendish. Autobus #90 à partir du métro Vendôme
Le plus grand magasin de vélo au Québec

5000 litres EN BONS CANADIENS



Depuis plus de 30 ans, Unico offre aux consommateurs québécois des produits italiens de qualité. Voici maintenant l'occasion rêvée de vous mitonner un petit souper à l'italienne. Avec tout achat de 5 produits Unico, vous recevrez 5 \$ (environ 5000 litres) en bons de remboursement sur des produits Unico. Profitez de cette offre unique et vous direz vous aussi: avec Unico, mamma mia, quel délice... et quelle aubaine!



Membre de la grande famille de produits de qualité Culinar.

Envoyez-nous 5 preuves d'achats de produits Unico et nous vous enverrons 5 \$ (environ 5000 litres) en bons de remboursement applicables à l'achat de produits Unico. Aucune reproduction mécanique acceptée.

Offre valide jusqu'au 31 août 1990.

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

Envoyez à:
Unico
Office de remboursement de 5 \$
C.P. 6329
Montréal (Québec)
H3C 3L2





UNIVERSITÉ
Concordia

Centre de l'éducation permanente

Cours intensif d'anglais

Été 90

Dates:

5 semaines: du 18 juin au 20 juillet 500 \$
10 semaines: du 18 juin au 24 août 1 000 \$

Les candidats devront subir un examen avant d'être acceptés

Téléphonez dès maintenant au:
848-3608-3609-3614

ou écrivez à l'adresse suivante:

1822, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, (Québec) H3H 1J8

Le parc Paul-Sauvé devient le parc d'Oka

■ Le parc Paul-Sauvé, un petit territoire gouvernemental situé sur les rives du lac des Deux-Montagnes, est devenu officiellement le parc d'Oka d'après un décret du Conseil des ministres.

Réputé auprès des Montréalais pour son grand terrain de camping et sa magnifique plage, ce parc n'avait aucun statut légal en dépit de son nom, a confié, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn. Le parc d'Oka, un nom qui était d'ailleurs utilisé depuis des années par le grand public, devient donc ainsi le 16^e parc de récréation du Québec. Sa superficie est de 24 kilomètres carrés.

C'est un conflit juridique qui avait retardé cette consécration, un groupe de 14 personnes revendiquant des droits ancestraux de chasse dans une baie adjacente au parc qui a aujourd'hui été intégré dans le nouveau territoire public.



PHOTO: THEO, La Presse

Ces chasseurs avaient en effet, en 1982, acheté des droits de chasse d'une congrégation religieuse,

privileges qui ont été contestés devant le tribunal par le gouvernement.

La chasse sera donc dorénavant interdite dans cette baie et le ministère entend d'ailleurs aménager des sentiers d'interprétation de la nature qui donneront accès à cette zone marécageuse très fréquentée par les oiseaux aquatiques. Par ailleurs, les campeurs saisonniers qui occupaient le terrain de camping de 900 emplace-

ments depuis quelques années ne seront plus tolérés à partir de l'an prochain. Dans un territoire gouvernemental, un campeur ne peut installer sa tente plus de 14 jours au même endroit.

Le parc d'Oka est surtout réputé pour sa plage qui est probablement la plus populaire au Québec. Au cours de l'été, en fin de semaine, on peut parfois y compter jusqu'à 20 000 personnes au cours d'une seule journée.

ICI HYDRO-QUÉBEC

*Vous avez des questions sur votre facture ?
Vous déménagez ?*

*Jusqu'au 23 juin,
nous avons un nouvel horaire
pour notre service téléphonique :*

**en semaine, de 8 h 30 à 19 h
le samedi, de 9 h à 12 h**

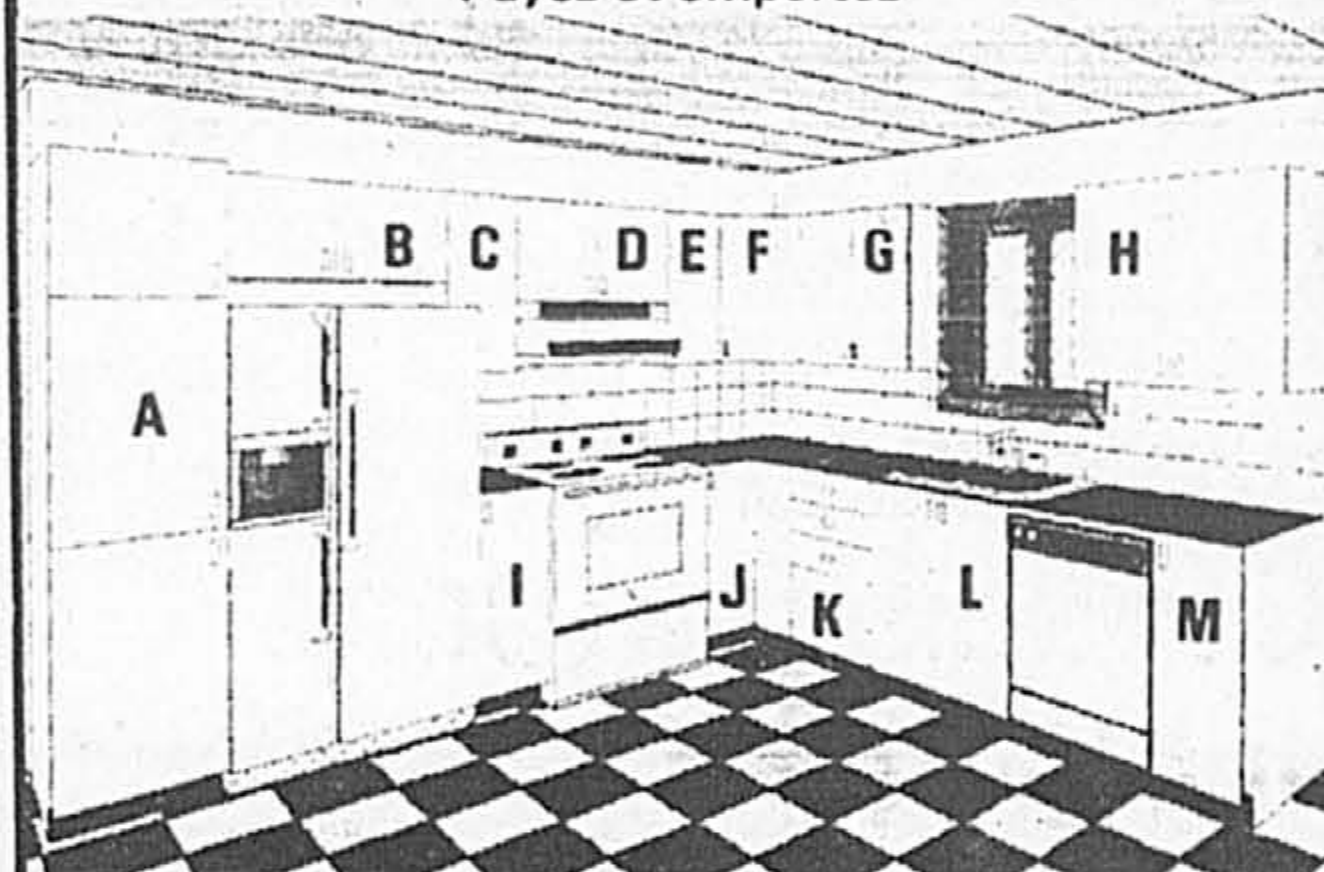
Le numéro de téléphone de votre bureau
du service à la Clientèle
figure sur votre facture d'électricité
et dans l'annuaire téléphonique.

Au plaisir de recevoir votre appel !



portes & fenêtres VERDUN inc.

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!
en stock
CABINET MODULAIRE BLANC
FAITES-LE VOUS-MÊME ET ÉCONOMISEZ
Payez et emportez



CUISINE

A: GM15	\$181 ⁹⁹	H: H33	\$95 ⁹⁹
B: H3315	\$63 ⁹⁹	I: B15	\$77 ⁹⁹
C: H15	\$57 ⁹⁹	J: BCA3636	\$146 ⁹⁹
D: H3018	\$67 ⁹⁹	K: BT18	\$154 ⁹⁹
E: H12	\$50 ⁹⁹	L: B30	\$113 ⁹⁹
F: CMD24	\$109 ⁹⁹	M: B12	\$71 ⁹⁹
G: H30	\$89 ⁹⁹		

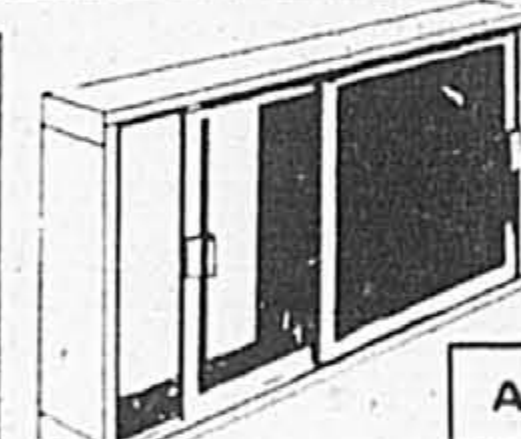
Cabinet seulement, côté fini, mélamine 9/16



FENÊTRES À GUILLOTINE

Aluminium
SUPER ROBUSTE
Boîte 7", fini
emailé blanc

36x60	\$249
36x72	\$269



FENÊTRES COULISSANTES	
Cartre 7" emailé blanc, en inventaire	3x2 \$139
SUPER ROBUSTE	4x3 \$179
	5x4 \$225

Heures d'ouverture
Lun., mar., mer. de 8h30 à 18h
Jeudi de 8h30 à 18h
Vendredi de 8h30 à 18h
Samedi de 8h30 à 18h
Ferme entre midi et 1h p.m. sur semaine

**ÉCONOMISEZ,
PAYEZ ET EMPORTEZ!**

Prix en vigueur jusqu'au 30 juin

LAVAL	4525, boul. Samson	681-1547
VERDUN	925, rue Hickson	762-3517
VERDUN	3032, boul. Lasalle	769-1725
MONTREAL	2269, St-Clément	255-6868
VERDUN	4281, rue Verdun	761-7895
ST-BASILE	139, boul. Laurier rte 116	653-2265

Donnez à vos **Meubles** un air de **Neuf**

pour le

Printemps
appelez

Lucien Jutras
et **Épargnez**

SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

VOUS OBTIENDREZ **50\$** DE RABAIS

25\$ de rabais sur le rembourrage d'un fauteuil

50\$ de rabais sur le rembourrage d'un canapé et d'un fauteuil

VOUS DÉMÉNAGEZ BIENTÔT?
LUCIEN JUTRAS LIVRERA SANS
FRAIS VOS MEUBLES REMIS À
NEUF À VOTRE NOUVELLE
ADRESSE.



ESTIMATION
VERBALE
GRATUITE

BANLIEUSARDS

LA DISTANCE N'A PAS
D'IMPORTANCE. UNE
ESTIMATION À DOMICILE
SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE.

6 RAISONS DE FAIRE RÉNOVER VOS MEUBLES

1. Chaque pièce est entièrement démontée.
2. Le cadre de bois est renforcé et, si nécessaire, certaines pièces sont remplacées.
3. Les coussins sont coupés et ajustés selon le motif choisi.
4. Les tissus sont soigneusement coupés par nos artisans.
5. Les tissus sont assortis par une couturière expérimentée.
6. La finition est complétée avec un grand soin et chaque meuble est entièrement réverifié et emballé pour la livraison.

253-1400
Division de 891 17 Canada Ltée

LUCIEN

Jutras
enr.

2260, St-Clément, Montréal, Québec H1V 3G3

RECTIFICATIF

L'agence de voyages Constellation s'excuse auprès de sa clientèle car l'annonce paraissant dans le cahier Vacances/Voyage d'aujourd'hui, en page 18, aurait dû comprendre la mention « à partir de » pour le prix de chaque forfait.



À vous de jouer.

Déluge du 14 juillet: jugement attendu cet automne

La Cour d'appel devrait se prononcer sur une demande de recours collectif

PIERRE GINGRAS

Ce n'est pas avant cet automne que la Cour d'appel du Québec se prononcera sur la demande de recours collectif que veut intenter un groupe de personnes contre la ville de Montréal en vue d'obtenir un dédommagement à la suite de l'inondation survenue le 14 juillet 1987.

Le 11 mai 1988, la Cour supérieure avait rejeté la requête une première fois mais le groupe avait interjeté appel. C'est à la fin de septembre que les procureurs se feront entendre devant la Cour d'appel. Selon l'avocat des requérants, Me Irwin Liebman, une somme d'au moins 500 millions\$ serait en jeu dans cette cause.

Les mêmes requérants s'étaient vu refuser toute assistance financière de la part du Fonds d'aide aux recours collectifs qui avait alors jugé la cause perdue à l'avance. On en avait aussi appelé de cette décision mais elle fut maintenue par la Cour du Québec le 11 mai 1988.

Par ailleurs, la ville de Montréal n'aurait réglé aucune des 23,000 réclamations qui lui sont parvenues à la suite de ce «déluge», cette dernière déclinant toute responsabilité dans ce désastre. La somme totale des demandes de dédommagements atteint les 40 millions\$.

Par contre, la ville doit faire face actuellement à 522 poursuites

devant les tribunaux, des actions en dommages qui totalisent, elles, les 32 millions\$. La CECM, par exemple, réclame un dédommagement pour une trentaine de ses installations affectées par la montée soudaine des eaux. Toutes les procédures sont cependant en suspens en attendant la décision de la Cour d'appel.

Par contre, Montréal a été obligée de payer 204 000\$ pour rembourser à des caisses populaires des prêts garantis en vertu d'un programme spécial d'urgence mis sur pied après l'inondation. La

ville assumait la plus grande partie des intérêts de ces prêts qui étaient alors limités à 2000\$. Des 248 prêts qui ont été consentis dans le cadre de cette aide financière, 108 ont été entièrement remboursés par les emprunteurs mais la ville a été obligée de payer entièrement la note pour 80 d'entre eux. Une trentaine de prêts furent remboursés à la fois par la ville et les emprunteurs et 72 autres notes de crédit non payées sont toujours à l'étude.

Pour sa part, le gouvernement du Québec a finalement déboursé une somme totale de 8,5 mil-

lions\$ pour venir en aide aux sinistrés du 14 juillet, soit en moyenne 2430\$ pour chacune des 3522 réclamations qui ont été acceptées par la Protection civile. Pas moins de 13 000 demandes provenant de 33 localités de l'île de Montréal et de la région immédiate avaient été logées à Québec. Les autorités municipales de Montréal avaient alors incité la plupart des sinistrés à faire une demande de dédommagement à Québec. Les critères de sélection arrêtés par le gouvernement expliquent, dit-on, le grand nombre de refus.



CLUB DES JEUNES
ENTREPRENEURS AFRICAINS
AU QUÉBEC (CEJAQ) Inc.

COLLOQUE

Thème
COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ET ETHNIQUES ET DYNAMIQUE
SOCIO-ECONOMIQUE DU QUÉBEC

Le vendredi 8 juin 1990
de 8 h 00 - 17 h 30

Hôtel des Gouverneurs «LE GRAND»
Régence A

777, rue University
Montréal

Veuillez vous inscrire sans tarder au
Téléphone: (514) 738-8787 ou
738-6914

FAX: (514) 739-4168

\$
\$

SPECIAL DU MOIS

la «nouvelle»
thermopompe
Tech 2000

Carrier

- FINANCEMENT DISPONIBLE À 100%
- TARIF ÉCONOMIE D'HYDRO-QUÉBEC
- SERVICE 24 HEURES

Tech 2000 YG

Thermopompe
2 tonnes
Add on

**MEILLEURS PRIX
TOUJOURS GARANTIS**

À VOTRE CENTRE DE RABAIS DE THERMOPOMPE
Offre valide jusqu'au 15 juin 1990

3895\$

Installation complète

ECONO-TECH

TEL. 733-1414

\$
\$

UNIVERSITÉ
Concordia

Administration d'Organismes sans but lucratif

La Faculté de commerce et d'administration de l'Université Concordia offre un *Graduate Diploma in Institutional Administration* à l'intention des personnes désireuses d'occuper des postes administratifs au sein d'organismes sans but lucratif. L'objectif est d'acquérir une solide formation de base en administration et en gestion. Par ailleurs, les personnes qui travaillent déjà en administration pourront accroître leurs compétences dans l'un des domaines suivants: Administration des Arts, Administration de L'Éducation, Administration des Soins de Santé et Administration Publique.

Les 11 cours obligatoires sont donnés par des professeurs de la Faculté et par des spécialistes de chacun des domaines. Les candidats et candidates doivent être titulaires d'un baccalauréat.

Une **SÉANCE D'INFORMATION** aura lieu le mercredi 6 juin à 18 h, au 7^e étage du 1455, boulevard de Maisonneuve O. pièce H-763. R.S.V.P. 848-2718.

SPÉCIAUX chez LAREAU

JOUÉZ LES CARTES
GAGNANTES!

VISTA 4 vitesses
No de stock
6163

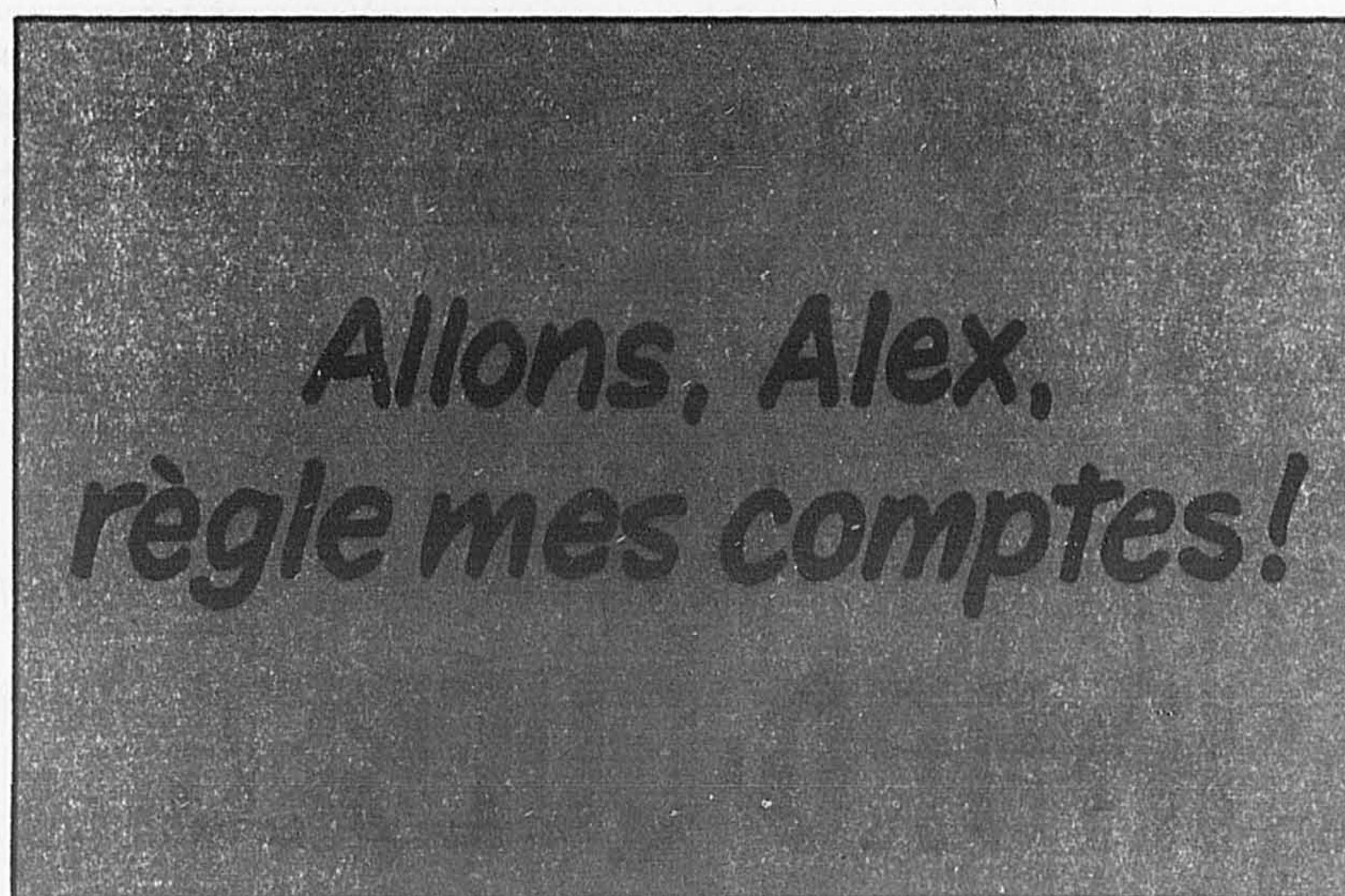
**EN
SPÉCIAL 8 888\$**

SERVICE
PIÈCES
CARROSSERIE
LOCATION
SERVICE DE
REMORQUAGE
etc.

CHEROKEE SPORT 90
2 portes, 5 vit.
17 777\$

LAREAU

Le concessionnaire Jeep Eagle du centre-ville
1824, RUE SAINT-ÉTIENNE OUEST, MONTRÉAL
937-9551 937-7785



Un petit geste et ça y est! Avec ALEX, vous êtes branché sans difficulté sur des services financiers. Pour payer la plupart de vos comptes (ALEX en accepte près de 200 différents), pour obtenir le calcul de prêts, pour évaluer le bénéfice d'un REER ou même bâtir et gérer votre portefeuille d'actions, ALEX est rapide et de plus très discret.

Mais ALEX a plus d'un tour dans son sac, et plus d'un service à vous proposer: l'annuaire téléphonique à l'échelle du Québec; tout un éventail d'achats à domicile, la commande et la livraison de votre épicerie; les anciens et nouveaux numéros gagnants de la loterie... Il n'a pas fini de vous étonner. Et vous n'avez pas fini de vous amuser. ALEX connaît en effet une foule de jeux interactifs et en plus il vous propose de nombreuses boîtes aux lettres.

En tout, près de 650 services complètement branchés.

Les services vidéotex ALEX* sont facilement accessibles au moyen d'un terminal ALEX ou d'un logiciel spécial. Le terminal ne coûte que 7,95\$ par mois et les frais d'utilisation varient selon la catégorie de service. Venez voir ALEX dans une Téléboutique Bell ou, pour vous abonner ou obtenir plus d'informations, composez sans tarder le **350-ALEX**.

Alex, le branché des branchés.

Si vous désirez vous abonner ou obtenir plus d'informations, appelez au 350-ALEX ou, si vous préférez, envoyez-nous ce coupon.

☐ Oui, je veux m'abonner, veuillez m'appeler.

☐ Je souhaite louer le terminal ALEX.

☐ Je compte utiliser mon ordinateur personnel.

☐ Oui je veux recevoir plus d'informations.

(Écrire en lettres majuscules S.V.P.)

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____ Code Postal: _____

N° de tel.: _____

Maison: _____ Bureau: _____

Postez à: BELL CANADA, SERVICE ALEX
B.P. 210, Station "S", Montréal, Québec H4E 4H7

*ALEX est offert dans le secteur d'appel local de Montréal.

Bell



LUNDI ET MARDI

SONT JOURS 1.44 2.44 et de plus

Prix en vigueur pour 2 jours seulement. Venez tôt pour un meilleur choix! Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Aucune garantie-réclame.

VETEMENTS	HOMMES ET GARÇONS	EN VEDETTE LUNDI ET MARDI	LITERIE	ARTICLES MÉNAGERS
SOUTIÈRS-GORGE OU COLOTTES POUR DAMES. chac.: 2.44	CHAUSSETTES DE TRAVAIL POUR HOMMES Paquet de 2 le paq.: 3.44	BOISSONS GAZEUSES PEPSI ET AUTRES 1 L 2 / 2.44 Plus dépôt ou chac.: 1.22	DENTELLE DÉCORATIVE 6m / 1.44 ou .24 m.	VERRENERIE «ANGLO» chac.: 1.44
COLOTTES OU SLIPS POUR DAMES En coton ou nylon ou 1.22 chac. 2 / 2.44	CALEÇONS OU GILETS DE CORPS POUR GARÇONS Paquet de 2 le paq.: 3.44	ALIMENTS	CISEAUX EN ACIER INOXYDABLE la paire: 1.44	BOLS À DESSERT ou .36 chac.: 4 / 1.44
COLOTTES «DAISY FRESH» POUR DAMES P.M.G.T.G. chac.: 3.44	CHAUSSETTES «HARVEY WOODS» Bleu seulement Paquet de 3 paires. le paq.: 3.44	FRIANDISES	FIL DE POLYESTER ou .24 chac.: 6 / 1.44	BOLS À SALADE chac.: 1.44
COLOTTES POUR TAILLES FORTES ou 1.72 chac. 2 / 3.44	SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES Blanc ou de couleur Paquet de 2 le paq.: 4.44	ANANAS TRANCÉS «PRINCESS OU CLUB SUPRÊME» Boîte de 19 oz ou .72 chac. 2 / 1.44	VARIÉTÉ DE TISSU le mètre: 1.44	COUTEAUX À STEAKS ou .72 chac.: 2 / 1.44
PYJAMAS POUR BÉBÉS ou PANTALONS POUR BÉBÉS chac.: 4.44	T-SHIRTS POUR HOMMES Paquet de 2 le paq.: 5.44	CONFITURES «MÉDAILLON OU CLUB SUPRÊME» 750 mL chac.: 1.44	BALLES EN NYLON Choix de couleurs. 340 g chac.: 1.44	VARIÉTÉ D'ACCESSOIRES EN PLASTIQUE «SUPERSEAL» chac.: 1.44
T-SHIRTS POUR GARÇONNETS OU FILLETES Tailles: 4 à 6X ou MAILLOTS DE BAIN POUR BAMBINS Tailles: 2 à 3X chac.: 4.44	CHAUSSURES	MARGARINE D'HUILE SOYA «GOLDEN GATE» 907 g chac.: 1.44	FIL À CROCHETER chac.: 2.44	SACS À SANDWICHES Boîte de 100 ou .81 chac.: 3 / 2.44
SHORTS POUR GARÇONNETS OU FILLETES Tailles: 4 à 6X chac.: 4.44	SOULIERS EN TOILE POUR FILLETES Pointures: 11 à 3. Couleurs variées la paire: 6.44	TORTILLA POUR NACHOS «OLDEPASO» 210 g ou PRÉPARATION DE TACO «OLDEPASO» 275 g chac.: 2.44	RIDEAU DE DOUCHE chac.: 3.44	PAPIER D'ALUMINIUM 12 po x 25 pi ou .81 chac.: 3 / 2.44
T-SHIRTS POUR DAMES Tailles: P. M. G. chac.: 4.44	SOULIERS EN FILET POUR HOMMES Pointures: 7 à 11. Couleurs variées la paire: 7.44	CHAMPIGNONS «HIVIERA OU CLUB SUPRÊME» 60 oz ou .81 chac. 3 / 2.44	SERVIENTTES DE PLAGE chac.: 6.44	ASSIETTES EN MOUSSE 9 po. Paquet de 50 chac.: 2.44
SHORTS POUR FILLES Tailles: 7 à 16 chac.: 5.44	CHAUSSURES DE COURSE POUR ENFANTS Pointures: 5 à 3. Couleurs variées la paire: 9.44	CREVETTES COCTAIL ou À SALADE «MÉDAILLON OU CLUB SUPRÊME» 113 g ou 1.22 chac. 2 / 2.44	TAPIS 24 X 60 PO. chac.: 7.44	SERVIENTTES EN PAPIER «MARI GRAS» Paquet de 140 ou 1.22 chac.: 2 / 2.44
MAILLOTS DE BAIN POUR DAMES chac.: 8.44	COIN DU FUMEUR	CAFÉ INSTANTANÉ «ROYALTY OU CLUB SUPRÊME» 200 g. chac.: 2.44	DRAP DE BAIN chac.: 8.44	GOBELETS À BIÈRE «WOOLCRESS» 16 oz. Paq. 18 ou 1.22 chac.: 2 / 2.44
PANTALONS POUR FILLES Tailles: 7 à 16 chac.: 8.44	TABLETTES DE CHOCOLAT NEILSON'S ou 48 chac. 3 / 1.44	PÊCHES OU POIRES EN CONSERVE «MÉDAILLON ou CLUB SUPRÊME» 28 oz ou 1.22 chac. 2 / 2.44	BOURRE EN POLYESTER Sac de 4 lb chac.: 9.44	VARIÉTÉS DE NAPPERONS ou .61 chac.: 4 / 2.44
SHORTS POUR DAMES Tailles: P.M.G. en coton chac.: 7.44	ESSENCE «BATTAT» Pour briquets à butane. chac.: 2.44	THON PÂLE ÉMIETTÉ OU EN MORCEAUX «PACIFIC OU CLUB SUPRÊME» 114 g ou SAUMON «KETA» OU ROSE «PACIFIC OU CLUB SUPRÊME» 213 g ou 1.22 chac. 2 / 2.44	QUINCAILLERIE	VARIÉTÉ D'ACCESSOIRES EN PLASTIQUE «LUSTRO ou 1.22 chac.: 2 / 2.44
COUCHES «PAMPERS» Au rayon du bébé la boîte 9.44	LUNETTES DE SOLEIL Pour enfants .72 ou TUBES WOOLCO ou .91 chac. 6 / 5.44	CAFÉ MOULU «ORIENT EXPRESS» À saveurs différentes. 340 g. chac.: 3.44	AMPOULES ÉLECTRIQUES WOOLCRESS Paquet de 4 le paq.: 1.44	POP TOPS ou 1.72 chac.: 2 / 3.44
BAS ET ACCESSOIRES	POUR L'AUTOMOBILE	MAYONNAISE HELLMAN'S 1 L ou HUILE MAZOLA 2 L chac.: 3.84	ENS. DE 3 PINCEAUX l'ens.: 1.44	PRODUITS POUR VITRES, RECHARGE OU VAPORISATEUR «EASY OFF» ou 1.72 chac.: 2 / 3.44
BAS-COLOTTES UNITAILES chac.: 1.44	HUILE À MOTEUR «VALVOLINE» 10W30 chac.: 1.44	VARIÉTÉ DE PÂTES ALIMENTAIRES DA VINCI» Sac de 5 lb chac.: 2.44	RUBAN — CACHE Paquet de 2 le paq.: 1.44	GOBELETS EN MOUSSE 7 oz. paquet de 100 ou 1.72 chac.: 2 / 3.44
CHAUSSETTES SPORT POUR DAMES Paquet de 3 le paq.: 2.44	MOUFLES DE LAVAGE GRAND FORMAT SIMIL-MOUTON ou CHANCHOIS SYNTHÉTIQUE 20 X 21 po. chac.: 2.44	CAFÉ MOULU «ORIENT EXPRESS» À saveurs différentes. 340 g. chac.: 3.44	PILES «ROCKETS» Choix de format chac.: 1.44	NAPPES EN PLASTIQUE chac.: 3.44
CHAUSSETTES «McGREGOR» Pour hommes la paire: 2.44	NETTOYAGE DU MOTEUR MAIN-D'ŒUVRE SEULEMENT PRODUIT NETTOYANT EN SUS. chac.: 12.44	LIÈRE POUR CHATS 4.5 kg le sac: 1.44	BROSSE POUR B.B.Q. chac.: 3.44	ASSIETTES EN PAPIER «WOOLCRESS» 9 po. Paquet de 60 ou 2.22 chac.: 2 / 4.44
BAS-COLOTTES POUR TAILLES FORTES ou .86 chac. 4 / 3.44	MUSIQUE	NOURRITURE POUR CHATS «TENDER VITTLES» 500 g chac.: 1.44	ARTICLES MÉNAGERS	GOBELETS EN PLASTIQUE «WOOLCO» 10 oz. Paquet de 30 ou 2.22 chac.: 2 / 4.44
MI-BAS POUR DAMES Paquet de 6 ou 1.72 chac. 2 / 3.44	CASSETTES AUDIO «BAS» C-60 CHROME chac.: 2.44	CHOIX D'OS POUR CHIENS chac.: 1.44	USTENSILES EN PLASTIQUES Paquet de 24 ou .72 chac.: 2 / 1.44	ESSOREUSE À SALADE chac.: 4.44
CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES Paquet de 3 le paq.: 3.44	VIDÉOCASSETTES «BAS» chac.: 5.44		PELLICULE «GLAD» 30 m. chac.: 1.44	PRODUIT «EASY OFF» POUR LE FOUR 400 g ou 2.72 chac.: 2 / 5.44
VASTE CROIX DE CEINTURES chac.: 2.44	ALIMENTS		SACS À ORDURES POUR L'INTÉRIEUR «WOOLCRESS» Paquet de 15 20 X 22 ou .72 chac.: 2 / 1.44	BALAI «OSCAR» chac.: 7.44
HOMMES ET GARÇONS			SACS À ORDURES POUR L'EXTÉRIEUR «WOOLCRESS» Paquet de 18 26 X 36 chac.: 1.44	PLATS «FIRE KING» 400 g ou 4.72 chac.: 2 / 9.44
SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES Sous-boîte P.M.G.T.G. chac.: 1.44			SACS À ORDURES POUR L'INTÉRIEUR DE L'ARMOIRE Paquet de 30 chac.: 1.44	
GANTS DE TRAVAIL POUR HOMMES la paire: 1.44			TASSE À CAFÉ ou .72 chac.: 2 / 1.44	
CALEÇONS BOXEUR POUR HOMMES ou 2.72 chac. 2 / 5.44				

ACHATS SUPER SPÉCIAUX

PRODUIT «WIZARD» POUR LES TAPIS ou 1.72 chac. 2 / 3.44	DÉTENSIF «PALMOLIVE» POUR LA VASELLE 1 L. chac.: 3.44	PRODUITS «GENTLE FELS» 680 mL. Paq. 2 chac.: 1.94	JAMBON CUIT «LA BELLE FERRIÈRE» 454 g chac.: 2.04	PIZZAS «JINO OU ZOOM» 9 po. toute garnie ou 1.72 chac.: 2 / 3.44	PRODUIT RÉCURANT «SUPREL» Biodégradable. 500 mL ou 2.14 chac.: 3 / 6.44
DÉTENSIF «SURF» POUR LA LESSIVE 5 L. chac.: 2.84	TAMPONS À RÉCURER «JETS» Paquet de 12 chac.: .94	YADROVILLE 8 oz. Chac.: 2.72 ou 2 / 5.44	CROUSTILLES FRITO LAY «DULAC» 400 g. chac.: 1.94	RÉCURANT «OLD DUTCH» 400 + 100 g ou .81 chac.: 3 / 2.44	MAILLOTS DE BAIN POUR GARÇONS Modèles et tailles variées. Quantité limitée. chac.: 1.44
MENU DU CAFÉ ROUGE	EAU DE JAVEL «LA PARISIENNE» 3.6 L. chac.: .94 LIMITE: 3 par client.	ÉPINGLES À LINGE Paquet de 50 chac.: .94	ROUGE À LÈVRES «WET & WILD» chac.: 1.44	PRODUIT 24 / 24 POUR CUVETTES Paquet de 3 le paq.: 2.44	ALIMENTS PRÊTS À EMPORTER
DÉJEUNER: 2 oeufs, bacon, rôties et petit café inclus. chac.: 1.44	ASSOUPLISSEUR «SWEETHEART» 3.6 L. chac.: 1.44 LIMITE: 3 par client.	BEURRE D'ARACHIDE «SKIPPY» 500 g. chac.: 1.74	SOULIERS EN FILET POUR DAMES Pointures: 5 à 9 Couleurs variées la paire: 9.44	PAPIER ESSUIE-TOUT «SCOTTOWEL» Paquet de 3 rouleaux chac.: 2.84	VIANDÉ PASTRAMI «COORS» 454 g. chac.: 3.44
DÎNER: POULET SUR PETIT PAIN Servi avec frites et petit pois, et canneberge. Boisson à format ordinaire incluse. chac.: 3.44	PRODUIT «PINE SOIL» OU LESTOIL 800 mL ou 2.72 chac. 2 / 5.44	SAUCES «ST-HUBERT» À SAVEURS VARIÉES 52 g. par sachet ou .51 chac.: 3 / 1.54	SOUS-MARINS «JINO OU ZOOM» Tout garni. 7 po ou .81 chac.: 3 / 2.44	PAPIER HYGIÉNIQUE «COTTONNELLE» 1 pli. Paquet de 8 rouleaux LIMITE: 4 par client. chac.: 2.44	FROMAGE MOZZARELLA «PRESTIGIO» 450 g. chac.: 2.84

LES JOURS 1.44 \$ ET 2.44 \$, UNE COMBINAISON GAGNANTE DEPUIS PLUS DE 20 ANS!

Un policier de Toronto accusé de tentative de meurtre

Presse Canadienne
TORONTO

Initialement accusé de négligence criminelle, un policier devra maintenant répondre à une accusation beaucoup plus grave de tentative de meurtre, à la suite de l'enquête de la police provinciale ontarienne sur un incident au cours duquel un adolescent noir a subi des blessures.

Les enquêteurs de l'OPP ont en effet établi que le jeune homme a été atteint de deux balles dans le dos, alors qu'il venait présumément de passer outre à un contrôle de vitesse.

L'agent Brian Rapson a aussi été accusé d'avoir déchargé une arme à feu dans l'intention de blesser, mutiler ou défigurer, et d'assaut grave.

Les membres de la communauté noire de Toronto avaient protesté à plusieurs reprises depuis l'incident du 14 mai, réclamant que des accusations plus sévères soient portées contre le policier. Hier, un porte-parole du Comité de défense des Noirs a réagi avec satisfaction à l'annonce des nouvelles accusations.

«Nous devons maintenant être plus vigilants que jamais pour nous assurer que la justice suive le cours qu'elle doit suivre dans cette affaire, et qu'il n'y ait plus de dissimulation», a commenté M. Dari Meade. La police devrait reconnaître que le racisme existe au sein des forces de l'ordre, a-t-il ajouté, pour réclamer à nouveau la démission du chef de police de Toronto, William McCormack et la mise sur pied d'un organe civil chargé d'enquêter sur les incidents au cours desquels des citoyens sont abattus par les policiers.

L'enquête sur cette affaire a montré que deux des trois coups de feu tirés en direction de Marlon Neal, âgé de 16 ans, ont atteint le jeune au dos, a révélé le surintendant Bob Guay de l'OPP en conférence de presse. Des informations antérieures voulaient que le jeune Neal ait reçu une seule balle à l'épaule.

Le surintendant a par ailleurs nié que l'enquête ait fait l'objet d'une attention particulière pour apaiser la communauté noire, assurant qu'elle s'était déroulée conformément aux procédures habituelles.

Demain, journée internationale des enfants disparus

Les responsables du réseau Enfants-Retour Canada ont jeté, lors d'un récent voyage à Bruxelles, les bases du premier réseau international d'organismes voués à la recherche d'enfants disparus.

Avec des efforts conjugués d'un pays à l'autre, on espère combattre encore plus vigoureusement ce problème sérieux.

La journée se terminera évidemment par le traditionnel lancement de ballons.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 9 JUIN

SOLDES AU SOLLEL

Si ça se trouve, si ça se fait, entrez, on l'a!

Participez à nos Concours

Gagnez un assortiment d'outils Skil d'une valeur de 700\$

Gagnez un caméscope vidéo VHS-200 d'une valeur de 1499\$

BOITE DE FLEURS OU DE LÉGUMES
Rég.: 2,79
1 95
(photo peut différer)

25% DE RÉDUCTION
SUR TOUS NOS ARBRES, ARBUSTES ET CONIFÈRES EN POT EN MAGASIN.

25% DE RÉDUCTION
Rég.: 69,99
59,99

FAUTEUIL EN RÉGINE BLANCHE
4 positions
no F1717
Rég.: 79,99
54,99

TABLE RONDE WERZALITE BLANCHE
no 350-36
Rég.: 49,99
39,99

PAVÉ UNI
• nuancé brun/noir seulement
Rég.: 1,99 pi car.
1 35
pi car.
• marchandise en magasin
• quantité limitée
• PAYEZ ET EMPORTEZ

COMPTOIR MOULÉ
Rég.: 6,99 pi lin.
2,99
pi lin.

COMPTOIR LUNCH
Rég.: 10,99 pi lin.
2,99
pi lin.

• 25" ou 22"
• marchandise identifiée en magasin (vendue telle que vue)
• couleurs et grandeurs assorties
• quantité limitée (photo peut différer)

PORTE 32" OU 34" EN ACIER
• à motif ou uni
• légère imperfection (quincaillerie en sus)
(quantité limitée)

goineau-bousquet

164, boul. des Laurentides Pont-Viau — Laval 667-9770 382-9340

2121, boul. Curé-Labelle Chomedey — Laval 682-9090 335-6060

PÉPINIÈRE choix de plantes, arrangements floraux en soie
DÉPOSITAIRE DES PEINTURES Sico • CIL • Château • Sikkens • Crown Diamond

CENTRE DE COUPE panneaux mélamine, sélection de bois franc, etc...
HEURES D'OUVERTURE: Lun. au merc. 8h30 à 18 h • jeu. / vend. 8h30 à 21 h • sam. 8h30 à 17 h

RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉS

RESIDENCE
Cité Rive des Prairies

Administré par: GESTION MULTI-COMPLEX et CAREX PROMOTEURS ET PROPRIÉTAIRES

PHASE II MAINTENANT EN LOCATION

LA VILLE À LA CAMPAGNE

située sur les rives de la rivière des Prairies

VENEZ BIEN VIVRE en toute sécurité car nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage et la télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24.

Aussi, afin de répondre à vos besoins, vous y trouverez: salon et salle communautaire, piscine, sauna, bain à tourbillons, salle de conditionnement physique ainsi qu'un étage commercial complet.

Chaque logement comprend un balcon verrière avec fenêtres coulissantes. Laveuse et sècheuse sur chaque étage.

Possibilités: 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
COMPOSER LE (514) 329-3821
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS VIVÉS.
HEURES D'OUVERTURE: 7 JOURS, SUR 7, DE 10 h à 16 h30
ET SUR RENDEZ-VOUS JUSQU'À 21 h

7095, boul. Gouin est, Montréal

Air Canada Touram

**INVITEZ VOS COUSINS FRANÇAIS
À VENIR « FAIRE UN TOUR » AU QUÉBEC!**

**DÉPARTS DE PARIS VERS MONTRÉAL
les 24 - 26 JUIN -
5 - 8 - 19 - 20 - 21 - 22 et 24 JUILLET avec
retours Montréal - Paris avant le 27 octobre**

VOLS DIRECTS GROS-ORTEURS D'AIR CANADA

598\$

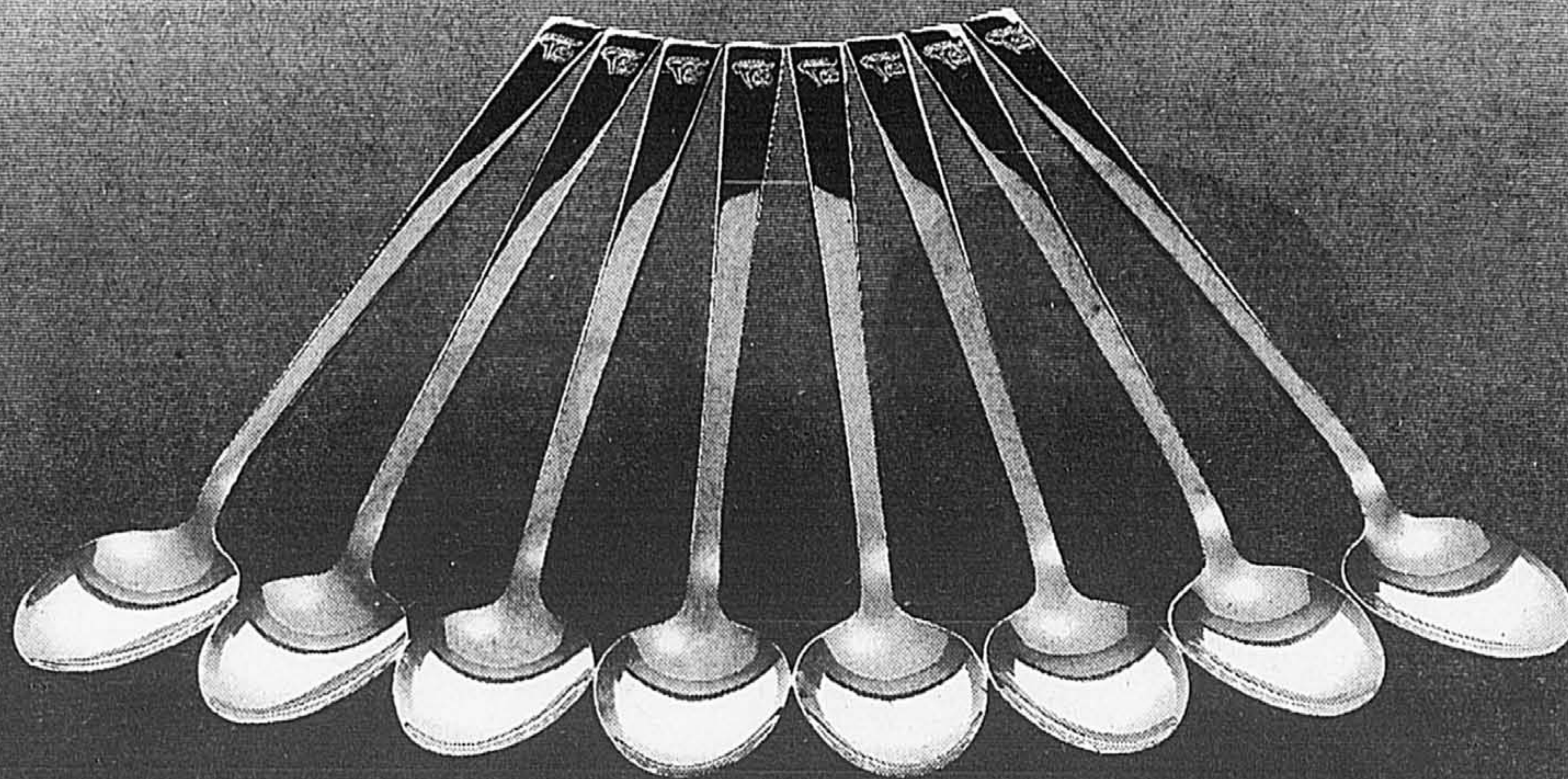
SCAN

- FILM À BORD
- SERVICE DE BAR GRATUIT
- LES REPAS AVEC VINS ET LIQUEURS

Tarif par personne, aller-retour Paris -Montréal -Paris pour les dates mentionnées. Les retours sont selon disponibilité.
Taxes d'aéroport 21 \$

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

COLLECTIONNEZ LES CUEILLÈRES À PARFAIT HÉRITAGE



Le 4 juin au plus tard, vous devriez avoir reçu par la poste votre livret de bons pour des cuillères à parfait Héritage.

Utilisez vos bons pour collectionner les huit cuillères... et agrémenter vos desserts! Plaquées or, ces superbes cuillères apportent une toute nouvelle touche d'élégance à votre table et s'harmonisent très bien avec votre collection de verres Héritage.

Vous pouvez vous procurer une cuillère à parfait pour seulement 1,50 \$ avec ce bon et à l'achat d'au moins 25 litres de carburant à n'importe quelle station-service



Petro-Canada participante du Québec et des provinces de l'Atlantique.

Aidez nos jeunes athlètes et entraîneurs!

Chaque fois que vous vous procurez une cuillère à parfait Héritage, 10 ¢ sont versés au Fonds de bourses d'études du flambeau olympique de Petro-Canada qui aide nos jeunes athlètes et entraîneurs à exceller dans le sport tout en poursuivant leurs études.

Collectionnez les huit cuillères et, avec Petro-Canada, contribuez à la poursuite de l'excellence.



Au service des gens d'ici

Les mots et symboles olympiques sont des marques officielles de l'Association olympique canadienne.

Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark

EN BREF

GRANDE NOIRCEUR AU CENTRE-VILLE

■ Une dizaine d'édifices du centre-ville ont été plongés dans le noir hier à la suite d'une erreur humaine. La panne a été provoquée au moment où des employés du service d'entretien de l'édifice Citadelle tentaient de transférer leur alimentation électrique. Prévoyant faire des travaux d'entretien dans le quartier, Hydro-Québec avait demandé à quelques-uns de ses clients de transférer leur alimentation électrique du câble principal au câble de réserve. Le courant a été rétabli en début de soirée.

VANDALISME DANS UNE ÉCOLE DE ROSEMÈRE

■ La direction du High School Rosemere a fermé les portes de la polyvalente hier en raison d'actes de vandalisme commis durant la nuit. Les dégâts ont été causés dans la cafétéria et différents bureaux des conseillers, a précisé le directeur de l'école, M. Les Harding. «C'est un incident isolé», a-t-il affirmé. Selon lui, des jeunes se sont introduits dans l'école durant la nuit en brisant un carreau de fenêtre. Les dommages sont de l'ordre de 10 000 \$ à 15 000 \$. Les cours reprendront normalement lundi, a indiqué le directeur.

FEUX DE FORÊTS: MESURES DE PRÉVENTION

■ Interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert sur les territoires des Sociétés de conservation de la région Québec-Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cet avis a été émis hier en raison des conditions climatiques propices à déclencher des incendies de forêts. Actuellement, 15 incendies forestiers sont en activité au Québec. Plus de 245 feux de forêt ont été allumés depuis le début de l'année. L'élément destructeur a rasé quelque 1433 hectares. L'an dernier, à pareille date, 253 incendies avaient détruit 567,4 hectares. Le ministère de l'Énergie et des Ressources invite les pêcheurs et les villégiateurs qui circuleront en forêt dans les prochains jours à redoubler de prudence en allumant un feu.

GEL DES PERMIS DE CAMIONNAGE EN VRAC

■ Au terme d'une troisième réunion avec les représentants de l'Association nationale des camionneurs artisans, le ministre des Transports, Sam Elkas, et le ministre délégué aux Transports, Yvon Vallières, se sont engagés hier à maintenir le gel des permis de camionnage en vrac. Les ministres ont aussi annoncé le dépôt d'un projet de contrôle routier au Conseil des ministres. En attendant, une équipe transitoire, vouée au contrôle économique dans la région de Montréal, sera mise sur pied d'ici la fin du mois de juin. En ce qui concerne le maintien des organismes de courtage dans les régions zonées, les ministres ont fait part d'un moratoire de deux ans. M. Elkas compte écrire au Président de la Commission des Transports du Québec sous peu afin de trouver une solution aux problèmes dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec.

CalorVerre®

ne vous fera ni chaud ni froid.

La fenêtre Caloriverre est dotée d'une pellicule invisible qui réfléchit la chaleur d'où elle vient, la conservant à l'intérieur quand vous chauffez votre maison l'hiver, et ne laissant pas entrer la chaleur de l'extérieur par les trop chaudes journées d'été.

De plus, la fenêtre Caloriverre protège vos meubles de la décoloration en réfléchissant une bonne partie des rayons ultraviolets et, avantage non négligeable, elle isole aussi du bruit!

Alors, pensez-y. Pour le confort comme pour l'économie, la fenêtre Caloriverre est un choix réfléchi.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller local Caloriverre.

ARCON CANADA

MONTRÉAL
12345, Métropolitain est
Pointe-aux-Trembles
DECOR DECARIE
6900, boul. Decarie

LAVAL
1550, boul. des Laurentides
Pont-Viau

LONGUEUIL
1705, chemin Chambly
Longueuil

493-7602

Plan de financement disponible: 7,9% (1 an).
Taux sujet à changement sans préavis.



LE «GRAND» SOLDE
COMMENÇANT MARDI 5 JUIN À 9 HEURES
(FERMÉ LUNDI)

1/3 À 1/2

RABAIS DE

• ROBES DE SOIRÉE ET ROBES TOUT ALLER • ROBES SOLEIL
• IMPERMÉABLES IMPORTÉS • COSTUMES • PANTALONS • JUPES
• CHANDAILS • CHEMISIERS • CHANDAILS T • BLAZERS

Elizabeth Hager

MAIL CAVENDISH
(CÔTE ST-LUC)

5256, CH. QUEEN MARY
COIN DECARIE - MÉTRO SNOWDON

GAGNEZ UN VOYAGE D'UNE SEMAINE POUR 2 PERSONNES À

PARIS

L'INTERNATIONAL
BENSON & HEDGES INC.



VISITEZ LE PAYS DES FEUX

TOUS LES DÉTAILS DU CONCOURS AUJOURD'HUI EN PAGE H 9

Canadien

Lignes aériennes Canadien International

La Presse

107.3 FM

La Ronde

Merci!

Le maire de Montréal, M. Jean Doré
et les employés du Service des travaux publics de la Ville de Montréal
remercient

les partenaires de la campagne de propreté 1990

CJMS-CKMF, CKAC-Radio Cité, CKVL-CKOI, CJAD-CJFM, CFCF-CFQR

Le Centre de la montagne, Banque Nationale, Provigo,
La Fédération québécoise de la montagne, Les restaurants McDonald,
Ultramar Canada, Les Expos de Montréal

Les jeunes ayant organisé des corvées dans leur quartier:

École St-Jean-de-la-Croix
École Madeleine-de-Verchères
École Notre-Dame-du-Foyer
École St-Jean-de-Brébeuf
École St-Marc
École Évangéline
École Ste-Odile
École St-André-Apôtre

Transfiguration of Our Lord School
École St-Isaac-Jogues
École Édouard VII
St. Patrick School
École St-Jean-de-Matha
École Hochelaga
École Guillaume-Couture
École St-Anselme

École St-Albert-le-Grand
École de Lanaudière
École Marguerite-Bourgeois
École Jeanne-Leber
École St-Zotique
École Dollard-des-Ormeaux
École Ludger-Duvernay
École Ste-Cécile

École St-Pascal-Baylon
École La Vérendrye
École Notre-Dame-des-Victoires
Garderie Immaculée-Conception
Garderie Centre St-Louis
Joujouthèque Couture
Comité du Parc Thomas-Chapais
Scouts et Guides de l'Est de Montréal

Les commerçants qui se sont engagés à garder propres leur établissement et leur environnement immédiat:

Thibault tabaconiste
Voyage prêt-à-porter
Alimentation J R Robillard
Automobile Jacques Décary
Inter beauté canine
Guay Léo station service
Guilbault salon funéraire
La Maisonnée
Vêtements Zarea
Poste d'essence 3625 Masson
Nettoyeur tailleur Masson
Chaussure libre-service Pitt
Dépanneur Archambault
Dépanneur Robin
Dépanneur 15^e avenue
Casse-croûte Letus
Quincaillerie G. Hébert
Net 3814 Masson
Rapide Laminage
Boutique exception
Loren nettoyeur
Restaurant Chez la mère
Location Pettier
Marché St-Albert-le-Grand
Salon de coiffure France de Paris
Jean Lapierre et frères
Les vitriers Les As
Hollywood SWB
Soleil 4 saisons
Salon Pom Pom
Rich-Art Roy coiffure
Marché St-Joseph
Laboratoire de béton / X-PERX
A. Roy sports
La Caisse populaire de Pointe-aux-
Trembles
Yan Wah restaurant
Librairie Pointe-aux-Trembles
Centre solaire Ma-Nic
Marché Delpé
Bijouterie Gilles Larouche

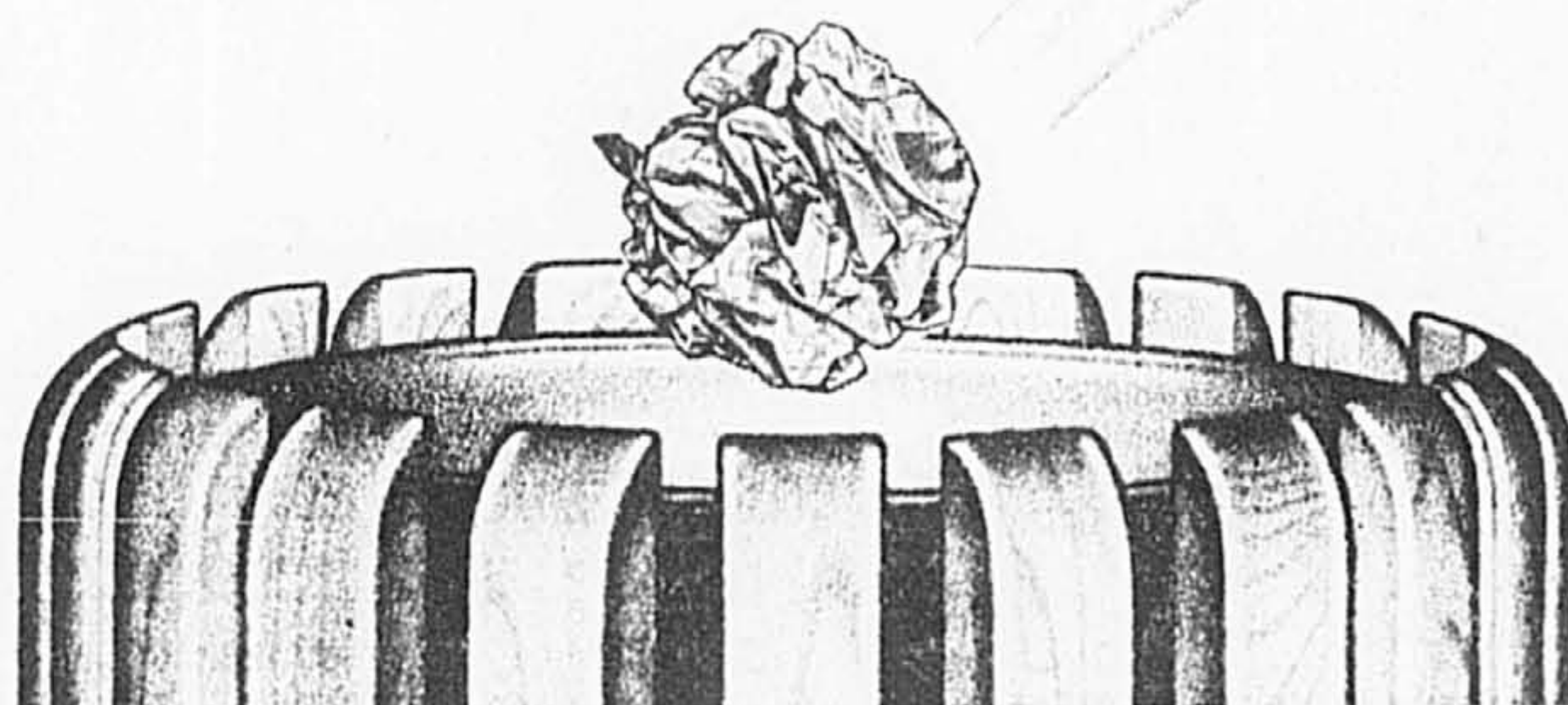
Domaine du meuble
Les II soeurs
Le marché naturiste
Biscuiterie Oscar
Fleuriste Maisonneuve
Mobilier 3690
Gaucher joaillier
Boutique Valois
J.R. Grégoire
Pharmacie Mayrand
Restaurant Valentine
Cro'c bonbons
Au choix du cadeau
Système Nova
Ontario bric à brac
Hervé Ouellette meubles
Vitrerie Armand
Le roi du mini prix
Bijouterie Pierre Lorange
Salon de coiffure Bérard
Brasserie des patriotes
Vapores eau jac eau
Bar B Q hut
Info carrière
Supermarché Masson Provigo
Ego concept - salon de coiffure
Quincaillerie A. Lalonde
Vag le prêt-à-coiffer
Pharmacie Jean Coutu
Crêperie La Marjotte
Marché Notre-Dame
Variétés Lyane
Bar laitier chez Micheline
Tissus Micheline
Quincaillerie Langlois
Pharmacie Hemraj
Perrette
Télévision Demontigny
Manufacture Jimmie
Pétroles Richard Martel
Dépanneur Notre-Dame

Relais des aubaines
Palais de la ménagère
Clinique médicale d'obésité
Maison St-Sulpice
Quincaillerie Beaubien
Charcuterie Europe
Dunkin Donuts
Boucherie Econo Prix
Dépanneur Young-Nuy
Fleuriste Fleur de macadam
Quincaillerie Rosemont
Pharmacie Marion
Royal Photo Service
Restaurant M.R. Thibodeau
Marché St-Amant
Bio St-Clair
Macys Meas Dépanneur
Miteras Pizza
Marché Panelli
Le Pub Rosemont
Pierre Marsan
Café Ville Chinoise
Provigo
Chez Linda Restaurant
Fruiterie Première
Quincaillerie St-Germain
J.P. Berthelet Quincaillerie
Marché Dionne
Détour Resto Café
Maxime Fleuriste
Librairie Pineault
Restaurant Marconi
Boutique C. Paris Fleuriste
Tabagie Variétés ABC
Les fromages de choix
Quincaillerie Victor
Action Beaubien
Pièces de Moteurs Charlie
Atelier de débossage et peinture Nuckle
Yves Mécanique
La Compagnie de Location Emergency

Garage Sylvain Paquette
Garage Louis
Les pièces d'autos recyclées Rosemont
Dépanneur Variétés Nouvel Âge
Matériaux Construction Laurentide
Restaurant Québec Hot Dog
Viande lasenza
Appareils Ménagers G. N.L.
Dunkin Donuts
Variétés Dépanneur Papineau
Deli Château
Riau Auto Sport
Escomptes Brouillet
Eau Pure Plus
Lancia fruits et légumes
Taverne Excel
Bélanger Pizzeria
Pharmacie d'escompte Jean Coutu
Automobile Supra
Bélanger Libre Service
Pharmacie Jacques Charles Martel
Vidéo Roma
Dépanneur Beau Sourire
Ville Émard Pizza
Dépanneur Léa
Dépanneur Lyna
Industries Aliments Italiens Canada
Ameublement Fino
Vidéo 2 D
Garderie Enfankiri
Artisanat Annie
Les papiers et rubans La Cité
Marché Primeur
Dépanneur Natou
Épicerie Robert Villeneuve
La Voix Populaire
Dépanneur Lauryse
Charcuterie Moderne
Provigo Laurendeau
Laurendeau Snack Bar
SIDAC Ontario

Mais surtout, les milliers de citoyens et citoyennes qui ont pris part à ces initiatives
et qui, par leurs gestes quotidiens, contribuent à garder leur ville propre.

VIVRE MONTRÉAL
C'EST LA RESPECTER



Québec accorde un permis à un centre de transfert de déchets non conforme

ANDRÉ NOËL

■ Le ministère de l'Environnement vient de donner un permis d'exploitation à un important centre de transfert de déchets dangereux, au sud de Montréal, même si celui-ci n'est pas conforme aux règlements, selon des fonctionnaires.

Le sous-ministre adjoint au milieu industriel, André Marsan, a donné le permis le 6 avril à Environnement Systech Inc., de Saint-Constant, contre la volonté de la sous-ministre aux opérations régionales, Cécile Cléroux, a appris *La Presse*.

Ce sont habituellement les directeurs régionaux du ministère qui signent les permis et les certificats d'autorisation. Mais dans ce cas, Mme Cléroux a demandé à Claude Rouleau, alors directeur du ministère sur la Rive-Sud, de ne rien signer.

«Devant ce refus, j'ai pris l'initiative de signer tous les documents nécessaires, a confirmé M. Marsan, au cours d'un entretien au téléphone. Je n'ai pas interprété les règlements de la même façon que Mme Cléroux, c'est tout.»

Le permis autorise Environnement Systech Inc. d'entreposer 950 000 litres de déchets dangereux dans cinq réservoirs sur le terrain de la cimenterie de Lafarge Canada Inc. à Saint-Constant, à 20 kilomètres au sud de Montréal.

M. Marsan, un ancien cadre du groupe Lavalin, a aussi signé un certificat d'autorisation qui permet à Systech de mélanger les déchets liquides pour préparer un combustible destiné aux fours à ciment.

Environnement Systech Inc. est une filiale de la compagnie américaine Systech Corporation, de Xenia, en Ohio. Systech a été achetée par le groupe Lafarge en 1986. La compagnie se spécialise dans la récupération, le mélange et le transport d'huiles et de solvants usés.

Un règlement du ministère de l'Environnement stipule qu'il est interdit d'entreposer dans un même endroit des déchets dangereux de nature différente, à moins qu'il y ait des coupe-feu entre chaque lieu d'entreposage. Or, les cinq réservoirs de l'entrepôt de Saint-Constant ne sont pas séparés.

L'avocat de Systech, Me Michel Yergeau, a fait valoir qu'il était illogique d'exiger que les réservoirs soient séparés alors que le ministère permet le mélange de leur contenu. La construction du centre de transfert, qui a coûté cinq millions \$, avait été autorisée en 1988 par un ancien sous-ministre, Antonio Flamand, suspendu cette année après une affaire de conflit d'intérêts.

Le centre de transfert peut recueillir des déchets halogénés et non halogénés, des huiles et des résidus d'encre. Les huiles ne doivent pas contenir plus de 50 parties par million de BPC. Le centre

exportera vers les États-Unis de neuf à 14 millions de combustible préparé à même les déchets, a dit Bruno Pelletier, directeur du laboratoire.

Les déchets mélangés seront expédiés par train vers Alpena, au Michigan, où ils seront brûlés dans des fours à ciment. «Nous voulons éventuellement brûler les déchets dans les fours à ciment de Lafarge ici même à Saint-Constant, a dit M. Pelletier. Mais nous attendons la conclusion de la commission d'enquête Charbonneau sur les déchets dangereux pour aller de l'avant avec des études d'impact.»

CONVENTUM 1902 - 1970

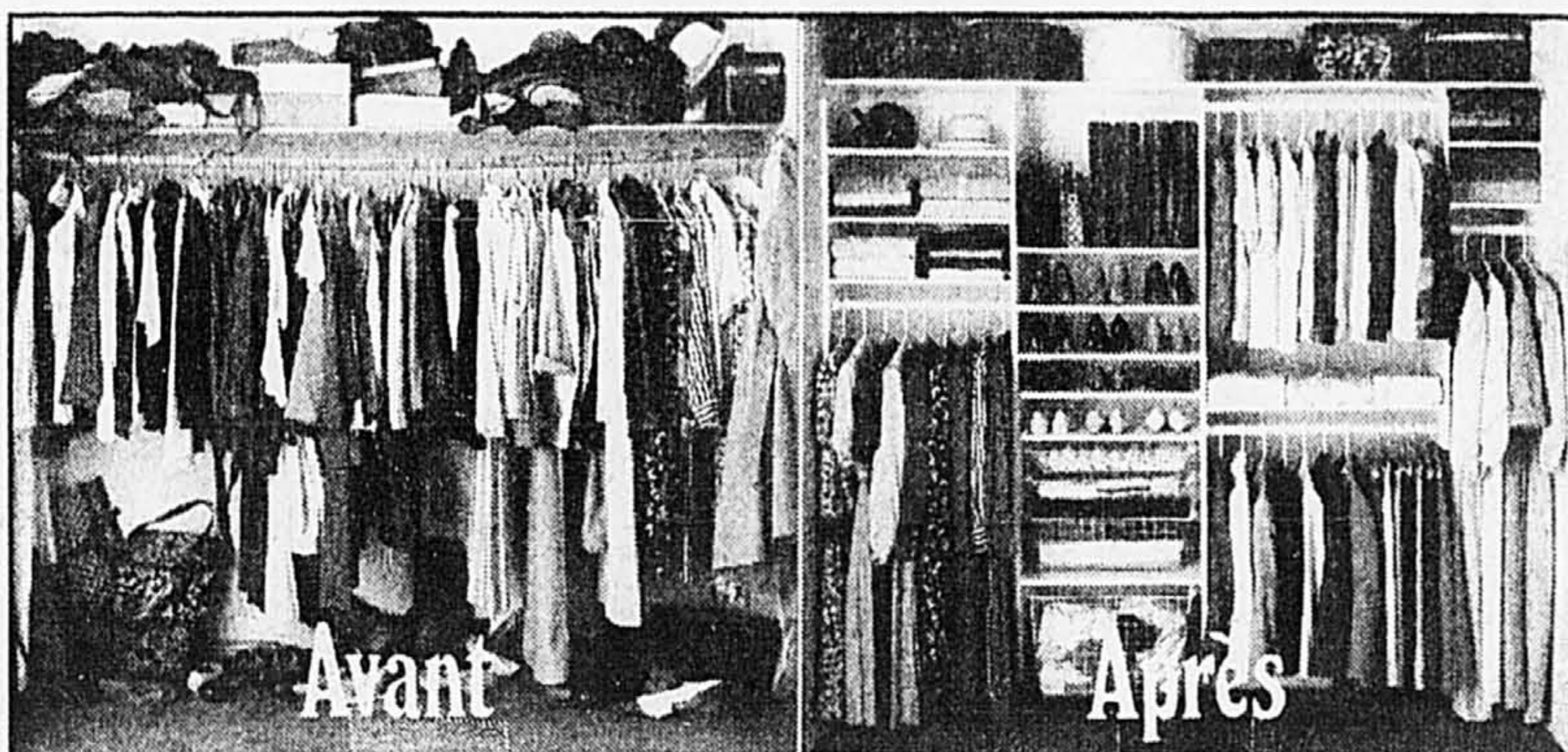


Conventum des anciens, du jvénat et du séminaire Saint-Sacrement de Terrebonne, qui ont été pensionnaires et qui ont terminé avant juin 1971. Journée de retrouvailles, le lundi 25 juin 1990 au 901, rue St-Louis à Terrebonne.

Communiquez avec le Frère Victor Vanasse, S.S.S. et/ou la réceptionniste à l'Ecole Secondaire St-Sacrement

524-3059
471-6615

Le comité du conventum
Ecole sec. St-Sacrement
901, rue St-Louis
Terrebonne (Québec)
J6W 1K1



Nous sommes enfin arrivés!

La compagnie d'armoires California Closet Company, le plus grand fabricant de garde-robes faites sur mesure au monde, s'installe à Montréal. Forts de notre expérience de plus de dix ans et de notre dossier de plus de 710 000 garde-robes bien rangées, nous multiplions l'espace utile de vos garde-robes.

Toutes nos garde-robes hors série sont conçues et installées par des professionnels, fabriquées avec des matériaux de qualité et

accompagnées de la garantie California Closet Company.

Ignorez les imitations. On peut toujours copier nos idées, pas notre qualité. Dès aujourd'hui, appelez la compagnie d'armoires California Closet Company pour une consultation gratuite.

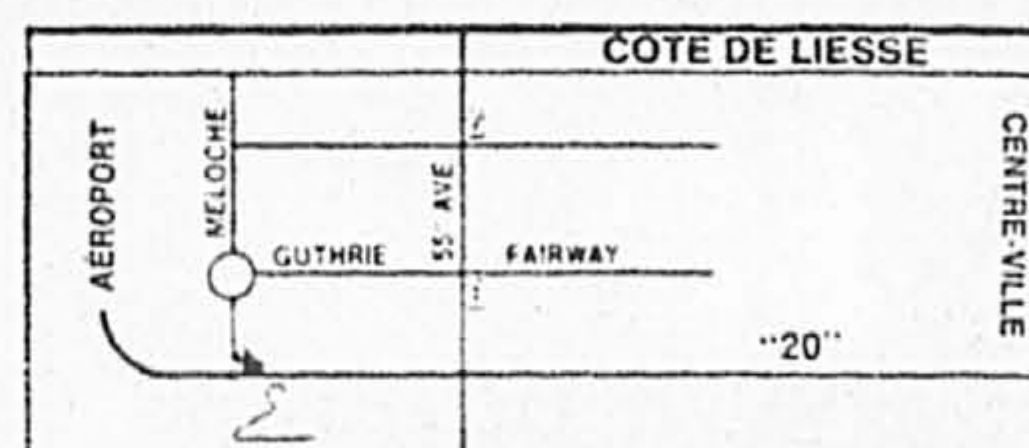
GRANDE OFFRE D'OUVERTURE: ÉCONOMISEZ 50%

Pendant notre grand soldo d'ouverture, choisissez pour 50\$ d'accessoires que vous obtiendrez tout à fait gratuitement à l'achat d'un système de rangement. Choisissez des tiroirs, paniers, porte-reintures, porte-cravates ou tout autre accessoire, pour une valeur totale de 50\$. Téléphonez dès maintenant!

L'offre prend fin le 30 juin 1990.

CALIFORNIA
CLOSET COMPANY

© 1989 California Closet Company, Inc. Tous droits réservés. Tous les franchises sont propriétaires-exploitants autonomes.



453, av. Meloche, Montréal - Tél.: 636-6336

Votre penderie est bien déçue.



La pauvre se voyait si riche de toutes vos acquisitions chez Pier 1. A 25% de rabais, on se permet l'assortiment de robes, jupes, blouses, shorts, sacs, foulards et bijoux venus d'ailleurs et si uniques mais, tout vous sied si bien qu'elle n'a même pas la chance de les voir et d'en profiter. Une garde-robe qui s'ennuie d'une garde-robe!

Veuillez noter: les magasins de Laval et Saint-Léonard offrent les bijoux mais non les vêtements. Prix en vigueur jusqu'au 9 juin 1990.

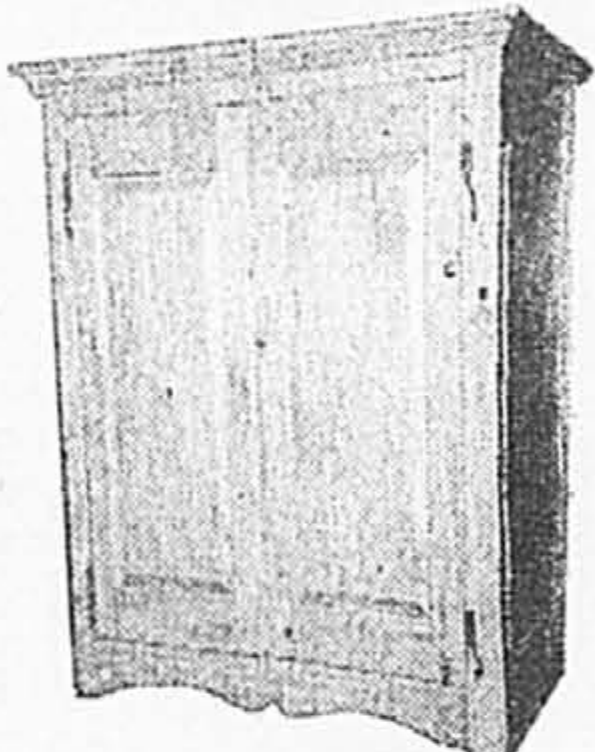
**Pier 1
imports**

Un monde à découvrir.

Prix en vigueur jusqu'au 9 juin 1990.

Le Bahutier

Armoirettes



LE BAHUTIER,

C'est la place de l'armoire canadienne

2562, rue Bernard-Pilon,
St-Mathieu-de-Beloeil

Par l'autoroute 20, sortie 105
Tél.: (514) 467-6716

Consommation

Mercredi,
dans le cahier
consommation,
La Presse
vous propose
Les casques
de cyclistes



Un article signé
Danielle Bonneau

La Presse

Montreal: 1108 rue Ste. Catherine ouest, 866-6166 • 6720 rue St. Hubert, 270-3654 Westmount: 4825 rue Sherbrooke ouest, 931-9128 Brossard: 5885 boul. Taschereau, 656-9383 Laval: 3485 boul. Cartier O. 681-4034 Pointe-Claire: 163 boul. Hymus, 695-1942 St. Léonard: 6639 rue Jean Talon est, 256-5299 L'Ange: 913-1810, jou. & ven. 913-2110, sam. 913-1710 Ottawa: 1558 rue Manville, 225-4700, jou. & ven. 913-1810, mer. & ven. 913-2110 • 184 rue Dabon, 237-0133, lun.-mar. & ven. 913-1810, jou. & ven. 913-2110